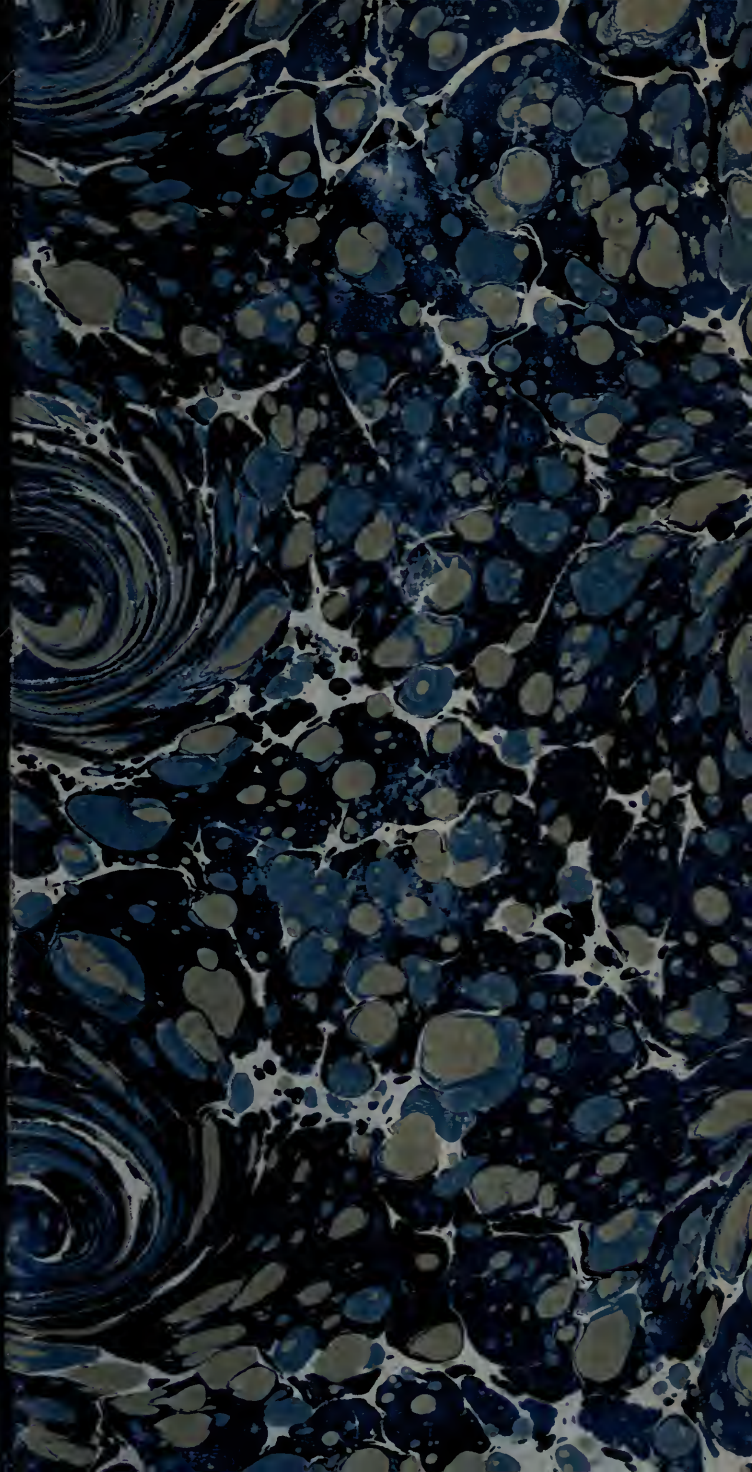

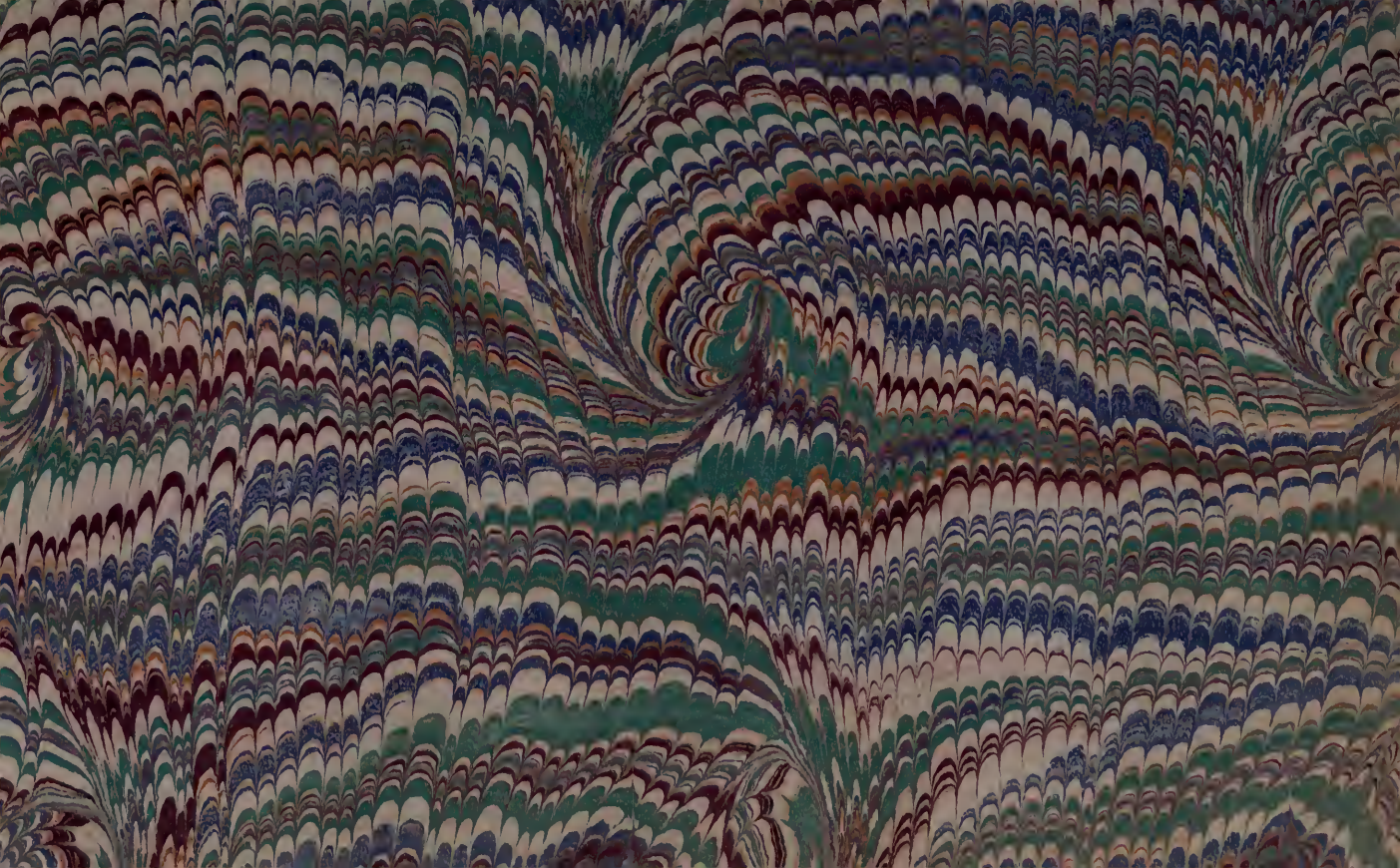

IV-6
B
IV-6

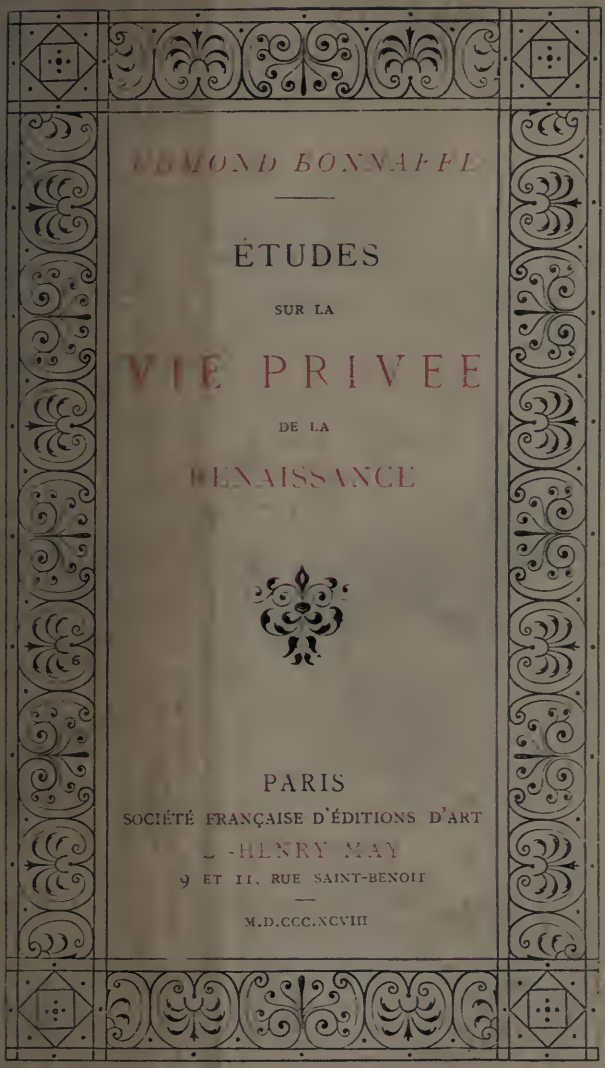

EDMOND BONNAFFÉ

ÉTUDES

SUR LA

VIE PRIVÉE

DE LA

RENAISSANCE

PARIS
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS D'ART
L.-HENRY MAY
9 ET 11, RUE SAINT-BENOÎT

M.D.CCC.XCVIII

A mon cher parent Roy Marjo
Rosenwald

ÉTUDES SUR LA VIE PRIVÉE

DE LA

RENAISSANCE

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE

VINGT EXEMPLAIRES SUR HOLLANDE

NUMÉROTÉS DE I A XX

EDMOND BONNAFFÉ

ETUDES

SUR LA

VIE PRIVÉE

DE LA

RENAISSANCE

PARIS
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS D'ART
L.-HENRY MAY
9 ET 11, RUE SAINT-BENOIT

M.D.CCC.XCVIII

APR
16
1984
UNIVERSITY OF TORONTO

DC
33
.3
B5
1898

PRÉFACE

L'ÉTUDE de la vie privée chez nos aïeux est une recherche entièrement moderne; elle date à peine d'un siècle. Elle est contemporaine de la nouvelle école historique et la conséquence de son programme. Du jour où Augustin Thierry a poussé le cri d'alarme : « la croyance historique est toute à refaire, » une génération neuve, ardente, convaincue, s'est lancée à la découverte, rejetant les interprétations et les à-peu-près littéraires, et résolue à reprendre le passé dans ses fondements, à fouiller le sol jusqu'au tuf, pour extraire enfin la vérité historique de ses éléments natifs, les documents originaux.

Et pendant que l'historien bouleversait les bibliothèques, les archives et les chartriers, l'amateur à son tour explorait les fermes, les châteaux, les sacristies, et faisait sortir de terre tous ces menus objets de la vie privée, meubles, armes, tapisseries, ustensiles de culte, de table ou de toilette, dédaignés par les chercheurs d'autrefois, et qui allaient devenir le commentaire saisissant et tangible des documents écrits.

La récolte fut abondante, les révélations soudaines, lumineuses.

Quel charme d'entrer pour la première fois dans l'histoire vraie, authentique, prise sur le fait; de surprendre nos ancêtres dans leur intimité, de s'asseoir pour ainsi dire à leur foyer ! Quelle mine féconde, non seulement pour l'historien et l'amateur, mais encore pour l'artiste, pour l'industriel en quête de modèles et de procédés nouveaux; pour le romancier, le poète, le peintre, le décorateur, pour tous les amoureux de la couleur locale !

Le premier pas était fait, mais il fallait se garder d'aller trop vite et ne pas conclure avant l'heure. Car

enfin les fouilles ne faisaient que commencer, et le sol, à peine effleuré, recélait des trésors inconnus, destinés à expliquer, à commenter les premières découvertes. Les nouveaux matériaux n'étaient pas encore dégrossis; on devait d'abord les trier, les comparer, les classer, tâche délicate et de longue haleine, que la jeune critique, malgré son zèle et ses bonnes intentions, n'était pas encore de taille à entreprendre.

Le romantisme faillit tout gâter. Naturellement, ses écrivains, ses peintres, et ses poètes s'étaient jetés à corps perdu dans les voies nouvelles, entraînant à leur suite le public fanatisé par l'incontestable supériorité des chefs de file. Or, ceux-ci, qui faisaient œuvre d'artistes et non d'archéologues, avaient comme de raison choisi, dans leurs siècles de prédilection, les types et les scènes à leur convenance. Mais le public ne l'entendait pas ainsi : ébloui devant ces tableaux de la vie passée qu'on lui présentait pour la première fois, il s'empressa de les prendre au mot, de les généraliser; il imagina, pour son usage, un moyen âge et une renaissance de convention, faits de sensiblerie et de truculence, peuplés de troubadours, de fidèles cheva-

liers, d'empoisonneurs, de bourreaux, de châtelaines gémissantes et d'affreux malandrins.

Cette conception singulière pouvait avoir des conséquences fâcheuses. Heureusement, le mal se réduisit à quelques erreurs sans grande importance. Elles n'en ont pas moins couru le monde, grâce à la naïveté de certains amateurs, et à l'ignorance du commerce toujours empressé de donner des noms sonores et des attributions illustres aux objets qu'il possède. Naguère encore, Jean Goujon avait sculpté toutes les armoires de noyer, Cellini avait fabriqué tous les bijoux d'or émaillé, Berruguete toutes les boiseries venant d'Espagne, et Jamnitzer tous les vidrecomes. Dans ma jeunesse, au musée de Cluny, on montrait aux visiteuses, en clignant de l'œil, — le lit même de François Ier, *un lit qui datait de Charles IX. Une épinette de la fin du* XVIe *siècle passait pour le* piano d'Henri II; *une épée à deux mains devenait un* glaive de justice; *une chaire à grand dossier, un* siège épiscopal; *un dresssoir, une* crédence *pour faire l'essai et se garantir du poison. Le plus mince château montrait ses* oubliettes *qui n'étaient le plus souvent que d'an-*

ciennes fosses d'aisances ; et l'Allemagne fabriquait des instruments de torture que la province, cette bonne province, achetait invariablement de confiance et les larmes aux yeux.

Nous n'en sommes plus là, Dieu merci. Depuis une vingtaine d'années surtout, l'éducation historique a fait des pas de géant : archivistes, bibliothécaires, conservateurs, écrivains, amateurs de livres, d'objets d'art, d'estampes, de monnaies, d'autographes, érudits et chercheurs de toute sorte, voire même les gens du monde, — tant la recherche du document authentique est entrée dans les mœurs. — chacun s'est mis en campagne. Les anciennes fouilles continuées et complétées, des fouilles nouvelles entreprises et menées jusqu'au bout avec suite et méthode, ont mis à jour des monceaux imprévus de documents. Une critique implacable et singulièrement subtile, mûrie par une longue expérience des textes et la pratique journalière des monuments, a tout contrôlé, analysé, comparé, mis en ordre.

Le travail est en bonne voie, et nous pouvons enfin jeter un premier coup d'œil chez nos aïeux. Essayons de faire

un pas de plus. J'apporte aujourd'hui quelques documents nouveaux; ce sont les miettes de la grande histoire, mais elles ont leur intérêt et nous ménagent des surprises.

Paris, juin 1898.

LES LIVRES DE CIVILITÉ

LA CIVILITÉ D'ÉRASME

LES CIVILITÉS EN FRANCE

LA BONNE TENUE, LE SALUT

Les *Livres de civilité* enseignent comment on doit se tenir à la maison, à table, dans la rue, dans le monde. Réunis à d'autres recueils du même genre, *Colloques* et *Dialogues* pédagogiques, ils forment le code complet du savoir-vivre à l'usage du jeune homme et de l'homme fait.

Ils datent réellement de la renaissance. Jusque-là, les règles de la bonne tenue sont encore informes et se réduisent aux *Contenances de table*. On les trouve mêlées aux préceptes de morale et sous la forme d'aphorismes ; elles ne sont pas encore codifiées. A partir du XVIe siècle, la doctrine a pris corps et le *Livre de civilité* continue sans interruption sous le même titre, ou à peu près, pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle, pour finir au commencement du XIXe.

Au point de vue historique et documentaire, nos

petits manuels ont cet avantage qu'ils nous apprennent l'ensemble des mœurs de la société contemporaine. Avantage précieux, soit dit en passant, aujourd'hui que la folie du document infinitésimal envahit toute la littérature. A force d'étudier au microscope l'humanité présente et l'humanité passée, on risque de n'en voir que les microbes et les vibrions ; le moindre détail, le fait divers le plus imperceptible, grossissent outre mesure et prennent les proportions d'un état de mœurs général et permanent.

Avec nos manuels, l'écueil n'est pas à craindre. Ils ne racontent pas d'anecdotes ; les usages qu'ils relatent sont pratiqués universellement et, comme ils prennent soin de nous dire le bien et le mal, ce qu'il faut faire et ne pas faire, on peut être sûr que le tableau est aussi complet que fidèle.

La *Civilitas morum puerilium* d'Érasme est le prototype du genre. Imprimée à Bâle en 1530, elle est dédiée à Henri de Bourgogne, fils d'Adolphe, prince de Vere. Le livre est bref et substantiel, écrit simplement, sans pédantisme et de bonne humeur, dans ce latin souple, concis, pittoresque, qu'Érasme manie avec une aisance très personnelle. Il comprend sept chapitres : de la *Décence et de l'indécence du maintien*, du *Vêtement*, de la *Tenue à l'église*, des *Repas*, des *Rencontres*, du *Jeu* et du *Coucher*.

Par son nom, ses relations dans le monde, ses antécédents, — il avait publié de nombreux livres de pédagogie, — par son tempérament même. Érasme

était mieux que personne en situation de traiter la matière. C'était un délicat et un raffiné, souffreteux à l'excès et tellement impressionnable que « jusqu'à l'âge de trente ans, il lui suffisait d'entrer dans une chambre inhabitée depuis quelques mois, pour avoir immédiatement la fièvre [1] ». Ses voyages en Angleterre, en Allemagne, en France et en Italie l'avaient mêlé à une société encore incertaine, à peine affranchie de l'indépendance un peu rude et sans gêne du moyen âge ; pour faire son éducation et lui apprendre la politesse, il fallait autre chose que les notions sommaires qui couraient les écoles. Érasme le comprit : à l'âge de soixante-trois ans, retiré à Bâle, il recueillit le peu que l'on avait dit avant lui sur la matière, ce qu'il en avait dit lui-même, le compléta par ses observations personnelles et composa son traité de la civilité.

Le livre arrivait à son heure et devint populaire du jour au lendemain. Traduit en anglais par Robert Whytington (1532), en français par Pierre Saliat (1537), il fut remanié et vulgarisé en France par Mathurin Cordier, sous le titre de *Miroir de la jeunesse pour la former à bonnes mœurs et civilité de vie* (Poitiers, 1559). Aujourd'hui le *Miroir* de Mathurin Cordier est introuvable : les écoliers, *cet âge sans pitié* pour les archéologuee, l'ont usé et lacéré jusqu'à la dernière feuille. On ne le trouve ni à la Bibliothèque nationale, ni à l'Arsenal, ni à Sainte-

(1) *Erasmi Epistolæ familiares*, 1546.

Geneviève, ni à la Mazarine si riche en livres de ce genre, ni même à Poitiers, où il a été imprimé pour la première fois.

La même année, paraissait la *Civile honesteté pour les enfans avec la manière d'apprendre a bien lire, prononcer et escrire*, par C. de Calviac (Paris, 1559), qui serait, d'après Lacroix du Maine, la reproduction du livre de Mathurin Cordier. Ce livre rarissime (1) est imprimé avec les nouveaux caractères typographiques, imitant l'écriture cursive, inventés par Robert Granjon. Les lettres *françoises de main*, comme on les appelait à l'origine, ont pris le nom de *caractères de civilité* depuis qu'elles ont servi à l'impression de presque tous les recueils de ce genre.

La *Civilité puérile distribuée par petits chapitres et sommaires, à la quelle avons adjousté la discipline et institution des enfans, traduitz par Jehan Louveau* (Anvers, 1559), comme la *Civilité puérile* de Jean de Tournes (1569), et toutes les autres *Civilités* du XVIe siècle, sont encore des traductions ou des paraphrases d'Érasme ; le plan, les divisions et les principes sont les mêmes à peu de choses près.

Quelle tenue on doit avoir dans le monde ; quelles expressions, quels gestes il convient de corriger ; comment on doit marcher, regarder, tousser,

(1) L'exemplaire dont je me suis servi m'a été très obligeamment prêté par M. le baron Pichon.

bâiller, s'asseoir, tenir la tête, le corps, les mains, les jambes, tous ces préceptes n'ont pas vieilli depuis la renaissance, et notre jeunesse ferait sagement de les méditer ; elle n'y perdrait rien. Dans ce temps-là comme aujourd'hui, les gens à la mode adoptaient certaines attitudes, certains gestes particuliers qui constituaient le suprême bon ton, par exemple : « avancer les lèvres de temps à autre pour faire entendre une sorte de sifflement, habitude familière aux princes qui se promènent dans la foule » ; — « jeter son manteau d'un seul côté ou le faire tomber en arrière jusque sur les reins » ; — « se dandiner en marchant, claudication ridicule, dit Érasme, qu'il faut laisser aux soldats suisses, bien qu'elle soit du goût de certains courtisans » ; — « se tenir debout, ou s'asseoir, une main appuyée sur l'autre (1), ce qui passe pour une posture élégante et qui sent son homme de guerre ». — « Chez les Italiens, dit encore Érasme, pour faire honneur à quelqu'un, on pose un pied sur l'autre et l'on se tient à peu près sur une jambe, comme les cigognes (2). » Ailleurs, il nous apprend que « jadis on trouvait gracieux de tenir les yeux demi-clos et de tendre les lèvres comme pour un baiser ; les anciennes peintures en font foi (3) ». Signalons ce

(1) Comme sur le pommeau d'une épée.

(2) Voir certaines figures du *Roi Sage*, de Burgkmair.

(3) De même Calviac recommande « d'avoir les lèvres estendues et comme prestes à baiser ».

détail en passant : il explique un trait de physionomie assez fréquent chez les primitifs, aussi bien dans leurs bustes que dans leurs portraits ; le buste de femme du Louvre (École napolitaine du xve siècle) en offre un exemple caractérisé.

L'art de saluer est un point capital, — car on était alors fort chatouilleux sur l'étiquette, — et les *Civilités* ne manquent pas de l'enseigner minutieusement. Voyons d'abord ce que dit Érasme : « Pour ce qui est de saluer, quelques-uns fléchissent en même temps les deux genoux, les uns en maintenant le corps droit, les autres en le courbant un peu. Ceux qui trouvent ce salut féminin se tiennent droits et ploient d'abord le genou droit, puis le genou gauche, façon de saluer très appréciée en Angleterre chez les jeunes gens. Les Français ploient seulement le genou droit en faisant avec grâce un demi-tour de corps. » Voici maintenant la version de Calviac : « Il y a plusieurs façons de faire la révérence, selon les pays où on se trouve et les coutumes d'iceux, mais les Françoys ployent seulement le genouil droit, se tenant autrement plustost droictz que inclinés, avec un doux contournement et mouvement du corps, et ostans le bonet de la main droyte, le tenant ouvert par le dedans, l'abaissent au mesme côté droyt ; » ou bien encore : « Ayant fléchi le genouil et osté le bonet de la main droyte, on le tiendra bas en la gauche, et la main droyte au bas de l'estomac avec les gants ou autrement ; car de tenir le bonet ou chapeau et

chose semblable sous l'aisselle, en saluant autruy, est chose rustique. »

Indépendamment du salut classique et cérémonieux, de la révérence proprement dite, il y a le salut de rencontre, dans la rue, en visite, etc. S'il s'agit d'un homme, on l'embrasse par accolade : « S'il est plus grand (d'un rang plus élevé) que soy, on l'embrassera (l'accolera) dessoubs les bras ; et d'autant plus grand il sera, d'autant plus bas on l'embrassera, jusques aux cuisses mesmes. S'il est son pareil ou moindre, on l'embrassera d'un bras dessus l'une espaule d'iceluy, et l'autre dessoubs l'autre aisselle. » — « Le temps passé, dit Henri Estienne, on eust trouvé estrange et de mauvaise grâce, de faire des révérences les uns aux autres, approchantes d'une adoration ; maintenant cela est ordinaire et trouvé de bonne grâce, voire jusqu'à baiser la cuisse et le genou, tellement que je croy qu'à la fin il ne faudra plus aller jusqu'à Rome pour baiser la pantoufle et le soulier, mais que cela se pourra faire sans bouger de France (1). »

S'agit-il d'une femme, on l'embrasse non pas sur la joue, mais sur la bouche : « S'il advient que l'on fasse recueil à quelqu'un sien parent ou parente qu'on n'aura veu de longtemps, si c'est une femme et qu'il faille qu'on la baise, on la doit baiser sur la bouche (2). » Cette façon de saluer les femmes

(1) *Dialogues du nouveau françoys-italianisé.*

(2) Calviac.

ne s'applique pas seulement aux parents ; c'est un usage de politesse général. Brantôme raconte que le cardinal de Lorraine « allant trouver Mme la duchesse de Savoie en sa chambre pour la saluer, et s'approchant d'elle, elle qui estoit la mesme arrogance du monde, luy présenta la main pour la baiser. M. le cardinal, impatient de cet affront, s'approcha pour la baiser à la bouche, et elle de reculer. Luy, perdant patience et s'approchant de plus près encore d'elle, la prend par la teste et, en dépit d'elle, la baisa deux ou trois fois : « Comment, » dit-il, « est-ce à moi à qui il faut user de « cette mine et façon ? Je baise bien la Reyne « ma maîtresse, qui est la plus grande reyne du « monde, et vous je ne vous baiserais pas, qui « n'estes qu'une petite duchesse crottée (1). » Au bal, cette forme d'embrasser est de rigueur : un voyageur suisse (2) parle d'un bal à Montpellier où se trouvait une demoiselle fort jolie, « mais qui avait seulement le nez un peu trop long, et son danseur avait peine à l'embrasser sur les lèvres, comme c'est l'usage ». Dans Noël du Fail, un apothicaire donne à sa femme qui se rend au bal, une pilule de sa façon, « afin, lui dit-il, que si quelque seigneur vous baise, vous aïez l'haleine plus douce et soëve que pas une de vos compagnes (3) ».

(1) Brantôme, *Recueil des dames*.

(2) Paltter, *Voyage en France*, Montpellier, 1892.

(3) Eutrapel, *l'Apothicaire d'Angers*. V. p. 178.

Claude Gauchet, à son tour, décrit ainsi un épisode de la *Feste de Village* (1) :

> Michault prend Marion, la tire de la dance,
> Et après avoir faict la basse révérence,
> Il la baise à la bouche.

Citons encore cette boutade de Montaigne (2) : « Voyez combien la forme des salutations abâtardit par sa facilité, la grâce des baisers. C'est une déplaisante coustume et injurieuse aux dames, d'avoir à prêter leurs lèvres à quiconque a trois valets à sa suite, pour malplaisant qu'il soit. Et nous-mesmes n'y gaignons guère ; car comme le monde se voit party (partagé), pour trois belles, il nous en faut baiser cinquante laides ; et à un estomac tendre, comme ceux de mon âge, un mauvais baiser en surpasse un bon. »

Avec nos idées modernes, la coutume semble

(1) *Plaisir des champs*, 1583. V. p. 185.

(2) *Essais*, III, 110. Voir aussi la *Nouvelle* 78 de des Périers, et l'*Apologie* d'Henry Estienne, p. 378. Quand Leo de Rozmital arrive à la cour de Louis XI, « les demoiselles d'honneur l'embrassent sur la bouche, suivant l'ordre du Roi » (*Voyages et Voyageurs de la Renaissance*, p. 40). En Italie, c'était « la coutume générale, dit le Bandello (III, 17), *in bocca lo bascio, secondo la costuma de la patria* ». — « Si mademoiselle est en l'église, dit Menot, et arrive quelque gentillastre, il faut (pour entretenir les coustumes de noblesse) qu'elle se lève parmi tout le peuple, et qu'elle le baise bec à bec. » (H. Estienne, *Apol.* p. 56). « Celuy qui entre en un lieu où se trouve une grande assemblée de dames ou damoiselles, ne baise pas seulement celle ou celles qu'il connaît, mais par compagnie toutes les autres, lesquelles que peut-être il n'aura jamais vues... et tant s'en faut que cette coustume commence à s'abolir, qu'au contraire elle est en vogue plus que jamais. » (Id., p. 378.)

passablement singulière ; mais ce qui surprendra davantage, c'est qu'elle ait persisté jusqu'au commencement de ce siècle. En 1823, le *Coryphée des Salons*, manuel de « la bonne compagnie », dit en propres termes : « En Allemagne, l'usage est d'embrasser les dames sur la bouche (1). »

Les *Civilités* ne parlent pas de la forme du salut chez les femmes, mais l'auteur de la *Superfluité des habitz des Dames de Paris* (1545), leur recommande de ne pas se « délecter à révérences si très bas faictes artificiellement », et il ajoute :

Quand tes amys saluras,
Incline ton corps par devant,
Puis les jarretz bien ployeras
Entraînant un pied en avant (2).

Pour compléter cet aperçu des différentes manières de saluer, je choisis dans Noël du Fail un de ces petits tableaux de genre où il excelle et qu'on pourrait intituler *la Visite chez l'avocat* (3) :

(1) Au XVII siècle, on n'embrasse plus en France sur la bouche, mais sur la joue : « que si c'est une dame de haute qualité qu'on salue, il faut par respect ne pas la baiser, si elle-mesme, par honnesteté, ne tend la joue ; et alors même, il faut faire seulement semblant de la baiser et approcher le visage de ses coëffes. » (Courtin, *Civilité* de 1679.)

(2). « Ce disant, et se baissant comme les femmes qui, se courbant, jettent un pied en arrière, pour équarrir à droit plomb la plate-forme de leur derrière, etc. » (Eutrapel, 179.) « Elle rendait le salut à tous ceux qui la saluaient, en baissant honnêtement la tête, et, selon la dignité des femmes, en faisant les basses révérences. » (Bandello, IV, 25.)

(3) Eutrapel, *de la Justice*.

« Eutrapel frappa un petit et foible coup à la porte de l'estude, encore qu'elle fust ouverte. Incontinent, voicy le jeune clerc en chausses à bourrelet, chiqueté sur les fesses, le pourpoint gros et enflé de bourre, une plume à escrire pendante aux oreilles, et je ne sçay quel parchemin en son poing, signal d'un homme bien embesoigné ; lequel aiant faict une grande reverance demanda que c'est qu'on vouloit.... Lors, entrans en l'estude (Eutrapel et ses amis), trouvèrent ce vénérable (l'avocat) assis en une chaire de bois, emmaillotté et fagotté dans une grosse robe fourrée, deux bonnets en un chappeau, avec ses lunettes entravées sur le nez, faisant semblant minuter quelque chose de haut appareil. Et, en sursaut, et comme ne sachant qu'il y fût survenu aucun, se détourna vers eux, les saluant d'un petit clin de teste seulement, comme font les nonnains en leurs révérences claustrales. Eutrapel, au contraire, luy fit deux terribles et profondes révérences à deux estages..... ayant cependant la teste découverte, et faisant bien le marmiteux (misérable). L'advocat, au contraire, les jambes croisées l'une sur l'autre et se renversant sur sa chaire, advançoit à demi le bras signifiant qu'il eût à se couvrir (1). »

(1) Voir dans *Diverses Leçons* de Du Verdier, liv. III, chap. xxx, les formules de salutations en Italie, en Espagne, en France, etc.

TOILETTE, PROPRETÉ

QUELLES étaient les habitudes de propreté au XVIe siècle? Sujet délicat et difficile à traiter sans effaroucher le lecteur; mais, du moment qu'on entre dans la vie privée d'autrefois, la question s'impose. c'est une des moins connues et, coûte que coûte, il faut l'aborder. L'occasion est bonne, nous avons sous la main les livres de civilité; essayons donc de nous renseigner le plus discrètement possible. Aussi bien le lecteur est prévenu : s'il a quelque inquiétude, libre à lui de tourner la page.

Nos aïeux de la renaissance passent pour des gens fort malpropres; c'est une opinion toute faite et j'imagine que le XVIIe siècle en est la cause; sa malpropreté étant bien avérée, on conclut, sans autre examen. que celle du XVIe siècle, son voisin, n'est pas douteuse. On cite au besoin quelques historiettes cueillies çà et là, les « discours libres et gaillards » du vieux temps qui disent les choses

sans périphrases ; on rappelle certains passages de Rabelais ou de Brantôme, et voilà tout un siècle bel et bien condamné. Si vous le permettez, nous y regarderons d'un peu plus près (1).

Mais d'abord il faut bien s'entendre ; les civilités *puériles* sont des manuels destinés à l'enfance : *civilitas morum puerilium*, dit expressément Érasme qui dédie son livre à Henri de Bourgogne, « enfant de grande espérance, » pour en offrir un exemplaire « à tous ses petits camarades ». Une des traductions françaises les plus répandues est celle de Claude Hardy, « Parisien éagé de neuf ans ». Les *Civilités puériles* sont donc les catéchismes du savoir-vivre, que l'enfant doit apprendre par cœur à l'école. Dès lors, tout en donnant des règles de conduite qui serviront plus tard au jeune homme et à l'homme fait, le moraliste est bien obligé de compter avec certaines fautes *spéciales aux enfans*. S'éplucher la tête pour jeter la vermine sur son voisin, cracher au nez d'un camarade, défaire ses chausses en public, se moucher avec son bonnet ou avec sa manche, sont des gamineries fort dégoûtantes, mais

(1) On met sans cesse en avant le dialogue célèbre de la *Ruelle mal assortie* où Uranie dit à son galant : « Voyez bien ces mains, et encore que je ne les aye point descrassées depuis huict jours, gageons qu'elles effacent les vostres, et que touttes mal soignées qu'elles sont, elles leur font perdre leur lustre. » Tallemant des Reaux attribue ce dialogue à Marguerite de Valois, femme de Henri IV ; mais comment le savait-il ? Il n'était même pas né quand elle est morte. D'ailleurs peut-on admettre un instant, je ne dis pas qu'une reine, mais que la première venue d'entre les femmes, écrive sur son propre compte, et dans ces termes, un pareil

personne ne saurait en accuser la société tout entière (1).

Commençons par le chapitre de la toilette. Érasme prescrit, « dès le matin et avant toute chose, de se laver à grande eau le visage, les mains et la bouche ». Il est vrai qu'il ajoute : « Le faire souvent est déraisonnable », recommandation singulière dans la bouche d'un délicat comme Érasme; mais quoi, il s'agit d'un enfant, et combien en connaissons-nous qui, livrés à eux-mêmes, n'accompliraient même pas l'ablution matinale exigée par le maître ! Mathurin Cordier, fait dire à peu près la même chose à son élève : « Je lave mes mains, mon visage, mes dents, mes yeux, et principalement le matin (1). » Louis Vivès, nous fait entrer dans tous les détails de l'opération : « Apportez le bassin avec l'esguière; versez de haut, vuidez plus tôt peu à peu par le bec de l'es-

---

aveu de malpropreté? Comment n'a-t-on pas vu que la *Ruelle* est un de ces pamphlets, comme on en faisait tant, dirigé contre la Reine de Navarre par un de ses ennemis, et Dieu sait qu'elle n'en manquait pas.

A tout prendre, j'aime mieux croire la lettre confidentielle adressée par une des femmes de la reine à Henri III, qui la dépeint « toujours dans l'eau, blanche comme lys, sentant comme basme, se frottant et se refrottant, et faisant encensements ». Au moins cette lettre est d'une authenticité indiscutable. (*Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, novembre 1852).

(1) Erasme lui-même reconnait, dans sa préface, que « certaines prescriptions ne concernent pas les enfants fils de princes »; et Saliat est encore plus explicite : « La civilité puérile n'est pas du tout tant nécessaire aux enfans de France; je dy à ceulx qui sont nez en grosses et nobles maisons, ou qui y sont nourriz. »

guière, que de verser tout d'un flot. Nettoyez cette crasse qui est aux jointures de vos doits. Lavez votre bouche et gargarisez. Frottez-moi bien les cils des yeux et les paupières ; après, encore bien fort, les petites glandes de dessous les oreilles. Prenez un linge et vous essuyez. O Dieu immortel ! il vous faut tout dire l'un après l'autre : ne sçauriez-vous rien faire de vous-même (2). »

Passons maintenant aux grandes personnes. Olivier de Serres, dans son *Théâtre d'agriculure*, consacre un chapitre à la bonne tenue du gentilhomme campagnard ; j'en extrais quelques passages : « Pour la netteté du cuir. C'est une particularité très requise à la conservation de la santé, que de tenir nettement la personne. Pour laquelle cause, le principal ne sera oublié qui est la personne, se lavant souvent les mains, la bouche, *quelquefois la face*, avec de l'eau commune, du vin et d'autres liqueurs. Quelquefois le mois, les mains seront lavées avec eau et savon de bonne senteur, ou avec eau distillée de mie de pain, ou avec eau et son meslé adjoustant à ces lavemens-ci quelques eaux odorantes. » La réserve que fait l'auteur au sujet de *la face* est confirmée par un passage de la *civilité* de Barthès (1645) : « Ils (les enfants) nettoyeront leurs faces et leurs yeux avec un ligne blanc de lessive ; cela descrasse, et laisse le teint et la cou-

(1) *Colloques*, 1564.

(2) *Colloques de L. Vivès*, 1532. Voir plus loin p. 72.

leur dans la constitution naturelle. Se laver avec l'eau nuyt à la veue, engendre des maux de dents et des catarrhes, appalit le visage, et le rend plus susceptible de froid en hiver et de hasle en esté. » Évidemment, ces gens concevaient la propreté autrement que nous ; est-ce à dire qu'ils fussent aussi malpropres qu'on le prétend (1) ?

« Ne pas se peigner, dit Érasme, est le fait d'un paysan ; que l'on soit propre, sans être luisant comme une fille ; » et Calviac : « Il faut que tous les matins l'enfant se peigne en menant le peigne du devant au derrière de la teste, pour toujours renvoyer au derrière les humeurs qui descendent sur les yeux et le visage (2). »

Quant aux dents, Érasme veut « qu'on les tienne

(1) A la vente de Claude Gouffier, faite en 1572, figure le mobilier complet de la chambre à coucher qui renferme, entre autres meubles, « une cuvette d'airain tenant deux seaulx ou environ, garnye de son pied de bois de noyer, » cuvette de dimensions respectables et qui suppose de larges ablutions.

(2) Les gens bien élevés avaient un *estuy de chambre* dont voici le contenu :

Estuy où pignes (peignes) sont dedans
A grosses et menues dentz,
Lesquelz pignes, devez-vous croire,
Sont d'ébène ou de blanc yvoire,
Ou de bouys, pour galonner
Les beaux cheveulx et testonner
Aussy la longue barbe blonde.
Estuy le plus beau de ce monde,
Où sont les ciseaulx, le poinson,
La bresse (brosse) de gente façon,
Le cure-dent, le cure-oreille,
La sie petite à merveille ;
La lime, la gente pincette,
Le ratissoir, et la forcette (petits ciseaux).

Gilles Corrozet, *Blasons domestiques*, 1539.

nettes avec grand soin ; les blanchir avec des poudres est efféminé ; les frotter de sel ou d'alun est nuisible aux gencives (1). » Olivier de Serres en dit beaucoup plus long : « Dès le réveil, à la première ouverture de la bouche, avant que parler, les dents seront frottées avec un linge net, un peu rude, aussi tout l'intérieur de la bouche... En lavant les mains et à l'entrée de table, de mesme les dents seront lavées d'eau fraîche, non froide... A l'issue du repas, les dents seront lavées fort curieusement, avec de l'eau et un peu de vinaigre parmi, ou avec du vin pur. Puis on frottera les dents avec cette poudre (suit la recette de plusieurs poudres dentifrices). » Voilà, si je ne me trompe, de quoi satisfaire les plus difficiles.

Pour les ablutions générales, on avait recours aux *baigneries*. La plupart des maisons de quelque importance possédaient une *chambre à bains* ou *baignerie*, disposée dans le sous-sol et lambrissée de bois. Elle contenait des cuves-baignoires en bois, des baquets pour les enfants, et des bancs recouverts de plomb et percés de trous. Des tentures de toile blanche garnissaient la chambre, coupée par des

(1) Érasme ajoute une troisième recommandation que je reproduis en latin : *Idem lotio facere, Iberorum est.* Coutume espagnole signalée par Catulle (XXXIX, 17, 19) :

Nunc Celtiber in celtiberia terra,
Quod quisque minxit, hoc solet sibi manè
Dentem, atque rufam pumicare gingivam ;

par Strabon (*Geogr.*, III), par Diodore de Sicile (VI, 22), par Apulée dans son *Apologie : Spurcissimo ritu Hiberorum.*

rideaux mobiles isolant à volonté chaque baignoire qui devenait ainsi une sorte de cabine (1). A côté se trouvaient les étuves pour les sudations à la vapeur et les onctions. A défaut des baigneries, on faisait apporter la baignoire dans la chambre à coucher, parfois dans la cuisine. Le voyageur Lesaige, traversant le Dauphiné en 1512 pour se rendre en Terre Sainte, raconte qu'à la Tour-du-Pin, entrant dans la cuisine il « trouva l'hôtesse qui se baignoit dedans une cuve baignoire encourtinée. On la voyoit nue, sans nul affuloir (linge) jusqu'au ventre, et avoit devant elle une petite table où elle sortissoit les platz pour ses hôtes » ; il ajoute qu'il « en fut tout honteux, et vuida subit de ladicte cuisine ».

En outre, dans toutes les grandes villes, il y avait des étuves publiques qui comportaient à peu près la même disposition que les bains privés. Certaines gravures passablement réalistes d'Albert Durer en donnent une idée exacte. Il y avait des heures différentes pour les hommes et pour les femmes, et la cloche annonçait l'ouverture du bain. On peut lire dans les *Cent Nouvelles* l'histoire singulière d'un enfant de sept ans, qui est allé aux étuves avec sa mère, et à qui son père fait raconter à table, devant ses amis, tout ce qu'il a vu, en détail et sans rien omettre.

(1) On trouvera dans *le Meuble en France au XVIe siècle* (p. 245) la description détaillée d'une de ces baigneries.

Ces étuves étaient une tradition que le moyen âge tenait de l'antiquité, et qu'il avait léguée à la renaissance ; mais leur vogue ne dura qu'un temps. Proscrites par le clergé catholique et huguenot comme lieux de débauche, interdites par le médecin comme dangereuses en temps de peste (1), battues en brèche pas la concurrence italienne qui substituait aux lavages à grande eau les pâtes, les onctions et les poudres parfumées, les étuves publiques disparurent en grande partie. Bientôt, on supprima même les *baigneries*. « Les estuves et les bains (dans les maisons) ne sont pas nécessaires en France, dit Louis Savot dans son *Architecture françoise* (2). » Enfin, l'usage même du bain tomba rapidement en désuétude et Montaigne, qui pourtant ne se pique pas d'une propreté très raffinée, est un des rares de son temps qui « estimoit

(1) « Il y a vingt-cinq ans, rien n'était plus en vogue dans le Brabant que les bains publics ; aujourd'hui on n'y va plus : la nouvelle peste nous a appris à nous en passer ». (Érasme, *les Hôtelleries*.)

(2) Louis Savot, médecin du Roy, l'*Architecture françoise*, Paris, 1624 : « Les estuves et bains ne sont pas nécessaires en France, comme aux provinces où l'on y est accoustumé, et encore moins aujourd'huy en quelque pays que ce soit, qu'anciennement. D'autant que les choses non accoustumées doivent toujours estre suspectes à nostre santé, et que nous nous en pouvons plus commodément passer que les anciens, à cause de l'usage du linge que nous avons, qui nous sert aujourd'hui à tenir le corps net, plus commodément que ne pouvoient pas faire les estuves et bains aux anciens, qui estoient privez de l'usage et commodité du linge. Toutefois, si pour quelque autre considération, un seigneur désire en avoir dans sa maison, il les faut situer, etc. » L'abbé de Marolles avoue dans ses *Mémoires* (II, 141) qu'il ne s'était jamais baigné « par pudeur ».

le baigner salubre. Nous encourons, disait-il (1), non légères incommoditez en nostre santé, pour avoir perdu ceste coustume de se laver le corps tous les jours; et ne puis imaginer que nous ne vallions beaucoup moins de tenir ainsi nos membres encroustez et nos pores estouppez de crasse » (2).

(1). *Essais*, II, 37.

(2) Sur les bains du XVIe siècle, on peut consulter le *Dictionnaire archéologique* de Victor Gay; Corrozet, *Ædiloquium ;* Ch. Ephrussi, *les Bains de femmes* d'Albert Dure; différentes pièces dans le *Recueil sur les chambrières et les bourgeoises ; Les étuves dijonnaises*, Dijon, 1867, etc.

PROPRETÉ DES VÊTEMENTS

DU LINGE, ETC.

Nous n'avons encore rien dit de la propreté des vêtements. Comme on le pense bien, les *Civilités* font, à ce sujet, toutes les recommandations nécessaires :

« Il faut aussy, dit Calviac, que l'enfant s'estudie à entretenir ses accoustremens netz et sans aucune ordure, crottes ou saleté. » — « Ne porte tes habits sales, descousus, poudreux ny pelés ; advise de les épousseter pour l'ordinaire une fois par jour (1). »

Il n'est pas spécialement question du linge ; mais nous savons qu'on l'entretenait avec grand soin. Le linge du corps, bien repassé et parfumé, se plaçait souvent derrière la chaire, dans une armoire prise dans le mur et cachée par l'abattant mobile du dossier (2).

---

(1) *Bien-séance* de 1618.

(2) *Le Meuble en France au XVIe siècle*, la *Chaire*.

Chaire bien fermée et bien close,
Où le muscq odorant repose
Avec le linge délyé,
Tant souef fleurant, tant très bien plyé (1).

Un contemporain parle même des élégants Parisiens, « tant bien godronnez, qui envoient exprès en Flandres faire blanchir leurs chemises » (2). Voici du reste un document qui vient à point pour nous renseigner sur la garde-robe d'un gentilhomme fin de siècle, fin du XVIe siècle, bien entendu ; c'est le compte de sa blanchisseuse (3) :

« — Prends premièrement ce linge blanc que la lavandière a apporté.

— Attendez que je regarde mon mémoire, pour voir s'il n'y manque rien : « Mémoire du linge de mon maistre que la lavandière a reçu le dixiesme de mars : Premièrement, quatre chemises garnies de leurs collets plissez ou fraises.

— Les voicy.

— Deux draps de lict, deux tayes d'oreillers, deux paires de calsons de toile, trois paires de chaussettes.

— Les voicy.

— Une douzaine de paires de chaussons (bas-de-chausse).

— N'en voicy que huict.

(1) G. Corrozet, *les Blasons domestiques.*

(2) V. Gay, *Dictionn. arch.*, au mot *Blanchissage.*

(3) César Oudin, *Dialogues fort plaisans*, 1611.

— Il en faut (manque) donc quatre ; j'en demanderay le compte à la lavandière et, si elle les a perdues, il faudra qu'elle les paye... Item, deux coiffes et quatre couvre-chefz, une demi douzaine de mouchoirs. Deux nappes et dix serviettes. Trois touailles et un linge à couvrir le fruict, et deux colletz à fraises avec leurs manches.

— Tout est icy. Il n'y manque rien qui soit.

— Eh bien, plions-le, et le mettons au coffre. »

Tout cela ne va pas trop mal ; mais ce linge si bien entretenu, en changeait-on souvent ? La toile était plus rude, plus épaisse, plus résistante qu'aujourd'hui, et le linge moins sujet à se salir ; n'importe, les braves gens n'étaient guère difficiles. Les *Cent Nouvelles* (1) racontent comment « trois bons seigneurs » s'étaient rendus à Anvers à la Cour, et « sous l'espérance de brief retourner, n'avoient apporté chacun qu'une chemise. Si devindrent les leurs bien sales », on peut le croire. Il est vrai qu'ils « les baillent à blanchir à la chambrière de leur logis ung samedy au soir, quand ils couchèrent, et les devoient avoir blanches au lendemain, à leur lever. » Le jeune Platter (2), allant de Bâle à Montpellier pour étudier la médecine, n'emporte avec lui que deux chemises de rechange. Isabelle-Claire-Eugénie, la fille de Phi-

(1) Nouvelle LXIII.

(2) *Voyage* déjà cité.

lippe II, va plus loin; elle jure, dit-on (1), à ses soldats de ne pas changer de linge, tant qu'elle ne sera pas maîtresse d'Ostende. Le siège ayant duré trois ans, on peut mesurer l'étendue du sacrifice de la princesse, dont le linge finit par prendre cette couleur que les courtisans s'empressèrent de baptiser du nom d'*Isabelle*.

Dans les *Dialogues* de Louis Vivès dont nous parlerons tout à l'heure, dialogues composés pour l'éducation de la jeunesse, un jeune homme dit : « Garçon, apporte une chemise blanche, car j'ay porté celle-ci six jours entiers » ; et il ajoute ce détail inquiétant : « Je ne veux pas cette chemise au collet froncé, mais cette autre à plain collet; car ces fronçures ne sont en ce temps icy, sinon que des nids et cachettes de poux et puces. » De même, dans les *Colloques* de Mathurin Cordier, un élève demande à son professeur de s'absenter : « Ma mère a dit que mon frère et moi allassions aujourd'hui par devers elle, afin que la chambrière nous nettoyât nos habillemens. — Pourquoi cela ? Avez-vous des poux ? — Ouy, beaucoup. »

Je sais bien, et j'ai déjà dit que ces recommandations spéciales s'adressent à des écoliers qui n'ont jamais brillé par une propreté bien méticuleuse. Mais enfin, quand on lit les historiettes contemporaines, quand on voit de quelle façon la vermine pénétrait

(1) L'historiette est peut-être apocryphe, mais elle avait cours et devait tout au moins être vraisemblable.

chez les plus grands seigneurs et chez le roi lui-même, il n'y a point d'illusions à se faire. Habitués à la vie rude et sans façon, à la propreté sommaire des champs et des camps, nos aïeux du XVIe siècle avaient les nerfs moins impressionnables, l'épiderme moins délicat, l'odorat moins raffiné que nous.

Et puis, on professait sur ces matières des théories qui bouleversent nos idées modernes.

Loys Guyon, médecin et conseiller du roi Henri II, raconte (1) que l'agent du duc Hercule de Ferrare étant venu à Fontainebleau pour négocier avec François Ier le mariage de son maître avec Renée de France (2), eut quelque peine à s'installer au château qui ne comprenait alors « qu'un corps de logis à deux étages » fort étroit et fort encombré. Le lendemain, comme le roi lui demandait s'il avait bien passé la nuit, l'autre répliqua franchement que « jamais en sa vie il n'avait été plus mal logé ; car les rats, les puces, poux, punaises et certaines mouches ne l'avoient aucunement laissé reposer ; et qu'il s'étonnait de ce que Dieu s'étoit amusé à créer tels animaux inutiles ». Sur quoi le sieur de Montbarré (3) qui était présent, ayant demandé au roi la permission de répondre : « Je trouve étrange, monsieur l'agent, lui dit-il, que vous vous dépitiez tant contre les mouches et autres bestioles

(1) *Diverses leçons*, Lyon, 1610.

(2) Fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, épousa en 1528 Hercule II, duc de Ferrare.

(3) Ambassadeur de Charles-Quint auprès de François Ier.

qui vous ont molesté la nuit passée, » et l'orateur, après avoir fait l'apologie des mouches, continue ainsi : « Pour le respect des poux, vous avez encore moins occasion de détester Dieu de leur procréation, parce que je vous ai vu saupoudrer un épervier plein de poux, de certaine poudre et, dans une nuit, furent tous morts à cause de la susdite poudre. Vous montrez bien qu'êtes de tout privé de jugement, puisque vous savez faire mourir à un oiseau les poux et lentes, et qu'à vous ne le voulez ou savez faire... Je pense que, si en avez senti, ils ne proviennent pas de ce que ne vous tenez net, ou qu'il y en eût auparavant dans le lit; mais la principale cause vient des pages et des laquais, — et les vôtres les premiers, — qui par derrière en soufflent sur vos habillemens. Les seigneurs au service desquels ils sont, dissimulans, connivent (sont de connivence avec eux), et prennent plaisir à telles façons de faire inhumaines et sales. »

« Pour les puces, elles ont ce privilège de s'égayer, sauter, sucer le sang de tous hommes et femmes, de quelque qualité qu'ils soient, sans que pour cela on soit tenu pour sale ou mal net. Les amoureux mêmes bien souvent désireroient d'être métamorphosés en puces ... et cuide (je pense) à la vérité que Monsieur le Duc de Ferrare voudroit être puce et attaché au corps de Madame Renée, fille de France, et très aimée de lui... L'homme prend cet animal assez aisément et l'attache, s'il lui

plaît, avec une petite chaîne; puis on l'enferme dans une boîte et le fait-on paître sur la chair de quelque personne. Les Dames de la cour de France et d'Espagne font état d'en nourrir, dont elles et ceux qui contemplent ce fait, en reçoivent un grand contentement. Outre ce, il est aisé de les faire mourir, ou faire fuir. » Ici l'auteur donne plusieurs recettes.

« Quant aux punaises, je pense qu'il n'y a homme si patient, encore qu'il fût cordelier, qui ne se fachât de la douleur que fait cet animal au corps humain, en lui suçant le sang; et outre, s'il vient à être escaché (écrasé), il jette une puanteur abominable... Si est-ce qu'il n'y a pas beaucoup affaire à les désennicher. » Suit l'énumération des meilleurs insecticides en usage.

« L'admirable providence de Dieu permet que ces animaux nous pincent, mordent et molestent, afin que les hommes ne se méconnaissent et cuident être autant ou plus que Dieu. Et le roi Louis onzième, caut (avisé) et prudent, le démontra bien un jour qu'il était au château d'Amboise, entouré de plusieurs grands personnages. Un pou le mordant fort âprement au col, il commanda qu'on avisât que c'étoit qui tant le molestoit; on lui dit que c'étoit un gros pou qui le mordoit, et le voulant manier, dit tout haut : « Cet animal m'enseigne que je suis homme comme « les autres. » et ne se dépita. Il dit davantage « qu'il « pouvoit endurer qu'il le mordît, puisqu'il avoit

« cette puissance de le tuer, et que l'homme n'avoit « nulle occasion de se plaindre de Dieu de l'avoir « créé. » Ces paroles sortirent de la bouche de ce grand roi, dignes d'être bien notées. »

« Le dit sieur de Montbarré, continuant ses propos, disoit avoir vu certains personnages, très dévots et religieux, qui apportoient de ces animaux dans leurs couches, s'il n'y en avoit, afin qu'étant réveillés par leurs morsures du profond sommeil et trop long à leur fantaisie, ils se missent à prier Dieu, entrassent en contemplation des choses divines, examinassent leurs consciences; et voilà comme ces saints personnages faisaient leur profit de ces animaux que vous dépitez tant. En outre, les hommes trouvent journellement de bons remèdes en ces animaux contre leurs infirmités. » Ecrasés, pilés, crus ou rôtis, mêlés au vin, ou même vivants, administrés en potions, en cataplasmes, en injections etc., ils guérissent nombre de maladies dont je passe le détail.

« Icy finit son propos le sieur de Montbarré, et le roi tournant son visage riant, rempli de beaucoup de bonnes grâces, vers les assistants, leur dit : « qu'il étoit bien aise que Monsieur l'ambassadeur « eût remontré à l'Agent de Monsieur de Ferrare « la faute qu'il avoit faite de s'être attaqué à Dieu « des choses qu'il avoit créées... qu'il lui pardon- « noit et qu'à l'avenir il fût mieux avisé. » Le Ferrarais, mettant un genou en terre, « remer- « cia le roi de l'avoir excusé... et le sieur de Mont-

« barré des bons et salutaires avis qu'il lui avoit « donnés. »

Ce récit singulier, qui donne bien la note contemporaine, ne doit pas être imaginaire. Loys Guyon l'avait trouvé dans un manuscrit qu'il possédait « écrit de la main du sieur de la Barre, valet de chambre du roi François Ier du nom, qui avoit laissé des mémoires de plusieurs propos qu'il avoit ouy dire en la chambre dudit Roi, lorsqu'il étoit en charge ».

LES REPAS

PRENDS avec trois doigts les aliments (1530). « Apprends à te servir de la cuiller et de la fourchette selon la mode des gens bien élevés (1618). » Voilà, en deux préceptes, toute l'histoire de la bienséance à table pendant le XVIe siècle : on commence par manger avec les doigts, on finit par manger avec la fourchette.

Ce n'est pas que la fourche ou fourchette fût inconnue : de tout temps, le cuisinier a eu la sienne pour manier les viandes; l'écuyer tranchant, ou la personne chargée de ce soin, ont eu leur fourchette pour découper; souvent même ils la laissaient dans le plat, pour permettre aux convives de saisir plus aisément les morceaux. Mais l'antiquité tout entière et le moyen âge ont passé sans avoir l'idée d'utiliser la fourchette pour porter les aliments journaliers de l'assiette à la bouche.

Jadis j'ai raconté cette histoire (1); je demande la

(1) Dans *les Propos de Valentin* (Paris, 1886), p. 24, et dans *le Meuble en France au XVIe siècle* (Paris, 1887), p. 178. Depuis.

permission d'y revenir, autant pour préciser certains points, que pour mieux élucider, à l'aide de nos manuels, ce chapitre peu connu de la vie privée.

Carpe cibos digitis; est quiddam gestus edendi :
Ora nec immundâ tota perunge manu,

disait Ovide aux élégantes de son temps : « Cueillez les mets avez vos doigts; il y a une certaine façon pour manger, et n'allez pas vous souiller tout le visage d'une main malpropre (1) ». Le moyen âge dit les choses plus crûment :

Ne touche ton nez à main nue
Dont ta viande est tenue (2).

Mais comment s'y prenait-on pour manger avec les doigts ? Les *Civilités* vont nous l'apprendre.

Une fois les mains lavées, cérémonie qui se pratique au moyen d'un bassin plein d'eau parfumée que l'on passe de main en main avec force politesses (3), un enfant dit la bénédiction, et l'on se met

---

M. Alfred Franklin a traité la question avec beaucoup de sagacité dans l'un des volumes les plus curieux de *la Vie privée d'autrefois* (*les Repas*, p. 26 et suiv.).

(1) « Au lieu de se jeter sur les plats comme une malapprise, elle touche délicatement les mets du bout des doigts, prend chaque bouchée en silence, sans se remplir la bouche, etc. » (Lucien, *Dialagues des courtisanes.*)

(2) *Contenances de table*, du XVe siècle.

(3) « M. d'Essé ne voulut jamais laver avec Mme la Seneschalle ma grand'mère, et ne lavoit jamais qu'avec ses deux filles, » dit Brantôme qui parle quelques lignes plus loin d'un gentilhomme « qui ne voulut jamais laver avec mon père, tant il lui portoit honneur et respect ». (Brantôme, XIII, 28, 29.) Voir p. 45 et 83.

à table. Devant chaque convive est le *tranchoir*, plaque de métal, de bois, ou de pain bis très épais, ronde ou carrée, sorte de coussin sur lequel on coupera la viande. « Le verre à boire se place à droite, ainsi que le couteau à couper la viande, bien essuyé; le pain à gauche. La serviette sur l'épaule ou sur le bras gauches (Érasme). » On voit qu'il n'est question ni de fourchette, ni même de cuiller.

Les viandes se passent généralement toutes découpées; chacun « prend avec trois doigts ce qui lui est offert, ou tend son tranchoir pour le recevoir (Érasme) »; et Calviac ajoute : « On coupe la viande en menus morceaux sur le tranchoir. Il ne faut point porter la viande à la bouche tantost d'une main, tantost de l'autre; mais que tousjours on le face avec la main droite, en prenant honestement le pain ou la chair avec trois doigts seulement. » Si la viande est grasse et pleine de jus, « il est grossier d'y plonger les doigts; mais on prend le morceau que l'on veut avec son couteau », pour le porter sur le tranchoir. Les gâteaux et les pâtés se prennent avec la cuiller posée dans le plat : « On renverse le morceau sur son tranchoir, et on rend la cuiller (Érasme). »

Si l'aliment est liquide, une sauce par exemple, — car les sauces se servaient séparément, dans des plats creux ou des écuelles, « on y trempe sa chair après les autres; si les autres y trempent leur pain, on pourra aussi tremper le sien honnestement, et

sans le tourner de l'autre costé après qu'on l'aura trempé de l'un, ny le gadrouiller dedans le plat (Calviac) ». S'il y a une cuiller dans l'écuelle, « on peut la prendre pour y goûter, mais on la rend après l'avoir essuyée à la serviette (Érasme) ». Les potages sont également servis dans des écuelles. Un jeune Suisse, Platter, étudiant la médecine à Montpellier, raconte ainsi (1) le dîner chez son maître, le célèbre Catelan, où il était logé : « Les jours gras, à midi, on mange une soupe garnie de naveaux ou de choux; elle est au mouton, rarement au bœuf; ce bouillon est peu abondant. On mange cette soupe avec les doigts, chacun dans son écuelle. » Ailleurs, il dit encore : « Comme nous mangions la soupe à la mode du pays, c'est-à-dire en la prenant avec les doigts pour boire ensuite le bouillon, un des nôtres chercha noise bien gratuitement à l'hôtesse pour avoir une cuiller, car il n'en existait point dans la maison, et nous n'avions sur la table qu'un seul grand couteau attaché à une chaîne de fer, dont chacun se servait à tour de rôle. On ne connaît pas, comme chez nous (en Suisse), l'usage si commode pourtant des cuillers. »

Ces habitudes font comprendre pourquoi les *Civilités* exigent qu'on se lave les mains en commun, avant le repas : « Il faut laver à la vue de la compagnie, quoyque tu n'en eusses pas de besoing, afin

(1) *Voyage de Platter*, déjà cité.

que ceux en soient acertenés, qui mettent la main au mesme plat, où tu la mets (1). »

Les *Civilités* s'occupent même de la manière de mâcher : « Les Allemands, dit Calviac, mâchent la bouche close et trouvent laid de faire autrement. Les Français, au contraire, ouvrent à demi la bouche et trouvent laide la procédure des Allemands. Les Italiens y procèdent fort mollement, et les Français plus rondement, et en sorte qu'ils trouvent la procédure des Italiens trop délicate et précieuse. Et ainsi chacune nation a quelque chose de propre et différent des autres. Parquoy l'enfant y pourra procéder selon les lieux et coustumes d'iceux où il sera. »

On essuyait les doigts à la serviette et, dans les petits ménages, à la nappe ; en hiver quand on recevait quelque personnage d'importance, on avait même soin de lui donner une serviette qu'on faisait « un peu chauffer (2) ». Dans les bonnes maisons on changeait de serviette à chaque service, usage qui commençait à tomber en désuétude du temps de Montaigne : « Je plains, dit-il, qu'on n'aye suivi un train que j'ai vu commencer à l'exemple des rois : qu'on nous changeast de serviette selon les services, comme d'assiette (3). »

---

(1) La femme est, en effet, le potage de l'homme ;
Et quand un homme voit d'autres hommes parfois
Qui veulent dans sa soupe aller tremper leurs doigts,
Il en montre aussitôt une colère extrême.

(Molière, *l'École des Femmes*.)

(2) *Bienséance*, de 1618.

(3) *Essais*, III, 13, 242.

En somme, on mange tout avec les doigts : les aliments solides, sur le tranchoir ; les aliments liquides ou mixtes, dans l'écuelle, soit que chacun ait la sienne, soit qu'elle serve à plusieurs convives ; dans ce dernier cas, on procède comme à la gamelle. On se sert beaucoup de son couteau (1), exceptionnellement de la cuiller ; pour la fourchette, il n'en est pas encore question.

Saint Bonaventure raconte l'histoire d'une princesse grecque du XIe siècle, épouse du doge Domenico Silvio de Venise, qui ne touchait jamais ses aliments avec les doigts, mais les portait à la bouche au moyen de « certaines petites fourches en or et à deux dents » ; et « voyez le châtiment de Dieu : subitement son corps fut atteint d'une maladie hideuse qui le changea tout en pourriture ». Une fantaisie de jolie femme, qui pouvait avoir de telles conséquences, ne devait pas faire école. Les rares fourchettes, signalées dans quelques inventaires du moyen âge, sont faites pour manger les mûres par exemple, ou les grillades brûlantes au fromage,

(1) « Les Italiens se plaisent à avoir chacun son cousteau ; mais les Alemans ont cela en singulière recommandation, et tellement qu'on leur fait grand déplaisir de le prendre de devant eux, ou de leur demander. Les Français au contraire : toute une pleine table de personnes se serviront de deux ou trois cousteaux, sans faire difficulté de le demander, ou prendre, ou le bailler s'ilz l'ont. » (Calviac.) — « Qui aura deux cousteaux, qu'il m'en preste un. — N'avez-vous point de couteau ? — Non. George, prestez moy vostre cousteau. — Il n'est pas aigu. — Je le vay esguiser, baillez le moy, je le feray bien trancher. » (*The French School-maister*, Londres, 1612.)

tout ce qui peut endommager les doigts. Quant aux fourchettes d'argent, dont parle un chroniqueur (1), et qu'on voyait à Plaisance au XIVe siècle, nous ignorons si elles servaient à l'écuyer tranchant ou aux convives, ce qui est tout autre chose.

Quoi qu'il en soit, c'est le pays vénitien qui devait le premier introduire la fourchette en Europe. Le voyageur Jacques Le Saige, de passage à Venise en 1518, assiste à un repas chez le doge et signale comme une nouveauté « qui lui semble chose honneste, que cheux seigneurs, quand ils volloient mangier, prenoient la viande à toute (avec) une fourquette d'argent (2) ». Quelques années plus tard, Sabba da Castiglione (3) parle d'un mangeur intrépide : « N'allez pas croire qu'ils se serve de la pointe du couteau, ou de la fourchette *à la vénitienne*, il ne travaille qu'avec les doigts. »

En 1574, Henri III, revenant de Pologne et passant par Venise, qui lui fit une réception magnifique, ne manqua pas de remarquer la façon nouvelle pratiquée par ses hôtes et s'empressa de l'introduire à la cour de France. Le texte suivant détermine la première apparition de la fourchette en France ; c'est le récit fait par un contemporain (4) d'un dîner à la cour d'Henri III : « Ils ne touchoient

(1) *Chronique de Giov. Musso*, Muratori, XVI.
(2) *Voyages de Jacques Le Saige*, Douai, 1852.
(3) *Ricordi, Vinegia*. Voir p. 169.
(4) *Isle des Hermaphrodites*, p. 105.

jamais la viande avec les mains, mais avec des fourchettes ils la portoient jusques dans leur bouche, en allongeant le col et le corps sur leur assiette... Il y avoit aussi quelques plats de salade ; ils la prenoient avec des fourchettes, car il est deffendu en ce pays-là de toucher la viande avec les mains, quelque difficile à prendre qu'elle soit ; et ayment mieux que ce petit instrument fourchu touche à leur bouche, que leurs doigts. Après ce service, on apporta quelques artichauts, asperges, pois et fèves escossées, et lors ce fut un plaisir de les voir manger cecy avec leurs fourchettes ; car ceux qui n'étoient pas du tout si adroits que les autres, en laissoient bien autant tomber dans le plat, sur leurs assiettes, et par le chemin, qu'ils en mettoient en leurs bouches. » Preuve que la fourchette est une nouveauté, puisque, même parmi les familiers du roi, plus d'un n'a pas encore eu le temps de s'habituer à manœuvrer « le petit instrument fourchu ». — « Et après qu'on eust tout osté, on apporta un grand bassin d'argent doré, avec un vase de mesme étoffe, et dedans de l'eau où on avoit trempé de l'iris, avec laquelle ils lavèrent leurs mains ; toutefois, elles ne devoient pas trop sentir la viande, ny la gresse, car ils ne l'avoient pas touchée, ains (mais) seulement la fourchette. »

La mode nouvelle était entrée à la cour, mais il s'en fallait qu'elle fût acceptée partout, même chez les plus grands seigneurs. Les « dames galantes » se servaient encore tantôt de leurs doigts, tantôt de

la fourchette : « Lorsqu'elles mangent des pastez et autres friandises chaudes, et y pèchent, elles mettent, dit Brantôme, la main dedans *ou* avec les fourchettes. » Et Montaigne confesse qu'il « s'ayde peu de cuiller et de fourchette, et mord souvent sa langue, parfois ses doigts, de hastiveté ». Il faut attendre le XVIIe siècle pour que les *Civilités* recommandent l'emploi de la fourchette, et même de la cuiller, comme nous l'entendons aujourd'hui (1).

Nous venons de voir quelle était la façon de manger ; quant à la façon de boire, voici ce que les *Civilités* nous apprennent. Quand le verre se met sur la table avec le couvert, on le place à droite ; mais, dit Calviac, « le plus souvent, en France, on ne tient pas le verre à table ». Si l'on a soif, on demande à boire, et le valet apporte un verre qu'il remplit suivant le désir du convive et remporte après que l'on a bu. Boire est l'occasion d'une foule de politesses ; on échange des santés pendant le repas, et cet échange se fait avec beaucoup de courtoisie. Tantôt on vide son verre en saluant, tantôt on se borne à « saluer avec grâce, approchant le verre des lèvres et y goûtant légèrement pour faire semblant de boire ; cela satisfera un convive de bonne compagnie ». (Érasme.)

On admettait « qu'un convive offrît à un autre son propre verre pour y boire » ; parfois aussi « tout

(1) Voir dans *Voyages et Voyageurs de la Renaissance* (Paris, 1895), ce que dit Thomas Coryat à ce sujet, p. 132.

le monde buvait dans le même verre » ; et les traités de civilité recommandent, dans ces deux cas, de « s'essuyer soigneusement la bouche avant de boire (1) ».

Montaigne, voyageant en Italie, raconte que, dans les repas officiels, « on luy présentoit un bassin d'argent sur lequel il y avoit un verre avec du vin et une petite bouteille, de la mesure de celles où on met de l'encre, pleine d'eau. Il prend le verre de la main droite, et de la gauche cette bouteille, et verse autant qu'il lui plaît d'eau dans son verre, et puis remet cette bouteille dans son bassin. Quand il boit, celui qui sert lui présente ledit bassin au-dessous du menton, et lui remet après son verre dans le bassin ».

Le repas terminé, « les mets étant desservis, l'on recueille les restes pour la netteté dans un grand plat ou quelque jolye corbeille. L'on lève la nappe avec les reliefs de pain, si jà ils n'ont esté ostés.

---

(1) *Civilités* d'Érasme et de Calviac.

Si l'on boit, et que l'envie
Vous prenne de boire aussi,
Votre couppe bien j'espie,
Et d'un curieux soucy,
Je veux boire au mesme endroit
Où vostre bouche beuvoit.

(*Bigarrures* du Sr des Accords.)

Au XVIIe siècle, c'est encore un usage de courtoisie affectueuse et, en 1643, Ogier, se trouvant en Hollande, dit que le célèbre Heinsius « ne pouvoit se lasser de l'embrasser ; il nous fallut boire ensemble dans son verre ».

Cependant l'on porte les cure-dents (1) dans un beau plat. Finalement, sur un linge de belle et fine toile estendue sur la table, se met le plat-bassin et se donne l'eau à laver, premièrement aux plus mettables de tous ; s'il n'y en a qu'un de singulière prééminence, avec une serviette particulière, et puis aux autres avec la leur, approchant d'eux le bassin en telle façon qu'ils y arrivent deux ou trois par ensemble (2) ».

Ainsi, on « lave les mains » avant et après le repas, coutume générale qui explique la quantité d'aiguières et de bassins qui sont parvenus jusqu'à nous, les uns en matières précieuses, en or, en argent ou en émail, les autres en cuivre, en étain ou en faïence. Les plats de François Briot, les grands plats creux hispano-moresques ou italiens, avec ou sans ombilics, sont des *bassins à laver les mains*, de même que les plats dits « à reptiles » imaginés par Bernard Palissy; quand on les remplissait d'eau, les poissons, les

(1) *Cure-dents*. L'amiral Coligny « portoit toujours un cure-dents, fust en la bouche, ou sur l'oreille, ou en la barbe (Brantôme, *Vie du prince de Condé*). » — « Le repas de ce gentilhomme finy, le cure-dents verdelet en la bouche, il s'en alloit (*Le Fort inexpugnable*, 1555). — Les *Civilités* blâment cette habitude : « Ce n'est pas belle coustume, quand l'on sort de table, de porter en la bouche son cure-dent, à guise de l'oiseau qui fait son nid, ou bien sur l'oreille comme les barbiers. Et qui porte son cure-dent pendu au col commet une faute (*Le Galatée*). » Dans *Le Petit Jehan de Saintré* (p. 84), la dame des belles cousines « se purge les dents d'une épingle ».

(2) *Bienséance*, de 1618.

coquillages, les plantes et les animaux aquatiques, que l'artiste avait eu l'ingénieuse idée d'y représenter d'après nature, semblaient s'animer et vivre dans leur élément. Chez le paysan même, *laver les mains* avant de manger était obligatoire ; seulement, au lieu de bassins, « tous alloient laver leurs mains au puits, à la pierre duquel aiguisoient leurs couteaux (1) ».

A l'aiguière et au bassin mobiles, le XVIIe siècle substitue la fontaine fixée au mur, dont il nous reste de beaux modèles en cuivre et en faïence. Sous la Restauration, la fontaine disparaît à son tour, remplacée par l'odieux rince-bouche, — une des innovations les plus fâcheuses du XIXe siècle, — que la renaissance proscrit hautement comme indigne d'un homme bien élevé : *Certé palam os colluere, elegantiæ alienum videtur* (2).

Les heures des repas étaient assez variables ; cependant le « desjeuner » avait lieu généralement une heure après le lever du soleil ; le dîner entre 8 heures et demie du matin et midi : « J'ay déjà disné, dit un des interlocuteurs de Mathurin Cordier. — A quelle heure ? — A 8 heures et demie ; et vous ? — Nous ne disnons point devant 10 heures et demie, et quelquefois à 11 ; il nous faut attendre mon père, qu'il

(1) Du Fail, *Eutrapel*.

(2) *Bienséance*, id.

soit revenu de la Cour. » On soupait vers 5 ou 6 heures.

Tout le monde, grandes personnes et enfants, mangeait la tête couverte. Toutefois, dit Calviac, « si, pendant que l'enfant sera à table, survient quelqu'un à qui il luy faille oster son bonet, ayant nettoyé ses doigts à sa serviette, il le pourra oster, l'abaissant, tout bellement sur le derrière, de peur que quelque cheveu ne tombe aux platz ou à la viande ». On restait même la tête couverte devant le Roi de France, « sauf la personne à qui Sa Majesté daigne adresser la parole (1) ».

Nous n'avons pas à nous occuper ici de la façon d'apprêter les mets, de la question culinaire proprement dite ; mais quelle était l'ordonnanee d'une table bien servie ? Mathurin Cordier va nous l'apprendre ; il fait raconter par un écolier le banquet auquel celui-ci vient d'assister chez son oncle (2).

« Les principaux du festin estoient ceux-cy : quatre syndics, le lieutenant de la ville et deux autres, les premiers d'entre les sénateurs. » L'amphitryon occupait le milieu de la table et, suivant l'usage, le jeune neveu aidait au service. La maîtresse de maison « estoit assise au bout de la table, afin de se lever plus aisement quelquefois, pour donner ordre à servir ». On se mit à table « quasi à

(1) *Il Trinciante* (1604).

(2) *Colloque* 22, livre IV.

dix heures » et l'on en sortit « un peu devant midy ».

« En premier lieu, on servit de petites croûtes tendres emmiellées avec hypocras, d'œuvre de patissier. On servit après des jambons salés, andouilles enfumées, saucisses, langues de bœufs, salées et fumées, et ce pour donner appétit et pour faire boire. Du même rang (service) furent entremeslées vinaigrettes et salades de laitues pommées, des fricassées de fressures d'oiseaux, des hachis de veau avec les moyaux (jaunes) entiers d'œufs. Et suffit des entrées jusqu'ici, qui fut le premier mets (service).

« Voici ce qui estoit au second mets : un pâté, des poulets bouillis avec laitues, du bœuf, du mouton, du veau, du pourceau frais, du potage bien assaisonné avec moyaux d'œufs, du saffran et verjus, même quelques potages d'herbes. A peine furent ces choses sur table, quand on nous commanda de les lever.

« Je viens donc au troisième mets, auquel fut le rôti mis sur table, poulets, pigeons, des oisons gras, cochons, conils (lapins), épaules de mouton, finalement deux sortes de venaison mise en pâté; deux perdrix entremeslées avec un lapin, des fèves vertes fricassées et des pois cuits en gousse. Et y avoit une grande truite qui avoit esté divisée en quatre, hormis la queue, et mesme un grand brochet, lequel estoit aussy parti en quatre. Je tais les petits et médiocres poissons, en partie bouillis, en partie ou rôtis ou frits, mesme les écrevisses de

rivière, le tout en grand nombre. Mais cela estoit plutôt pour la montre que pour nécessité ; car on n'en goûta quasi point.

« Presque à chacune viande estoit la sauce propre que le cuisinier avoit faite d'un meilleur artifice. Et ne défailloient les capres avec de l'huile et du vinaigre, citrons, oranges, olives, vinaigre rosat et suc d'oseille.

« Enfin, comme personne ne mangeoit ni chair, ni poisson, mon oncle commanda d'apporter l'issue (1), de laquelle la principale chose estoit du fromage frais, bien gras, et mesme du vieil en plusieurs sortes, tartes, tourteaux, du riz cuit au lait et bien sucré, des pêches, figues, cerises, raisins, dattes ; au dessert, toutes sortes de confitures et autres choses.

« Il y avoit si grande abondance de vivres qu'à peine la table les pouvoit porter. Il y fut changé quatre ou cinq fois d'assiettes. Nous reportions les viandes grasses quasi tout entières en la cuisine, tant y en avoit peu qui y touchoient, à cause des viandes plus délicieuses qui y estoient.

« Le vin estoit blanc, couvert (foncé), blafard, sanguin et, pour chaque couleur, des sortes différentes. Ils estoient tous quasi excellens, mais le vin de Bourgogne que l'on appelle communément d'Arbois estoit fort recommandable et singulier. »

A lire ce menu et la plupart des menus contemporains, on se figure volontiers que nos aïeux

(1) La dernière partie du diner, qui comprend le dessert.

étaient doués d'un appétit formidable ; je crois qu'il faut en rabattre. Leur estomac était plus solide que le nôtre, je n'en doute pas; ils aimaient, comme on aime encore en province, à *bourrer* leurs convives, c'est entendu. Mais, dans cet amas de victuailles, on ne mangeait pas de tout, on choisissait, comme à nos tables d'hôte, où chacun ne mange que ce qu'il lui plaît et laisse le reste.

Et puis, bon nombre des plats présentés sur la table n'étaient là que pour la montre et disparaissaient sans qu'on y touche, Mathurin Cordier vient de nous le dire. Ce goût pour l'exhibition et la surcharge est une tradition qui vient du moyen âge et de l'antiquité. La tradition a survécu, et nos grands dîners officiels ne sont pas sans analogie avec les banquets d'autrefois, à cela près que nous y mettons plus de mesure, ou moins de sincérité, comme on voudra. Le XVIe siècle est encore naïf ; il garnit le dressoir d'une vaisselle somptueuse qui ne sert pas; il installe à grands frais des lits de parade où personne ne couche ; et il fait étalage d'une profusion de mets décoratifs qui retourneront à la cuisine intacts ou à peu près (1).

(1) Du temps de Henri II, « la table du roi étoit dressée par les officiers de fourrière, le service apporté par les gentilshommes servants, pannetier, échanson et écuyer tranchant, l'huissier marchant devant eux, suivi des officiers de retrait du gobelet qui couvroient ladite table (mettaient le couvert) avec les révérences et essais qu'on a accoutumé de faire. Puis après, le pain étoit deffait et la viande préparée ; le service conduit par un huissier, maître d'hôtel, pannetier, pages de la chambre, écuyer de cuisine et garde-vaisselle ; la

serviette présentée par le maître d'hôtel pour essuyer les mains ; la table bénite par quelque cardinal, ou autre prélat ; les bassins à eau à laver présentés à la chaire dudit seigneur. Les trois services de ladite table continués, sans oublier la présentation de la coupe. Ledit repas parachevé par le donner à laver, et les grâces dites. » (L. Guyon, *Diverses Leçons.*)

L'Isle des Hermaphrodites donne des détails sur le service de table à la cour de Henri III. En 1599, Thomas Platter, se trouvant à Orléans, assiste au dîner de Henri IV : « Il était assis à une longue table et n'avait auprès de lui que son bâtard César, Monsieur, âgé de quatre ou cinq ans. Celui-ci était à la gauche du Roi et avait ses serviteurs particuliers. La nef royale était d'argent doré et fort belle ; on y mettait tout ce qui appartenait à la table royale. On porta au Roi une foule d'excellents mets ; l'échanson les saupoudrait d'un peu de pain, les goûtait, puis les présentait au Roi. A chaque plat nouveau, on étendait devant le Roi une serviette de fine toile blanche. Lorsque le Roi refusait d'un plat, on l'enlevait aussitôt. Son vin était dans une petite bouteille de verre recouverte d'osier ; chaque fois qu'il désirait boire, on lui en versait dans un verre à pied en cristal, au fond duquel étaient des pimprenelles. Le Roi but à trois reprises, et chaque fois il vida son verre. A la porte principale, et aux différentes portes de la maison, se tenaient les gardes-suisses; dans la salle même les gardes écossais ; ces gardes portent les armes royales brodées or et argent sur leur uniforme. La salle du repas était si absolument pleine de monde, qu'on pouvait à peine y faire un pas. J'étais tout près de la table. On laisse entrer n'importe qui sans la moindre difficulté ; mais il est interdit de porter un manteau, afin de laisser voir tout ce que l'on a sur soi. Après dîner, le Roi joua quelques instants aux dés dans la salle, puis son carrosse le conduisit au jeu de paume. »

LE COUCHER

Le dernier chapitre des *Civilités* d'Erasme et de Calviac concerne le coucher.

Le lit est le meuble par excellence ; son histoire est celle de la famille. Rappelez-vous les beaux vers du poète (1) : «

Qu'il soit en courtiné de brocart ou de serge,
Triste comme une tombe ou joyeux comme un nid,
C'est là que l'homme naît, se repose et s'unit,
Enfant, époux, vieillard, aïeule, femme ou vierge.

Funèbre ou nuptial, que l'eau sainte l'asperge,
Sous le noir crucifix ou le rameau bénit,
C'est là que tout commence et là que tout finit,
De la première aurore au feu du dernier cierge.

De tous les meubles, le lit est le plus intime. L'armoire, le coffre, le dressoir renferment les objets de toilette et de vaisselle, la table appartient à tous les convives, le siège est banal ; ce sont des meubles collectifs. Seul le lit est personnel : com-

(1) J.-M. de Heredia.

pagnon du sommeil et de la maladie, il console, il repose et fait oublier. Il enveloppe le corps, l'abrite, le défend du froid, et ce contact immédiat, sans cesse renouvelé, crée entre l'individu et le lit une affinité, une sympathie particulières ; nous aimons notre lit comme une partie de nous-mêmes.

Chez les anciens, on le fait bénir par le prêtre ; on le respecte à ce point que le matin, en se levant, on prend soin de ramener les draps pour ne pas laisser à découvert les traces du corps sur « le lit sacré (1) ». « O lict pudique ! ô chaste lict ! » s'écrie Gilles Corrozet en ses *blasons* :

Où la femme et le mary cher
Sont joinctz de Dieu en une chair,
Lict d'amour sainct, lict honorable,
Lict somnolent, lict vénérable !

Le lit est le « parement des chambres » et le grand seigneur, comme le paysan, tous veulent un lit bien tenu, coquet, appétissant, « d'un coustil blanc comme neige, » avec des draps qui sentent la rose et la lavande, « un lit » très gentil tant qu'il peut estre (2) ». Chacun en est fier, le pare,

(1) Tanta fuit multis sacri reverentia lecti
Ut dicas nullo concubuisse loco,
Nam post somniferæ surgentes munia noctis,
Mane recens pressos obvoluêre locos,
Indicio ne essent vestigia corporis.

(Sambuc, *Emblemata*.)

(2) Gille. Corrozet, *Blason du lit*.

le pomponne de son mieux et le conserve pieusement.

Vasari raconte à ce propos une jolie anecdote. Pier Francesco Borgherini, gentilhomme florentin, possédait dans son palais un lit de noces magnifique avec le mobilier assorti, exécuté par les plus grands maîtres contemporains. Aussi attachait-il un grand prix à cette chambre et, dit Vasari, « il ne faut pas s'étonner que plusieurs grands personnages l'aient sollicité de la leur vendre pour l'offrir à des princes et à des grandissimes seigneurs ».

« Or pendant le siège de Florence, Pier Francesco se trouvait à Lucques. Giovan Battista della Palla, qui avait un certain nombre d'objets à expédier en France, désirait y joindre les beaux meubles de cette chambre, pour les offrir au roi François de la part de la seigneurie de Florence. Il sut si bien manœuvrer, que les gonfaloniers le chargèrent d'enlever les meubles, et de les payer à la femme de Pier Francesco. Giovan Battista s'étant rendu chez Pier Francesco, sa femme, qui était chez elle, le reçut avec les plus grandes injures que l'on ait jamais adressées à un homme : « Seras-tu donc, » lui dit-elle, « assez hardi, toi, Giovan Battista, le « dernier des regrattiers, vil marchand de rien, « pour enlever les ornements des chambres des gen- « tishommes, et dépouiller cette ville de ses objets « les plus riches et les plus glorieux, comme tu l'as « toujours fait et comme tu le fais encore, afin d'en « parer des étrangers, nos ennemis ! Mais ce n'est

« pas toi qui m'étonnes, homme du peuple, ennemi « de ta patrie ; ce sont les magistrats de cette cité « qui tolèrent des scélératesses aussi abominables. « Ce lit, que tu veux avoir pour satisfaire tes inté- « rêts personnels et ta soif de l'argent, malgré que « tu caches ta méchante âme sous une feinte piété, « ce lit est le lit de mes noces pour l'honneur « duquel Salvi, mon beau-père, a fait faire cette « décoration magnifique et royale. Je le révère en « souvenir de lui et par amour pour mon mari ; « je le défendrais au prix de mon sang et de ma « vie même. Sors d'ici avec tes brigands, Giovan « Battista, et va dire à celui qui t'a envoyé que, « là où j'entre, je ne permets à personne de rien « enlever. Si ceux qui te donnent leurs commis- « sions, homme vil et de peu, veulent faire un pré- « sent au roi François de France, qu'ils dépouillent « leurs propres maisons, qu'ils enlèvent les lits et « les ornements de leurs chambres. Quant à toi, si « tu as encore l'audace de te présenter ici, je te « ferai connaître chèrement et à tes dépens le res- « pect que tes pareils doivent avoir pour les maisons « des gentilshommes. » « Ainsi parla Mme Marguerite, femme de Pier Francesco Borgherini. Son noble courage et sa présence d'esprit furent cause que ces précieux joyaux (*gioie*) sont encore conservés dans leur maison (1). »

(1) Vasari. éd. Milanesi, V, 196, VI, 261. Quelques restes de cette décoration sont conservés à la *National Gallery*.

Dans la salle, le lit occupe la place d'honneur, près de la cheminée, entre la chaire réservée aux matrones et aux vieillards, et la ruelle qui longe le mur. « Aulcuns, dit Philibert de l'Orme, désirent le lict estre au côté droict, comme c'est le meilleur ; » car les gens de la Renaissance, très bons appréciateurs du confort, quoi qu'on en dise, — mais de leur confort à eux, qui ne ressemble en rien au nôtre, — trouvaient avec raison plus agréable et plus pratique, quand on est couché, d'avoir à droite la vue de la chambre et des fenêtres, et à gauche celle de la ruelle.

Entre gens bien élevés, partager son lit est une politesse courante : « Dormez-vous seul en ce lit-là ? demande un gentilhomme à un autre. — Ouy, monsieur, et si davantage vous vous trouvez tard en ce quartier, vous me ferez une grande faveur d'en disposer comme du vôtre (1). » L'*Heptaméron* (2) parle de « deux gentilshommes qui avoient vécu en si grande et parfaicte amytié, que ce n'estoit qu'un cœur, qu'une maison, un lict, une table et une bourse ». Après la bataille de Dreux, « M. de Guise fit bonne chère (au prince de Condé, son prisonnier), luy présenta la moitié de son lict, et couchèrent tous deux ensemble aussy familièrement comme si jamais n'eussent estez ennemys, mais comme bons amys et cousins ger-

(1) Duez, *Dialogues*.
(2) XLVII.

mains (1) ». François Ier faisait le même honneur à Bonnivet, Charles IX à La Rochefoucauld, Henri IV à d'Aubigné.

En voyage, on était bien obligé parfois, faute de place à l'auberge, de faire lit commun avec le premier venu, ce qui n'était pas toujours sans inconvénient , témoin la mésaventure d'Eutrapel couché près d'un joueur de vielle, et passant la nuit « à se défendre à belles restes (à toute extrémité) de ces coquins de poux et infanterie de puces, qui lui faisoient la guerre par tous les coins de sa chemise (2) ».

L'habitude de coucher à deux était tellement dans les mœurs que les Traités de civilité s'en occupent, et font à ce sujet les recommandations nécessaires :

> Quand viendra que tu seras au lict,
> Si auprès de toy est couché quelque homme,
> Tiens doucement tous tes membres à droyt,
> Alonge-toy et garde à son endroyt
> De le fascher alors aucunement (3).

Calviac ajoute quelques préceptes d'hygiène : « Il ne faut pas, dit-il, se coucher à l'envers, ne au contraire la face contre le lict, mais de costé parceque cela est plus sain, » et Loys Guyon, en sa qualité de médecin, consacre un chapitre à

(1) Brantôme, V, 273.
(2) Du Fail, *Eutrapel et un vielleur.*
(3) P. Broë. Lyon 1555.

la *Situation qu'on doit tenir pendant qu'on dort, tant pour la civilité que pour la santé.* Il faut « dormir sur le costé droit au premier sommeil, afin que la viande descende au fond de l'estomach..... Puis au second sommeil, ayant demeuré quelques quatre heures ou environ sur ledit costé droit, on se doit retourner sur le gauche, afin que le foye se pause et estende mieux sur l'estomach..... Le dormir sur le ventre ne vaut rien ; le dormir sur le dos engendre bien souvent pierres et sable ». Il est malsain de « dormir les yeux ouverts, ou la bouche ouverte... Parler et ronfler de nuit est une très grande incivilité ». Sur quoi le docteur donne une recette pour s'empêcher de ronfler, et termine en invitant « les parents et les pédagogues à contraindre les enfants encore tendrelets à se coucher en honneste et due situation. Outre que c'est chose salubre, c'est aussi grande civilité, et d'estre mauvais coucheur, j'en ay veu advenir beaucoup de débats et querelles, et souvent entre le mary et la femme (1) ».

La nuit, pour s'éclairer, on allumait tantôt la lampe, tantôt la veilleuse, ce qu'on appelait le *mortier*, vase à large base, ayant la forme d'un mortier de pharmacien, *a kind of small chamber lampe*, dit Cotgrave. Elisabeth d'Autriche « tenoit allumé, en la ruelle de son lit, un mortier plein de cire, pour lire et prier Dieu dans ses heures, au lieu que les

(1) *Diverses leçons.*

autres princesses et reines le tiennent sur le buffet (1) ». Le plus souvent on se servait d'un flambeau de cire ou de suif (2). L'*Heptaméron* raconte l'aventure d'un amoureux, — il s'agit de Bonnivet, — qui pénètre la nuit dans la chambre d'une dame, « et entré qu'il fut, vit tout cette chambre tendue de linge blanc, le parement et le dessus de mesme, et un lict de toile fort déliée, tant bien ouvré de blanc qu'il n'estoit possible de plus ; et la dame seule dedans avec son scofion et sa chemise toute couverte de perles et de pierreries, ce qu'il vit par un coing du rideau, avant que d'estre apperceu d'elle ; car il y avoit un grand flambeau de cire blanche, qui rendoit la chambre claire comme le jour. Et de paour d'estre cogneu d'elle, alla premièrement tuer le flambeau (3) ».

Cette historiette soulève un petit problème assez délicat, sur lequel je demande la permission de dire un mot. Couchait-on avec ou sans chemise ? La jolie dormeuse de l'*Heptaméron* conserve la sienne, mais est-ce la règle ou l'exception ? Dans les *Comptes du monde adventureux* (4), « une dame, prête à se coucher, est vestue d'un manteau fourré et par le dessous toute nue ». Le Bandello (5) parle d'une jeune fille couchée « qui avait déjà

(1) Brantôme.
(2) Voir ci-après, p. 77.
(3) *Heptam.*, XIV.
(4) XXXVI.
(5) XXXVIII.

dépouillé sa chemise, et qui saute du lit sans se vêtir autrement ». Dans les *Arrêts d'amours*, un jeune homme « soudainement jette la couverture du lit où il estoit couché, et se lève tout nud comme s'il venoit du ventre de sa mère ». Ailleurs, une jeune femme « venoit souvent la nuit à la fenestre, où parfois estoit toute nue par l'espace de deux grosses heures, à veoir de quel coté le vent venoit ». Dans les *Sérées* (1) « un soldat se jette hors du lict, tout nud, et commence à crier : goujat, apporte ma chemise ». Citons encore l'histoire du docteur qui « avoit coustume de dormir sans chemise (2) ». Tout cela paraît assez concluant surtout quand on se rappelle que, naguères encore, les Napolitaines ôtaient leur chemise pour se coucher.

Mais, s'il y a des textes pour, il y a des textes contre. Tout à l'heure nous avons vu Eutrapel passant la nuit à l'auberge avec sa chemise. Brantôme, qu'on est toujours sûr de rencontrer dans ces matières, dit que, pendant l'été, « les femmes couchées dans leurs beaux licts, n'y pouvant endurer ni couvertes, ni linceulx (draps), se mettent en leurs chemises retroussées ». Guillaume Bouchet est encore plus catégorique : il raconte (3) l'aventure d'un médecin qui s'échappait la nuit de son lit, afin

(1) La 25e.
(2) *Moyen de parvenir*, III, 42.
(3) 8e Série.

d'aller retrouver sa chambrière : « pour y remédier, quand il dort, sa femme could la chemise de son mary avec la sienne, et se sentant pris il ne bouge, et on dirait que c'est un loup qui est pris au piège (1) ».

Que conclure de textes aussi contradictoires ? que beaucoup de gens couchaient sans chemise, mais que cet usage n'était pas général, et dépendait sans doute de la saison, de la latitude et de la fortune.

(1) On peut encore citer, en remontant jusqu'au VIIe siècle, un texte d'Isidore de Séville : *Camisias vocamus, quod in his dormimus in camis, id est in stratis nostris.*

LES CIVILITÉS EN ITALIE

Dans l'avis au lecteur, placé en tête de la *Civilité* de 1537, Pierre Saliat s'exprime ainsi : « La nation françoise ne le cède à nulle autre, ains (mais) les excède en toute honnesteté contenance, gestes, mœurs, et pour faire bref, en toutes manières de faire et dire gratieuses, humaines et civiles : lesquelles elle semble avoir quasi de nature, tellement que les estrangiers, mesme les italiens, deviennent lourds et grossiers et se font mocquer d'eux, s'ils veulent ensuyvre la grâce tant bonne et tant ouverte, laquelle, sans en rien contrefaire, montrent naifvement, courtoisement et libéralement les François en tous leurs actes et leurs dictz. » Présomption française, dira-t-on ; c'est bien possible ; mais il est piquant d'entendre exactement les mêmes éloges et les mêmes critiques dans la bouche d'un Italien dont personne ne suspectera la sincérité. L'élégant auteur du *Cortegiano*, le Castiglione, vante « la prompte vivacité qui se voit en

la nation françoise quasi en toute chose, ce qui n'avient mal en eux, ains (mais) ha grace, pour ce qu'elle leur est fort propre et naturelle, et qu'on ne voit en eux aucune affectation. On trouve bien plusieurs italiens, ajoute-t-il, qui se voudroient d'imiter et ensuivre cette manière de faire, lesquels ne sauroient faire autre chose que branler la teste en parlant, et faire les révérences de travers, de mauvaise grâce ; et, quand ils se promènent par la ville, ils cheminent si fort, que les serviteurs et laquais ne les peuvent suivre ; et par ce moyen leur semble qu'ils sont bons françois, et qu'ils ont cette liberté, laquelle véritablement n'avient guères qu'à ceux qui ont été nourriz en France, et ont pris de jeunesse cette manière de faire.... Tout ce qu'ont de bon les italiens en leurs vestemens, en la manière de festoyer, banqueter, manier les armes et en toute autre chose convenable au courtisan, ils le tiennent des François (1) ».

Quoi qu'il en soit, les *Civilités* proprement dites sont une spécialité du Nord. Les Italiens n'ont rien qui ressemble aux petits Traités d'Erasme et de Calviac ; ils s'en tiennent au vieux formulaire redigé par Jean Sulpice de Veroli à la fin du xve siècle et renfermant quelques préceptes rudimentaires sur les *Contenances de table*. Quant à leurs moralistes, ce sont des lettrés, qui n'écrivent que pour les

(1) Traduction de Gabriel Chappuys, 1580.

hommes faits et traitent la question de haut, sans s'abaisser jusqu'aux vulgaires prescriptions de la civilité (1). Le Castiglione dépeint le *Parfait Courtisan*, l'homme de cour accompli, comme Platon sa *République*, Xénophon son Roi, et Cicéron son *Orateur*. Çà et là quelques traits de critique dans le genre de celui-ci qui dénote chez certains courtisans, voulant faire les « bons compagnons », des coutumes au moins singulières : « Ils se poussent du haut en bas des degrez ; ils se frappent et donnent l'un à l'autre des coups de bâton sur les reins. Ils se jettent des pougnées de poussière dedans les yeux ; ils font rouler leurs chevaux sur eux, ès fossés, ou au pendant de quelques montagne. Après quand ils sont à table, ils se jettent au visage les potages, les sausses et gelées, renversent tout et puis se prennent à rire, de manière que celui qui sçait faire le

(1) Voici quelques recommandations que je trouve dans la petite encyclopédie de Grapaldi *De partibus ædium* (1516) : « Dès qu'on s'est levé, il faut se soulager le ventre, si on peut ; expectorer la salive et les mucosités pituiteuses, si on en a produit pendant la nuit ; se peigner les cheveux en remontant vers le haut de la tête ; se débarrasser l'oreille avec le cure-oreille des malpropretés qui démangent ; se moucher. Il faut bassiner la bouche avec de l'eau, surtout en été ; se laver les mains et le visage, les essuyer avec un linge de toile, et les oindre avec une poudre, un corps gras ou les baigner avec de l'eau parfumée... Après dîner, pendant les longs jours, faire la sieste, puis entrer dans sa bibliothèque pour y faire la lecture ; de là, sortir de la maison pour la chasse ou pour les affaires ; rentrer, manger frugalement, enfin se reposer dans un lit délicat. Voilà ce qui convient le mieux pour la santé. Mais surtout *ne passerculos nec gallos gallinaceos imitetur, quibus coitus est frequentior.*

plus de telles choses semble le meilleur courtisan et le plus gaillard (1). »

La *Civile Conversation*, d'Estienne Guazzo, est encore un traité littéraire sur les bonnes et les mauvaises compagnies, où l'auteur parle à peine de la civilité et se borne à renvoyer le lecteur, désireux d'en connaître les principes, au livre intitulé *le Galatée* (2).

La première édition du *Galatée* parut à Milan en 1559. L'auteur, Jean della Casa, distingue, parmi les manières d'agir dans le monde, celles qui peuvent choquer les sens ; ensuite, celles qui s'opposent à la volonté ; enfin, celles qui manquent de proportion et ne s'accommodent pas avec la personne, le temps ou le lieu. Tout cela paraît bien subtil et d'une ordonnance assez confuse. En passant, le moraliste signale les fautes principales contre la

(1) Traduction de Gabriel Chappuys, 1580.

(2) « Je ne veux adviser celuy qui parle, de tenir la teste droite, de se garder de lécher ou de mordre les lèvres, et de mettre peine d'accompagner les gestes des paroles, comme le bal est accompagné du son des instruments ; et ne me semble pareillement convenable de proposer à celui qui escoute, qu'il se garde d'un regard rude, de se tordre le corps, d'un sourcil trop grave, de monstrer un visage trop triste, de regarder entour de soy, de parler à l'oreille, de rire sans occasion, de bailler, de se monstrer fâché... Je ne veux, dis-je, parler de ces choses, pour ce que ce seroit vouloir réciter le *Galatée*, avec les livres que sur cette matière ont écrit les philosophes moraux et les rhétoriciens. Ces choses s'apprennent, non tant en lisant, qu'en hantant compagnie... Il nous suffira donc de dire pour cette heure que, touchant cette action, il faut composer tout le corps en manière qu'il ne semble ny tout d'une pièce, ny aussi entièrement desnoué. » (*Civile conversation* d'Estienne Guazzo, traduction de Gabriel Chappuys.)

tenue ; en somme, sa dissertation, fort élégante, pourrait mieux s'appeler ; *l'Art de plaire dans la conversation*, titre sous lequel elle a été traduite en français au XVIIe siècle (1).

Sabba da Castiglione a moins de prétention et plus de bonhomie. Les *Ricordi* (2), recueils de leçons sur la conduite d'un gentilhomme dans le monde, parurent en 1546. Sabba ne se pique pas de littérature ; son style est diffus, plein de redites, ses phrases interminables et sa langue le pur lombard. Mais il parle naïvement et tempère la sévérité de ses conseils par une foule d'anecdotes qu'il raconte avec une saveur particulière. En voici une (3) qui touche de trop près à notre sujet pour ne pas lui donner une place :

« Il y a quelques années, quand la malheureuse Italie renfermait des cours nombreuses, magnifiques et honorées, aux pays de Lombardie, il y avait deux serviteurs plus affectionnés que discrets de deux gentilshommes qui passaient pour des courtisans renommés dans toute l'Italie. Comme on demandait à ces serviteurs quelles étaient les habitudes de leurs maîtres, le premier, un peu naïf (*assai dolce di sale*), s'imaginant faire l'éloge de son seigneur, répondit : « Qu'il ne sortait jamais de chez lui sans « rester une heure devant son miroir à se peigner les

(1) *Galatée ou l'Art de plaire dans la conversation.* Paris 1668.

(2) Voir *la Gazette des Beaux-Arts* (juillet 1884).

(3) *Ricordo*, p. 82.

« cheveux, qu'il se rasait au moins deux fois la se-
« maine, qu'il avait des habits précieux, de drap, de
« satin, et de panne, de couleurs et de formes variées ;
« que, l'été comme l'hiver et le reste du temps,
« il se servait de savonnettes, d'huiles parfumées et
« d'eaux bien fleurantes, jurant que sa garde-robe
« contenait plus d'odeurs que les deux boutiques des
« plus célèbres parfumeurs de Naples... Personne,
« en Espagne, ni en Italie, ne savait mieux que lui
« porter le brodequin, lequel était alors très à la
« mode parmi les courtisans... Lorsqu'il se rendait
« à la cour, parfumé, peigné et brossé, sur sa mule,
« la houssine blanche à la main, et les patenôtres
« de pâte odoriférante au cou, tout le monde l'admi-
« rait et le regardait comme le plus brave, gentil
« et gracieux courtisan de toute l'Italie. Quant à
« sa propreté, je n'en dirai qu'un mot : pendant
« les douze ans que je suis resté avec lui, je ne l'ai
« pas vu une seule fois manger la salade sans gants,
« pour ne pas se souiller les doigts (1). »

(1) « Il était très beau garçon de sa personne, et s'habillait très richement, changeant souvent de vêtements et imaginant toujours quelque mode nouvelle de broderies ou de déchiquetage. Ses bonnets de velours montraient tantôt une médaille (enseigne), tantôt une autre. Je ne dis rien des chaînes, des anneaux et des bracelets. Les montures qui lui servaient pour se promener en ville, mule, genet, turc ou haquenée, étaient plus luisantes qu'une mouche. La bête qu'il devait monter, couverte de harnais riches et tachetés d'or battu, était toujours parfumée de la tête aux pieds ; de telle sorte que l'odeur du musc, de la civette, de l'ambre et des autres parfums précieux se faisait sentir dans toute la rue. Romano le parfumeur disait publiquement que Messer Simpliciano lui donnait plus à gagner en une semaine que vingt autres gentilshommes de Milan

« L'autre, qui n'était pas plus fin, » répondit à « son tour : — « Mon maître n'est pas de cette « façon ; c'est un franc compagnon, magnifique, « splendide, gracieux, jovial et familier. Il n'aime « ni les miroirs, ni les brosses. Chez lui, pas d'autre « peigne que le râtelier qu'il a dans la bouche (1), « avec lequel, quand il est à table, il frippe comme « un paladin. Mais n'allez pas croire qu'il se serve « de la pointe du couteau ou de la fourchette à la « vénitienne ; il ne travaille qu'avec ses doigts « et les manœuvre plus prestement que le meilleur « joueur de luth de toute l'Italie, fût-il Giovan « Maria Guido. S'il mange bien, par la grâce de « Dieu, il boit encore mieux ; et s'il mange comme « un paladin, il boit comme un géant. Il veut du « vin juif et non du vin chrétien (baptisé), assurant « que l'eau est faite pour les poissons et pour les « bêtes, mais non pour les hommes de bien « comme lui. Il boit si dévotement que les larmes « lui en viennent aux yeux d'attendrissement, et le « verre quand il le détache de ses lèvres, est plus « sec que s'il était resté au soleil du midi sous le « signe du Cancer ou du Lion. En tout temps, la « nuit comme le jour, il dort également bien, Dieu « le bénisse ! mais jamais moins de seize heures...

dans toute l'année... Il avait encore un certain parler niais et fastidieux, s'exprimant très doucement et en s'écoutant lui-même ; si bien que personne, ou bien peu le fréquentaient... » (Bandello, 2e partie, 48.)

(1) Il y a là un jeu de mots intraduisible en français.

« Des habits, il n'en a cure ; des odeurs, il n'en « parle pas ; pour l'eau, il ne connaît que celle des « puits ; pour l'huile, que celle de sa lampe... S'il « rentre chez lui, avant d'aller chez madame et les « enfants, il passe à la cuisine et nous jouons en- « semble à la mourre des saucisses et du cervelas « frais ; ou bien nous chantons quelque gentil « refrain de cabaret ; ou bien encore nous jouons « aux cartes... Bref, c'est un bon compère, franc, « sans cérémonie et sans gêne, qui, à table et par « gentillesse... » Mais je m'arrête : il serait impossible d'aller plus loin sans parler latin.

LES CIVILITÉS EN ESPAGNE

Comme les Italiens, les Espagnols n'ont pas à proprement parler de *Civilités ;* mais, au lieu de philosopher sur la matière, ils affectionnent la forme du dialogue qui convient mieux à la tournure de leur esprit. Les *Colloques* de Louis Vivès, *Colloquia, sive linguæ latinæ exercitatio* (Nuremberg, 1532), sont le modèle du genre. Vivès (1492-1540), qui passa une grande partie de sa vie à Bruges où il mourut, était intimement lié avec Érasme. Comme lui, il composa de nombreux livres de pédagogie et, comme lui, il eut la pensée d'enseigner aux enfants le savoir-vivre ; seulement il trouve moyen de le faire en insérant dans ses *Colloques*, composés pour exercer les enfants à la langue latine, la plupart des principes élementaires de la bonne tenue.

Malgré la grande renommée de leur auteur, et bien que ces dialogues aient eu de nombreuses édi-

tions, — une des dernières traductions espagnoles est de 1788, — ils sont peu connus. Ils fourmillent cependant d'indications précieuses. Vivès entre dans les moindres détails ; il les recherche et les prodigue, non sans coquetterie; latiniste achevé, il veut montrer à ses élèves que tout peut se traduire en latin. Ces petits tours de force littéraires, qu'il accomplit avec une souplesse et une virtuosité rares, nous valent une suite de scènes familières, minutieusement fouillées, et pleines de particularités que l'on chercherait vainement ailleurs.

Les *Colloques* de Vivès mériteraient une étude spéciale. Faute de mieux, voici quelques extraits qui donneront une idée générale du livre. Pour être plus exact, j'emprunte la traduction française de Benjamin Jamin, publiée en 1573 :

Le lever du matin. — Un jeune homme se fait habiller par sa vieille servante.

« Voulez-vous une chemise blanche ?

— Je n'en ay point besoin maintenant, celle-cy n'est pas trop sale; j'en prendroy demain une autre. Donnez-moi mon pourpoint.

— Lequel ? le simple ou le double (avec ou sans doublure) ?

— Lequel il vous plaira. Baillez-moi mes esguillettes (1) de cuir.

(1) Cordons ferrés par les deux bouts, pour attacher le haut de chausses au pourpoint

— Elles sont rompues. Prenez celles de soye, car vostre pédagogue l'a ainsi commandé. Que vous faut-il de plus? voulez-vous votre hault et votre bas de chausses, à cause de la chaleur?

— Non, non; donnez-moy mes chausses longues. Je vous prie, attachez-moy. Baillez-moy mes souliers.

— Lesquels? ceux qui sont couverts ou escolletés?

— Les couverts, à cause de la fange. Attachez-moi à nœud coulant double, car cela est plus beau et mieux séant

— Rien moins; le nœud coulant seroit incontinent deslié, et vostre soulier vous tomberoit des pieds. Il vaut mieux, ou bien à nœud double serré, ou bien à un serré et un coulant. Prenez vostre saye à manches et vostre ceinture tissue.

— Non, pas cela. Donnez-moy doncques ma ceinture violette de lin.

— Tenez, ceignez-vous à la mode Françoise (1). Peignez-vous premièrement des grosses dents du peigne, puis après des menues. Mettez vostre bonnet sur le sommet de vostre teste et ne le rejetez pas

(1) Note du commentateur Petrus Motta : « Les Allemands laissent tomber jusqu'aux genoux cette partie de la ceinture où s'attache l'épée ; ils ceignent donc leurs cuisses et non leurs reins, de façon à pouvoir tirer plus facilement ces épées allongées dont ils se servent. Les Flamands se ceignent un peu plus haut que les Allemands ; mais les Français se ceignent à peu près au nombril, comme le faisaient auparavant les Espagnols, qui maintenant commencent à se ceindre à la mode allemande. »

sur le derrière, comme estes coustumier, ne sur le front, ne sur les yeux.

— Ah ! que vous estes importune et ennuyeuse !

— Et vous, trop gentil et mignon ; donnez-moy un petit baiser. Or, maintenant mettez-vous à genoux, et devant ceste image de nostre Sauveur, dites l'oraison... Pendez ce mouchoir à vostre ceinture pour vous moucher et nettoyer. O le vaillant personnage, et bien empesché à rien faire !

— Retirez-vous d'icy, mocqueuse que vous estes. Allez, ou je vous chasseray bien avec ce soulier, et vous arracheray le couvre-chef de la teste. »

Le REPAS SCOLASTIQUE se passe chez un maître d'école ; c'est le souper du soir des élèves :

« Le maître de table : — Six heures dea ; sus, enfans, sus debout. Dressez les tables, mettez la nappe dessus, apportez les sièges, les serviettes, les tranchoirs ronds et quarrez, le pain. Est-ce fait ? Vous, apportez de la cervoise, et vous, tirez de l'eau de la cisterne. Mettez les voirres sur la table... Enfans, lavez tous les mains et la bouche. Qu'un chacun tire son cousteau et nettoye son pain si quelque cendre y tient, ou si quelque charbon est en la crouste. Celuy qui a charge cette sepmaine de prier devant le repas, qu'il prie... Et vous, Brugalois, avez-vous un cousteau ?

— Or, je n'ay que faire de cousteau. Je rompray des dents en mordant, ou mettray menu à morceaux avec les doigts.

— L'on dit qu'il sert de beaucoup aux gencives et à la blancheur des dents, de mordre à mesme, sans cousteau. Ces potages se refroidissent déjà! apportez la chauffrette (le réchaud), reschauffez-les un petit devant que y trempiez vostre pain... Hola! Gingolfe, ne torchez point vos lèvres de la main ou de la manche, mais torchez les et vostre main ensemble à la serviette, car pour cest effet on vous l'a donnée. Ne touchez point à la chair, sinon du costé que vous en voudrez prendre. Dromon, vous ne voyez pas que vous tachez vos manches de la graisse de la chair. Rebrassez-les, si elles sont fendues jusqu'aux espaules; si elles ne le sont, resserrez-les, ou bien troussez-les jusques au coude; que si elles retombent, attachez-les d'une espingle ou, ce qui vous adviendra mieux, d'une espine. Vous, mon petit maistre, vous appuyez (vous vous accoudez) sur la table : où avez-vous appris cela? En quelque tect (étable) à pourceaux? Holà, ho, mettez luy sous le coude un coussinet. »

Le repas terminé, le maître de table donne ses instructions pour desservir. serrer les restes dans le garde-manger, etc. : « Que chacun nettoye son cousteau et le serre en la gaine. Ho, Cinciole, ne curez pas vos dents de la lancette (canif), car cela est nuisible; faites un curedents d'une petite plume, ou d'un petit baston tendre aigu, et les raclez doucement, de peur que ne faciez quelque incision ès gencives et en tiriez du sang. Lavez vos mains, devant que l'on rende grâces à Dieu. Levez la table

et appelez la chambrière, et qu'elle apporte le balay. »

Dans la SALLE A MANGER, Vivès nous transporte chez un riche particulier :

« Hier nous vinsmes tous en sa salle à manger, lieu descouvert, frais et ombrageux; tout estoit bien appresté, aorné en bel équipage... Il y avoit un grand buffet plein de riches vaisseaux de toutes matières, d'or, d'argent, de cristal, de voirre, d'yvoire, et de pierres excellentes; d'autres aussi de matière plus vile, comme d'estain, de corne, d'os, de bois, de terre, où l'artifice enrichissoit la vilité de la matière; car c'estoient plusieurs choses taillées et tournées, toutes bien polies et nettes, et desquelles la splendeur esblouissoit presques les yeux. Vous eussiez vu là deux grands lavemains d'argent avec les bords dorez, desquels le milieu estoit d'or avec les armoiries. Chaque lavoir avoit son gouteron, desquels le bec estoit doré. Il y avoit aussi un autre vaisseau de verre à mettre eau, ayant le tuyau doré, avec un bassin à laver les mains, ouvrage de Malace, proprement madré (1), phioles de toutes sortes, et deux d'argent pour mettre vin très excellent. Le dessus du buffet estoit couvert d'un gros tapis à grand poil, apporté de Turquie.

(1) *Opere Malacensi probè sandaracato.* L'index des *Colloquia*, au mot *Sandaraca*, dit : « une sorte de minéral qui se trouve ès mines d'or et d'argent, appelé communément arsenic rouge. » Il s'agit donc ici de vases de Malaga à reflets métalliques rouges.

Il y avoit deux petites tables dressées loing du buffet, avec des tranchoirs d'argent quarrez et ronds; à un chacun y avoit sa salière, le couteau, le pain, et la serviette. Soubs le buffet y estoit un vaisseau pour refreschir le vin, et des grands brocs à vin. Puis plusieurs sortes de sièges, selles, doubles selles, petits bancs bas, et une selle qui se ploye d'une belle façon, préparée pour la dame, avec un coussin fait de soye, et le marchepied... Il y avoit une grande table à tenir les viandes, brochée à l'antique de carreaux de diverses couleurs, marquetée, qui avoit esté au Prince Dicéarche; il l'acheta, au plus offrant, assez chère, seulement parce qu'elle avoit esté à cestuy-là, afin qu'il eût quelque chose de ce Prince. On baille de l'eau à laver les mains, premièrement avec grands refus et mutuelles invitations, donnant l'honneur l'un à l'autre... mais le maître de la maison, selon son droit, ordonna des places. La table fut beneiste par un petit enfant, brièvement, curieusement, et en rithme. »

Terminons par la CHAMBRE ET VEILLÉE DE NUICT.

« Pourquoy veillez-vous plustost à la lampe qu'à la chandelle? Usez de cierges (bougies de cire) desquels la senteur n'est point mauvaise.

— La mèche est en iceux plus tremblante, et la vapeur n'est saine non plus; et, ès chandelles de suif, la mèche est plus souvent de chanvre et non de coton; car ces revendeurs cherchent profit sur toutes choses avec tromperie. Mets de l'huile dedans

ceste lampe; tire avec une aiguille la mèche, et la mouche. Apporte aussy les mouchettes et mouche ceste chandelle. Ne jette pas à terre le moucheron, de peur qu'il ne fume; mais estains dedans les mouchettes, puisqu'elles sont couvertes (à couvercle). Pose la table sur ses pieds en la chambre et le petit poulpitre sur la table.

— Celuy qui est arrêté (fixe), ou celuy qui tourne ?

— Lequel tu voudras. Donne-moy ces deux ou trois plumes qui ont le tuyau large, et la boëte à poudre. Apporte moy de l'armoire *Cicéron* et *Démosthène*, et du poulpitre mon livre où j'écris ce que je collige, et mes registres plus grandets, entends-tu ? Apporte moy le cinquiesme livre en rang depuis le premier.

— Quel est le titre d'iceluy ?

— Les *Commentaires* de Xénophon. C'est un livre bien accoustré (relié), couvert de cuir, avec petitz crochetz et bossettes de cuyvre.

— Je ne le trouve pas.

— Je m'en souviens maintenant : je l'ay serré au quatriesme banc (rayon) près de là. En ce banc il n'y a rien que des livres descousus, qui ne sont pas reliez, comme ceux que l'on apporte freschement de la boutique des imprimeurs et libraires. Déferme-moy (détache les fermoirs) le *Cicéron;* ouvre, tourne encores trois ou quatre feuillets jusques à la quatriesme Tusculane... Accoustre-moy mon lict.

— Dans quelle chambre ?

— En ceste chambre large et quarrée. Mets dessus (le lit) le coustil (la courte pointe) de plume, l'autre de bourre. Regarde que le châssis soit assez ferme. Oste le chevet (traversin) et au lieu, mets deux coussinetz. Durant ceste chaleur, j'aime mieux ce tapis que ces linceulx si déliez. Emporte ceste courtine car, pour chasser les moucherons, j'aime mieux un pavillon (moustiquière).

— J'ay senti ici peu de moucherons; de puces et de poux trop (1).

— De toutes ces petites bestes desquelles nous sommes tourmentez durant l'été, aux chambres, nulle ne me fait tant mal au cœur que les punaises. Mets-moy icy un réveille-matin, et y mets un empeschement au droit de quatre heures du matin; je ne veux pas plus longtemps dormir. Oste-moy mes souliers. Mets icy une selle (siège bas) à costé, où je me siéray: que j'aye un pot de chambre près du lict, sur une escabelle. »

(1) Voir ci-dessus, p. 28 et suivantes.

LES CIVILITÉS EN ANGLETERRE

PARMI les *Civilités* de provenance anglaise (1), nous signalerons le *Book of Curtesye* de Caxton et le *Stans puer ad mensam*, petit poème attribué à John Lydgate, imprimé par Caxton et plusieurs fois réimprimé par Wynken de Worde; le *French Schoole-Maister*, *Queene Elizabethes Achademy*, le *Booke of Demeanor*, etc. Dès l'année 1532, c'est-à-dire deux ans après sa première apparition à Bâle, la *Civilité* d'Erasme était déjà traduite en anglais. Quant à Mathurin Cordier, nos voisins se l'étaient si bien approprié qu'ils avaient anglicisé son nom sous la forme de *Cordery*.

Le *French Schoole-Maister* est un manuel de civilité à deux fins : il enseigne à la fois le savoir-vivre et la langue française. L'édition que je possède (2), est de 1612 ; la première aurait paru, dit-on, en

(1) Non citées dans le *Répertoire des ouvrages pédagogiques du XVIe siècle*. Paris, 1886.

(2) Provenant de la bibliothèque du baron Pichon.

1573. Le texte est en anglais avec la traduction française en regard. L'auteur, qui ne donne que ses initiales C. H., est un Français, Claude Hollyband, c'est-à-dire Desainliens (1).

Malgré la nationalité de son auteur, le *French Schoole-Maister*, recueil de « familières confabulations non moins plaisantes que profitables », est bien anglais par la forme et le fond ; il sent à plein nez son terroir. Le lecteur en jugera par les deux scènes qui suivent :

Nous sommes dans la chambre d'un jeune fils de famille en train de faire sa toilette du matin ; deux domestiques l'assistent, une servante et un page. « Marguerite, baillez-moy mes chausses ; dépeschez-vous, je vous prie. Où est mon pourpoint ? Apportez mes jartières et mes souliers. Donnez-moi ce chausse-pied. — Prenez premièrement une chemise blanche, car la vostre est trop sale, n'est-elle pas ? Attendez un peu, elle est encore moite, que je la seiche au feu ; j'auray tôt fait. — Où avez vous mis ma ceinture et mon escriptoire ? Où sont toutes mes besognes ? Pierre apportez-moi un peu d'eau pour laver mes mains et la face ; je ne veux point d'eau de rivière car elle est trouble ; donnez-moy, je vous prie, de l'eau de puits ou de fontaine. Prenez l'esguière et versez sur mes mains ; versez de haut, qu'attendez-vous ? — Ne vous scauriez

(1) Renseignements fournis par M. le secrétaire du musée de Kensington.

vous laver au bassin ? Aurez-vous tousjours un serviteur à vostre queue ? Vous estes trop mignard. — Veux-tu que je me lave ma bouche et la face, où j'ay lavé mes mains, comme on fait en plusieurs maisons en Angleterre (*as they do in many houses in England*) ? Baillez-moi une touaille. Chambrière, donnez-moy maintenant mon desjuner, car je suis prêt. Sus, hatez vous (1). »

Si l'on rapproche ce petit tableau d'une lettre d'Erasme que nous rapportons ailleurs (2), la propreté anglaise du XVIe siècle aurait été plutôt en retard qu'en avance sur la nôtre. Aujourd'hui c'est elle qui nous donne le bon exemple.

Une autre scène bien anglaise est la description d'un dîner chez un bourgeois de Londres qui réunit à sa table une quinzaine d'invités.

« Femme, irons-nous dîner ? J'ay certes grand faim. — Quand il vous plaira, mon amy ; tout est prest, la viande se gaste ; il est midy passé. — Or sus, allons disner, Messieurs, vous estes tous les bienvenus. »

Ici commencent les échanges de politesse habituels : « Ça, lavons les mains, qu'attendez-vous ? — Lavez premièrement, je me laveray bien après. — Lavons tous ensemble. — Monsieur, que faites-vous là ? Lavez avec nous. — Quant à moy, j'ay

(1) On peut comparer cette scène avec celle empruntée à L. Vivès, p. 72.

(2) *Voyages et Voyageurs de la Renaissance*, p. 70.

lavé. — Et moy, je n'ay rien manié depuis que je me suis lavé. »

Même cérémonial pour s'asseoir : « Séez-vous, Monsieur. — Pardonnez-moy de cela ; ce sera après vous. — Séez-vous le premier, je me séeray bien après. — Vous vous séerez là ; n'ay-je pas la puissance de commander en ma maison ? — Oui dea, Monsieur. — Quand je seray dans la vostre, faites de moi comme il vous plaira. Or sus donc, séez-vous cy, auprès de ceste jeune damoiselle. — Bien, par commandement je le feray, encore que ce soit à demi contre mon vouloir. »

On appelle les enfants « pour bénir la table ». On sonne la cloche. « Jacques, dit la mère à son fils, où estes vous ? que n'estes vous allé au-devant de vostre père et de vostre oncle ? Je le diray à vostre maistre, je vous ferai fesser. Allez vistement dire grâces, et prenez vostre sœur par la main, ostez vostre bonet, et faites la révérence. — Bien, ma mère, j'y vay. Vous estes le bien venu, mon père et toute vostre compagnie. »

La table des enfants, est dressée au bout de la grande table. Un enfant lit à haute voix « un chapitre ou deux du nouveau Testament », il marque « d'un petit d'encre ou croy » (à l'encre ou à la craie) l'endroit ou il en est resté, et le dîner commence.

D'abord le bœuf salé traditionnel « avec un peu de moustarde », arrosé « d'ale ou de cervoise » ; puis la choucroute, les navets, les raves, et les

viandes bouillies, chapon, « gigot farsi aux aulx », qu'un convive refuse « car il sentiroit les aulx, trois, voire quatre jours après ». Ensuite vient le rôti, épaule de veau, coq d'Inde, poulets. « Monsieur, dit un convive à son voisin, seray-je vostre escuyer tranchant ? — Ouy dea, Monsieur, à ceste condition que je seray vostre eschanson. — Nous sommes d'accord. Voulez-vous ceste aile de poule, ou ceste cuisse ? — Quant à moy, j'aime le blanc de la poule et vous aimez le croupion, est-ce vrai ? — Vous estes un gaudisseur comme je voy. »

On attaque la venaison et le gibier, — un pâté de daim dans sa croûte, — que l'on accompagne « de moustarde sucrée », des merles, des alouettes, des bécasses, des perdrix, du lièvre à la sauce noire. On boit de l'ale, de la bière et du « vin claret » mélangé d'eau : « Monsieur, je bus hier du meilleur vin françois qui soit point en toutes les tavernes de Londres. — Où est-ce ? — A l'enseigne de la Rose, à Temple barre. — Ayons-en une quarte. De quoy riez-vous ? — Je ris de vostre page, qui vous a humé une tassée de vin, et puis se torche le bec, comme s'il n'y avoit touché. »

Entre temps l'amphitryon gourmande ses gens : « Que fais-tu là, grand lourdaud ? A quoi songes-tu ? Veux-tu aller mettre la nappe, méchant pendart ? Guillaume, baillez ici du pain. Vous n'apprendrez jamais à servir ; que ne mettez-vous le pain avec une assiette et non pas avec la main ? Je le vous ai dit plus de cent fois. Pierre, donnez-

moi de la bière, tenez le pot, tenez-le bien ; vous répandez ; ne voyez-vous pas ce que vous faites ? »

Mais on frappe à la porte : ce sont deux nouveaux convives, le compère et la commère, qui viennent à l'improviste pour dîner. Il faut serrer les rangs : « Faites-moi un peu de place ; vous tenez plus de place que trois autres ; voyez-vous quel fessier il a ! Reculez-vous, messieurs, je vous prie, ne m'attendez point, je feray disner d'avocat. — Qu'entendez-vous par cela ? — N'ouistes-vous jamais parler du desjeuner de chasseurs, disner d'avocats, souper de marchants et collation de moynes ? celui qui fait tous ces repas ne fait-il pas bonne chère ?... » Quant à la commère, c'est une franche Anglaise, qui a déjà « bu à ce matin un trait de malvoisie, avec une petite rostie (*a little toste*) ».

On apporte enfin l'*issue* comprenant le poisson, « un brochet à la sauce d'Allemagne » avec « une carpe à l'estuvée », et le dessert, fruits crus et cuits, fromage gratté (râpé) ; tartes, flans, gâteaux, etc.

C'est le moment de faire un peu de musique. Les livres nécessaires sont « dans le coffre, dans un petit escrin à main gauche ». Chacun prend sa partie et chante, ou joue d'un instrument. Le père appelle son fils et sa fille pour servir ; on boit de plus belle, on mange des marrons, des fromages variés, fromage de brebis, angelot de France, parmesan, fromage de Hollande, avec du beurre frais, arrosés de vin du Rhin.

Le dîner est achevé. L'amphitryon boit à toute la compagnie, la remerciant « de lui avoir faict tant d'honneur que d'estre venue à sa maison. Je suis marri que je n'ai pas le moyen de vous faire meilleure chère, mais une autre fois viendra ». Les convives remercient à leur tour, la table est enlevée de ses tréteaux, les grâces dites par les enfants, les mains lavées et chacun se retire chez soi (1).

(1) On peut comparer le récit de ce dîner avec celui donné plus haut p. 47, d'après Mathurin Cordier.

LES CIVILITÉS EN ALLEMAGNE

Chez les Allemands, Pierre Schade (Mosellanus), Hegendorf, Cammermeister, Ulrich de Hutten et les autres ont enseigné le beau latin et les belles manières ; quelques-uns de leurs ouvrages sont même imprimés à Paris et à Lyon, mais aucun ne vaut le *Grobianus*, aucun n'a eu sa popularité.

Grobianus et Grobiana est un poème latin en trois livres, vingt-sept chapitres et cinq mille vers. On se découragerait à moins ; mais avec de la patience, en procédant par gorgées, on arrive au bout et, tour compte fait, on ne regrette pas sa peine.

La première édition est de Francfort (1549) ; il y en a eu plusieurs, on connaît même une traduction anglaise du dernier siècle ; c'est donc un livre à succès. L'auteur, Frederick Dedekind, inspecteur des églises réformées du diocèse de Lubeck, était un original qui ne manquait ni d'humour, ni de finesse. J'imagine qu'il fut frappé de l'uniformité des manuels de civilité qui couraient l'Allemagne,

ce qui lui donna l'idée d'en composer un de sa façon. Son *Grobianus* prend exactement le contre-pied des autres ; il enseigne le savoir-vivre à rebours. C'est le manuel du mauvais ton, le code raisonné de l'homme mal élevé, du rustre (en allemand *Grobian*). Le paradoxe, mené jusqu'au bout avec un sérieux et une conviction imperturbables, appuyé d'arguments débités le plus gravement du monde, arrive précisément au résultat cherché par l'auteur. Son apologie à outrance de la grossièreté est la meilleure critique que l'on en puisse faire.

Par exemple, il dira au jeune homme : « Ne perds pas ton temps à te peigner ; une certaine négligence sied à la jeunesse et pas une femme ne te reconnaîtra pour son maître, si elle s'aperçoit que tu soignes ta chevelure comme elle. Laisse tes cheveux tels qu'ils sont, tout entremêlés de plumes ; c'est leur plus bel ornement et la preuve la plus certaine que tu ne couches pas sur la paille. — Se laver les mains et la figure est une vraie honte, et l'hygiène s'y oppose ; on vu des gens en mourir. Que les autres se lavent, si bon leur semble, tu n'en prendras pas d'humeur (1) . »

(1) Voici encore une recommandation : « Dans certains pays, on suspend à son nez un anneau d'or ou de pierres précieuses, comme le font les riches Indiens. La fortune ennemie t'a-t-elle refusé ces trésors, ne t'en afflige pas ; écoute plutôt le conseil d'un ami qui ne te veut que du bien. Comme la stalactite glacée, suspendue au toit, embellit la maison pendant les brumes de l'hiver, ainsi la goutte qui s'échappe de deux narines embellit un jeune visage. Toutefois, il est une limite que tu sauras toi-même déterminer : quand le liquide se répandra sur tout ton visage, c'est que le moment est venu de

A la jeune fille il recommande « de boire de grands coups de vin ; — de se décolleter hardiment, car on aime les belles choses que l'on voit, et personne ne se soucie de celles qu'il ignore et qui restent cachées ; — de chercher ses puces, s'il le faut, devant tout le monde ; entre les femmes et les puces, la guerre est à l'état permanent ; il faut poursuivre l'ennemi dans sa retraite, séance tenante, l'en extraire et l'écraser sans pitié ».

Dans la rue, Grobianus doit « marcher les yeux égarés, de l'air d'un jeune taureau échappé ; — bousculer les passants ; éternuer et tousser dans la figure des gens, pour les rafraîchir en été ; — ne saluer personne ; le chapeau doit être rivé sur la tête comme une tiare ». Grobiana « regardera partout, de manière à voir ce qui se passe devant et derrière ; elle mangera des pommes en marchant, s'arrêtera devant les bateleurs, et découvrira la jambe aussi haut que possible ».

Quant à la toilette, il faut « taillader à fond le pourpoint, les souliers et les chausses ; c'est la mode et cela vous donne un air militaire et grand seigneur. La moustache sera longue et pendante, chose très utile à plusieurs points de vue ; si quelque ordure est tombée dans le verre sans qu'on s'en aperçoive, les poils et la barbe l'arrêteront au passage et l'empêcheront de pénétrer plus avant ; en

t'essuyer, et tu ne manqueras pas de le faire soit avec le coude, soit avec ton habit ou ton chapeau, etc. »

outre, la moustache servira de filtre pour clarifier le vin qui coulera plus pur dans le gosier ». La jeune fille portera « des chaussures crottées, c'est la marque d'une fille laborieuse. Elle plantera sa coiffure de fleurs sur le nez ; pour quel motif ? innocente que tu es, ces fleurs parfumeront délicieusement tes narines , au lieu de s'évaporer dans l'air... »

Mais l'heure est venue de se mettre à table: grosse affaire pour nos bons aïeux, surtout pour les Allemands, mangeurs et buveurs déterminés. Dedekind est leur compatriote, il les connaît par le menu et n'avance aucun fait, — il a soin de le déclarer dans sa préface, — dont il n'ait été témoin. Son répertoire de préceptes ne laisse rien à désirer; j'en traduis quelques-uns au hasard, sauf à résumer les commentaires qui sont interminables.

« Choisir toujours la meilleure place; pourquoi la céder à un autre? Ne sommes-nous pas tous sortis du même limon, ombre et poussière les uns comme les autres? — Si l'on arrive en retard, il faut expulser un des convives de son poste; s'il hésite, l'arracher de force en le prenant par le cou; Caton lui-même ordonne de céder au plus fort; — lâcher la ceinture pour que le ventre se répande à l'aise, sans cependant débrider tout à la fois; on s'y prendra graduellement pendant le repas. — Plonger les deux mains dans les écuelles; nettoyer son assiette avec la nappe; retirer son soulier pour repasser son couteau; à ceux qui s'étonnent,

répondre que c'est votre habitude. — Si l'on tarde à servir, inventer des passe-temps ingénieux, par exemple, couvrir d'arabesques à la pointe du couteau les plats d'argent ciselés, piquer la nappe à coups redoublés, frapper bruyamment le réchaud avec son couteau; ce procédé a deux avantages : d'abord les oreilles délicates sont charmées d'une musique imprévue; ensuite le cuisinier et le maître de maison seront prévenus et se corrigeront à l'avenir. — Cassez les noix avec le poing, d'un seul coup ; la table tremble, la vaisselle saute en l'air, les verres se brisent, les bouteilles se renversent, et chacun est émerveillé de tant de puissance... — Avoir soin de déposer toujours les écales dans l'assiette du voisin (1) ».

(1) « Le morceau que ta main vient de porter à ta bouche est-il trop chaud? N'en dis rien, dissimule autant que possible, afin que les autres y soient pris comme toi... Peut-être veux-tu retirer de ta bouche la nourriture brûlante et la remettre dans le plat? Quelle honte! Voici ce que tu feras, si tu es adroit : souffle avec force le morceau dans ta bouche, de manière à tempérer la chaleur ; mais ne va pas souffler timidement. Gonfle énergiquement les joues comme si tu avais à jouer d'une trompette difficile. Puis, semblable à Eole, ramasse ton souffle et le projette en avant sur le morceau brûlant; c'est le vent qui se déchaîne avec un bruit terrible; c'est l'Etna qui vomit les flammes de son cratère. Oh! combien tu m'enchanterais si tu pouvais alors te tourner du côté de ton voisin, insuffler ta chaleur dans sa figure et l'arroser d'un jus brûlant! que d'applaudissements et de félicitations! Quel divertissant spectacle pour la compagnie!... » — « S'il reste entre tes dents quelques débris de viande, fouille ta bouche avec les doigts, ou sers-toi de ton couteau. Regarde bien ce que tu as retiré et, pour ne pas le perdre, remange-le immédiatement. Ou bien, avant de nettoyer ton couteau, pique dans ton assiette un morceau quelconque et le présente à ton voisin, en le conjurant à trois ou quatre reprises, de la voix la plus

Le dîner terminé, voici le moment de montrer son caractère aimable et facétieux. Grobianus « se mêle à tous les groupes, intervient à tort et à travers, parle haut, critique, tranche sur les questions, ne cède à personne : *grandia de minimis movet certamina rebus*, un rien lui suffit pour chercher une grosse querelle », une querelle d'Allemand, c'est de tradition. « Il dérange tout le monde, lance l'écume de son verre dans le nez du voisin, lui souffle son vin à la figure. Que l'on se fâche, qu'on le contredise seulement, il prend sa grosse voix, sa voix de Stentor, vomit des menaces épouvantables et met flamberge au vent. »

Au demeurant, notre homme « casse les verres et les pots, défonce les vitres, — c'est un moyen d'inscrire ses armes sur les vitraux, comme fait la noblesse ; — il danse sur les chaises, les brise et s'empare des morceaux pour mettre le poêle en pièces. Dans la rue, il accoste les femmes, insulte les passants, les provoque l'épée à la main, lance des pierres dans les fenêtres, empêche les gens de dormir, et rosse sa femme en rentrant ».

Ainsi va Grobianus, triomphant et sans gêne, de la première à la dernière page. Chemin faisant, il formule quelques maximes judicieuses : « Ne cède à aucun, méprise tout le monde et n'aie cure de

---

douce, de vouloir bien le manger. Dès qu'il aura porté à sa bouche les restes sortis de la tienne, tu seras sûr de fournir à la compagnie une belle occasion de rire ; on te traitera comme un vrai citadin né pour les fines plaisanteries. »

personne. Fais ce que tu veux et dis ce qui te plaît; si l'on te blâme, ta conscience t'approuve et ses éloges te suffisent. Ne te soucie pas de plaire aux autres; personne ne peut plaire à tout le monde, dès lors à quoi bon essayer ? » C'est un cours complet de morale indépendante.

Le chapitre *De moribus puellarum* n'est pas moins riche en conseils pratiques, mais difficiles à faire passer dans notre langue. J'en dirai autant des articles *De ructu, vomitu, crepitu, screatu et aliis elegantiis;* je les recommande à nos romanciers : ils y trouveront certains tableaux faisandés, d'une belle couleur, et des documens humains à combler de joie le naturaliste le plus difficile.

Dedekind méritait qu'on le tirât de l'oubli ; c'est un précurseur.

LA MAISON

LA MAISON DE VILLE

ET LA MAISON DES CHAMPS

COMMENT se logeait-on à la Renaissance? A première vue, le problème ne paraît pas bien compliqué : quel est le touriste qui n'a pas rencontré sur sa route un de ces vieux logis du temps, avec ses façades de pierre ou de bois, toujours si pittoresques? Car on en trouve un peu partout, au nord et dans le centre, à l'est, à l'ouest et au midi.

L'embarras commence dès qu'on ouvre la porte. A quoi servait cette salle, et celle-ci, et celle-là? Où ces gens dînaient-ils? Où couchaient-ils? Impossible de le savoir. Les distributions primitives sont dénaturées, les chambres coupées en deux, les portes déplacées ou agrandies, les murailles dégarnies, les allèges des fenêtres éventrées, les meneaux supprimés ou déshonorés par des persiennes, la cheminée

démolie, quand elle n'est pas vendue. Plus de vitraux tamisant un jour discret, amenuisé, qui s'accroche aux saillies de la sculpture, aux ors des cuirs, aux plis chatoyants des étoffes. Plus de meubles, de lits, de tables, de coffres, de sièges, de dressoirs, témoins journaliers de la vie privée, et son commentaire le plus significatif.

Je n'ai pas la prétention de combler ces lacunes. Je voudrais seulement choisir quelques anciennes descriptions d'intérieurs, parmi les plus complètes, et faire ainsi passer sous les yeux du lecteur une suite de petits tableaux tout faits, peints d'après nature et signés par les contemporains. La série n'est pas commode à réunir, j'en conviens; mais quoi? elle est neuve, elle est rare, attrayante, elle n'a encore tenté personne; autant de raisons pour mettre en campagne un collectionneur.

I

Le moyen âge, toujours sur le qui-vive, avait façonné la maison à son image, une manière de forteresse civile, à murailles épaisses, s'élevant de fond, haute, unie, sans une saillie qui prête à l'escalade; peu d'ouvertures sur la rue. Par le fait, le bâtiment se repliait sur lui-même, tournait le dos à la rue et faisait face à la cour. A l'intérieur, des grandes salles nues, qu'on divisait en chambres au moyen de tapisseries volantes; peu de meubles,

beaucoup de coussins, de tapis et de coffres; un outillage élémentaire, mobile, peu encombrant, d'un déménagement facile et rapide. « Je n'oublieray pas, dit Henry Estienne (1) qui se rappelle les maisons qu'il avait vues dans sa jeunesse, je n'oublieray pas leur façon de bastir qui estoit telle qu'ils se privoient presque de toutes les commoditez, lesquelles aujourd'huy nous requérons (et à bon droict) en un bastiment. Et se peut quasi dire qu'ils s'emprisonnoyent en leurs maisons, c'est-à-dire qu'ils faisoient leurs maisons en façon de prisons. Car ne se souciant que de faire de grosses murailles et épaisses, ils se privoient cependant de la commodité de la clarté, faute d'avoir l'esprit de faire le fenestrage tel qu'on le faict aujourd'huy. Au lieu aussy qu'ils se pouvoient mettre au large, se mettoient à l'estroit, faisans force trous ou nids à rats, au lieu de faire nombre de membres aisez, larges et spatieux. »

Mais, à la Renaissance, quand le monde rajeuni sent le besoin de s'épanouir au soleil et de respirer le grand air à pleins poumons, les fenêtres se multiplient, et la maison, retournant sa façade, s'ouvre largement sur la rue. Les intérieurs sont partagés par des murs et des cloisons fixes, la distribution étudiée, les portes, les plafonds, les lambris formés de menuiserie délicatement ouvragée; le mobilier

(1) *Apol.* XVIII.

plus stable, plus nombreux, est construit pour la place qu'il occupera désormais dans la salle.

La maison décrite par Gilles Corrozet dans ses *Blasons domestiques* de 1539, frappe tout d'abord par son air de gaieté. Je parle de la maison qu'il chante dans ses vers, et non de la vignette qui accompagne la poésie, vignette banale comme on en rencontre si souvent dans les livres du temps.

« Construite en un air de plaisance, elle a sa veue et son regard vers Orient » et reçoit les premiers rayons du soleil. Elle est « peinte à l'antiquaille » dans le goût de l'antiquité, et bâtie avec « pierre de taille, pierre de lyes (liais), marbre et autre sorte (1) ». Elle possède « estage sur estage (deux étages) ». C'est une

Noble maison de tous grands biens garnye,
Riche maison de tous meubles fournye,

en un mot, celle d'un bourgeois fort à son aise, comme nous le verrons tout à l'heure.

Une « assez large porte d'entrée » donne accès dans la cour pavée de marbre et « enrichie de médalles (médaillons) et de figures magnifiques, tant de modernes que d'antiques », le type de la maison de la Renaissance. Au milieu de la cour,

(1) Jusqu'au règne de Charles IX, on comptait encore peu de maisons de pierre à Paris : « La plupart, dit Lippomano, sont faites avec du bois et du mortier.

« une clère fontaine ». Le jardin plein de fleurs, offre aussi

Maints berceaux ombrageux,
Soubz qui on joue à divers jeux
Comme à la boulle et à la bille.

Il a une treille, des arbres fruitiers, des « ruysseaux argentins remplis de différens poissons ». C'est un « petit Paradis ».

Avant de monter au premier étage, ne manquons pas de jeter un coup d'œil à la cuisine, pour laquelle Corrozet semble avoir une certaine prédilection.

La cheminée « pleine de feu, est garnie de chenetz, d'accostepotz (1), de grils, d'une grande pelle et tenailles serrantes » ;

Droict au milieu se tient la crémaillère.

Voici le banc, la vieille table, un buffet à mettre la vaisselle d'étain ou de cuivre, les grands plats, écuelles, assiettes, etc., les nappes, serviettes, torchons, pots, marmites ; et les amas de viandes, de gibier, de poisson, de charcuterie, de pâtés, que le poète détaille avec amour.

La « montée (escalier) est clère et les degrez larges ». Entrons dans la salle qui sert à la fois de chambre à coucher et de salle à manger. « Très clère », décorée de dorures, de peintures, et de belles verrières, elle a « un plancher embrissé (par-

(1) Crochets ou supports pour la marmite.

quet)», jonché d'herbes odoriférantes; le parquet était alors une nouveauté que nous retrouverons tout à l'heure. Les murs sont tendus de nattes (1) pendant l'été ; l'hiver, on remplace les nattes par des tapisseries

> D'armes, de chasses et d'amours, et de tableaux
> Tant bien faits, tant riches, tant beaux.

La seconde chambre blasonnée par notre poète est le *Cabinet*, pièce spéciale, garnie d'armoires, où l'on conservait les objets rares et précieux (2). Le *Cabinet de curiosités*, installé par François Ier à Fontainebleau, existait encore en 1642 : « Tout autour, dit le père Dan (3), est une forme d'armoires garnies de veloux vert, qui ne se ferment par devant qu'avec de grands rideaux de taffetas de même couleur. » Florimond Robertet à Bury, Claude Gouffier à Oiron, François de la Tremoïlle à Thouars, avaient aussi leur cabinet ; c'était la mode. Le *Cabinet*, blasonné par Corrozet, est « paré de veloux cramoisy,

(1) « On couvre les murailles de nattes de jonc et de paille, qui rendent les chambres plus chaudes en hiver et plus fraîches en été. » (Lippomano, 1577.)

(2) « Il y a deux sortes de cabinets ; les uns grands, amples, qui n'appartiennent qu'à un Grand, pour y traiter d'affaires et conférences particulières ; les autres sont le plus souvent moindres, accompagnent une chambre, et servent à y *retirer choses rares et prétieuses*, comme aussi d'autres commoditez. » (Louis Savot, *Architecture françoise*.) Nicot dit la même chose.

(3) *Trésor des merveilles de Fontainebleau*.

de drap d'or et de taffetas ». Il est « surtout bien choisi », et contient les joyaux, les bijoux, des

Tableaux et maintes belles images
De grands et petits personnages,

en d'autres termes, des grands portraits et des miniatures. On y voit des médailles, des « curieuses antiquailles », c'est donc bien un cabinet de curiosités. On y conserve encore le « buffet d'or et d'argent » pour le service de la table, les armes de luxe, les affiquets précieux de la toilette, colliers, bagues, boutons d'émail, « gants lavez et parfumez », les « ciseaux, le miroir, la gente escriptoire, l'eschiquier, les heures pour servir à Dieu », etc. Ces menus objets sont rangés sur des étagères ménagées dans le lambris, ou dans ces armoires élégantes, à deux corps, dont quelques échantillons sont parvenus jusqu'à nous.

L'*Étude* est le cabinet de travail et la bibliothèque :

O sainte Estude, ô Estude prisée...
Repos sacré des Muses Parnassines...
Chambre de paix, de silence et concorde,
Où le doux luth et taisant manicorde (1)
Rendent leurs sons tant souefs et pacifiques.
Estude belle entre les magnifiques,
Où est comprise une bibliothèque
Autant latine, hébraïque que grecque...

En sa qualité de libraire, Gilles Corrozet devait

(1) Le manicorde avait ses cordes revêtues de drap, pour rendre le son plus doux en l'étouffant, d'où l'épithète de *taisant*.

bien à l'*Estude* un de ses blasons les plus enthousiastes. La vignette indique sommairement le pupitre fixé au mur et la scabelle en face ; dans le fond, un coffre plein de livres et, contre le mur, une étagère, — on disait une *ceinture*, — également chargée de volumes. Rappelez-vous la jolie description que fait Montaigne de son *estude* : « Là je feuillette à cette heure un livre, à cette heure un autre, sans ordre et sans dessein, à pensées descousues. Tantôt je rêve, tantôt j'enregistre et dicte, en me promenant, mes songes que voicy. Elle est au troisième estage d'une tour... la figure en est ronde, et n'a de plat que ce qu'il faut à ma table et à mon siège ; et vient m'offrir en se courbant, d'une vue tous mes livres rangés sur des pulpitres à cinq degrez tout à l'environ. C'est là mon siège ; j'essaye à m'en rendre la domination pure, et à soustraire ce seul coin à la communauté et conjugale, et filiale, et civile. Misérable à mon gré qui n'a chez soy, où être à soy, où se faire particulièrement la cour, où se cacher. L'ambition paye bien ses gens : ils n'ont pas seulement leur retrait pour retraite. »

Puisque Montaigne lui-même nous offre la transition, hâtons-nous d'en profiter et nommons discrètement, sans insister davantage, le dernier blason de la série, celui de la *chambre secrète ou retrait*. La vignette est suffisamment explicite et nous dispense de tout commentaire.

Louis Vivès, à son tour, dans ses *Dialogues* im-

primés en 1532 et contemporains des *Blasons*, décrit assez minutieusement une « tant ample et belle maison, séparée des autres », c'est-à-dire entourée de rues et d'une certaine importance. Cette maison venait d'être élevée par un riche seigneur, pour remplacer un vieux bâtiment qui tombait en ruine ; elle peut donc nous donner le type des constructions nouvelles. Vivès ne dit pas où elle était placée ; mais tout porte à croire qu'il s'agit de Bruges, où il a passé la meilleure partie de sa vie, où il a écrit ses ouvrages, et où il est mort. La description paraît faite d'après nature ; on y parle de cariatides, de pyramides et de girouettes qui ont bien le caractère flamand ; une des chambres est même pourvue d'un poêle, appareil à peu près inconnu en Espagne, et d'un usage général en Flandre.

Vivès imagine de faire visiter le logis par deux écoliers, auxquels il donne les noms d'architectes célèbres : l'un s'appelle Joconde, l'autre Léon Alberti ; Vitruve est le concierge (1).

Nos jeunes gens arrivent à la porte. « Tirons les cordes de la clochette, de peur que n'y entrions sans estre annoncés. Holà, Holà !

VITRUVE. — Qui va là ?

LÉON. — C'est moy,

VITRUVE. — Dieu vous gard', mon petit mignon. Pourquoy venez-vous icy ?

(1) J'emprunte, comme plus haut, la traduction de Benjamin Jamin, 1573.

Léon. — Mon compagnon que voicy et moy, avons grand désir de voir ce lieu.

Vitruve. — Entrez. Ho, garçon, apporte-moy les clefs des huys de la maison. » Et l'honnête Vitruve commence son métier de cicerone : « Premièrement voicy l'avant-portail (la porte extérieure sur la rue). Il est toujours ouvert de jour, sans portier; on le ferme de nuict. Contemplez cette entrée magnifique, les portes de fort chêne garnies de cuivre. Le dessous et le dessus de l'huys (le chambranle ?) et le seuil sont de marbre albastré... Voicy l'huys de la salle (la porte d'entrée intérieure) que le maistre d'hôtel garde, le premier de la maison, comme le souillon (marmiton) est le dernier. »

De là on passe dans la cour intérieure (*atrium*), encadrée d'un promenoir « embelli de plusieurs et diverses peintures ». Ces peintures murales, analogues sans doute, à celles qu'on voit encore dans la cour de certains palais italiens, représentent une carte astronomique, une mappemonde, une « peinture parfaite des lieux naguères trouvez par les navigations des Espagnols », la Mort de Lucrèce, le plan en couleur de la maison ; un tableau recouvert d'un voile, c'est l'histoire connue du vieillard en prison qui se nourrit du lait de sa fille.

La visite du rez-de-chaussée terminée, « montons ces degrez à vis, dit Vitruve ; chacun des degrez est large, comme vous voyez, et tout de marbre

dur et de couleur de fer (1), chacun d'une pièce. Ce premier étage est l'habitation du seigneur. Cette chambre haute (à l'étage supérieur) est là où on reçoit les hôtes ; non pas que mon maistre baille chambres à louage, ce que j'a n'advienne (2), mais elle est préparée pour les amys venant loger chez luy ».

La pièce suivante, celle que Vitruve appelle le *triclinium* est la salle où se donnent les fêtes et les banquets ; elle est décorée avec grand luxe : « O bon Jésus, s'écrie Joconde, quelles verrières (3) ! O qu'elles sont artificiellement (artistement) dépeintes, d'une peinture ombrageuse (ombrée) ! quelles couleurs, comme elles sont vives ! et quels tableaux, quelles sculptures, quel plafond à assemblage (4). » Chaque sujet a sa légende que les visiteurs se font expliquer. « Le lambris de la salle est doré, ayant des perles meslées parmy. — Des perles voirement, fait observer Vitruve, mais de bien petit prix. Les fenestres regardent les unes sur le jardin, et les autres en la cour (*atrium*), où tombent les

(1) Le Latin dit *marmoris basaltis*.

(2) « Cette affluence de peuple et d'étrangers (à Paris) soutient le loyer des maisons. Elles se louent presque toujours garnies, par jour ou par mois ; car les concierges (*conserghi*), qu'on pourrait appeler les fermiers des maisons et des palais, ne peuvent pas en disposer autrement, craignant toujours que leurs maîtres ne reviennent à la cour ; alors il faut dénicher tout de suite, surtout si c'est une maison de grand seigneur. » (Lippomano.)

(3) V. *Voyages et Voyageurs de la Renaissance*, p. 80, note.

(4) *Coassatio*.

pluies de dessus la maison. Voicy le lieu où l'on prend les repas l'esté. Voicy un appartement (celui du maître) avec chambre à coucher décorée de tapisseries, et le plancher d'assemblage (parquet) recouvert de nattes. Et y a quelques images de la Vierge Marie et de Jésus-Christ ; les autres sont de Narcissus, d'Euryalus, d'Adonis, de Polyxène, que l'on dit avoir esté très beaux. » C'était une vieille croyance, datant de l'antiquité, que les femmes en contemplant tous les jours les types de beauté placés à dessein autour de leur lit, devenaient plus aptes à concevoir de beaux enfants (1). Chaque image porte naturellement sa légende, une arrière-chambre close sert de magasin pour les meubles et les ustensiles de ménage.

Dans un autre corps de logis se trouve l'habitation d'hiver plus obscure, plus abritée, et contenant un poêle (2) qui chauffe également la chambre voisine. A la suite se trouve la chapelle « élégamment voûtée » ; Vivès n'en dit pas davantage.

Mais « où sont les privez ? » demande indiscrètement Joconde. — « Là-haut, au grenier, nous avons une latrine publique (commune) de peur de la mauvaise odeur ; car mon maistre use, ès chambres, de pots, de terrines et de vases, » c'est-à-dire de chaises percées.

L'installation des latrines au grenier était encore

(1) Voir la *Paulographie*, chap. v.

(2) *Voyages et Voyageurs de la Renaissance*, p. 109, note.

une innovation. Le moyen âge les plaçait à côté des appartements, dans une chambre ou dans une garde-robe attenante (1). « Quant à l'endroit de la maison, dit Henri Estienne (2), qui n'est pas honneste à nommer et toutesfois y est nécessaire, ils (nos prédécesseurs) le mettoient à la vue d'un chacun et comme en parade. » Mais à partir du XVIe siècle, l'architecte remonte les « privés » au grenier. Ce qui n'empêche pas, comme nous le voyons ici, le maître de la maison d'avoir pour lui, à son étage et dans sa chambre, une chaise percée toujours recouverte d'une housse, et souvent d'un dais en étoffe pareille à l'ensemble du mobilier (3) :

Revenons à nos visiteurs. On descend : « Cecy est la cuisine, celà le garde-manger, cela le sellier, cela la despense... Voilà l'huys de derrière de la maison, toujours fermé à deux serrures, l'une attachée et l'autre pendante (à cadenas ?). De ce côté, la vue donne sur une impasse obscure. Le porche de derrière est seigneurial ; voyez comme ces caryatides ont semblance de personnes s'efforçant de

(1) « *In cubiculis, vel in loco ab his sequestrato.* » Grapaldi, *De partibus ædium*, 1494.

(2) *Apol.* Loys Guyon dit la même chose.

(3) « *Nonnulli, e potentioribus præsertim, sellas in cubiculo ponunt familiares, ên quibus vasa condita oletum, id est stercus excipiunt, per unum e famulitio mox exportandum.* » Grapaldi. On sait le rôle que joue la chaise percée dans l'entourage de Louis XIV, et chez le roi lui-même. « Depuis environ vingt ans, dit Leroux dans son Dictionnaire, la mode est venue de faire toutes ses nécessités sans sortir de sa chambre, et cela par pur excès de propreté. » Voilà un scrupule auquel on ne s'attendait guère.

soustenir l'édifice de peur qu'il ne tombe, combien qu'elles ne font rien. » — Sur quoi Léon observe que « telz sont plusieurs qui semblent faire grandes choses, encore qu'ils vivent en oysiveté et paresse, ce sont bourdons mangeant le labeur des autres ». Réflexion philosophique qui met fin à la visite et au dialogue.

La description de Vivès serait complète, s'il nous montrait la maison avec sa décoration intérieure, je veux dire ses brillantes tapisseries, ses cheminées rehaussées d'or sur fond d'azur, ses lits tendus de velours et de soie, ses meubles peints et dorés, ses dressoirs étincelants, ses tapis d'Orient jetés sur le sol et sur les tables, tout ce luxe jeune, riant et somptueux, qui est le propre de la Renaissance et dont les inventaires nous donnent une idée.

Mais les descriptions de ce genre sont rares. Quant aux inventaires, — Dieu me garde d'en médire, je leur dois trop de reconnaissance, — mais enfin, si bien faits et si détaillés qu'ils soient, la plupart ne donnent que la nomenclature des objets, sans en indiquer la place, et ne peuvent nous renseigner sur l'arrangement intérieur, nous rendre la physionomie des appartements. Heureusement certains inventaires, en très petit nombre, sont plus communicatifs ; ici ou là, pour une cause ou pour une autre, rien n'a été dérangé. L'inventaire de Catherine de Médicis, par exemple, dressé de son

vivant, m'a permis (1) de rétablir aussi exactement que possible, le *cabinet personnel* de la reine-mère renfermant des curiosités, les livres de tous les jours et l'inévitable crocodile suspendu au plafond ; la *salle des émaux* entourée d'une boiserie avec 32 portraits sur émail de Léonard Limosin « enchassez » dans le lambris ; enfin l'*appartement de deuil* et sa décoration funèbre. De même, grâce à l'inventaire de Philippe de Clèves (2), le lecteur peut visiter une des parties les moins connues de la maison, la *baignerie* ou salle de bains, dont Vivès ni Corrozet ne parlent point.

A défaut des inventaires qu'il faut toujours interpréter plus ou moins, il semble que les conteurs et les faiseurs de nouvelles devraient nous renseigner à merveille et décrire amoureusement les chambres où se passent leurs aventures. Le moindre de nos romanciers ne manquerait pas une si belle occasion de prendre sa loupe et de tout détailler par le menu. La Renaissance n'y regarde pas de si près, et ni les *Cent Nouvelles*, ni l'*Heptaméron*, ni les *Comptes du monde aventureux*, ni le Pogge, ni Masuccio, ni Despériers, ni Straparole, ni Beroalde de Verville et les autres ne se préoccupent du décor et de la scène. Je ne vois guère que du Fail en France et le Bandello en Italie, qui se mêlent de décrire, et tous les deux y excellent. Écoutons d'abord l'Italien,

(1) *Inventaire de Catherine de Médicis*. Paris, Quantin.

(2) *Le Meuble en France au XVIe siècle*.

tout à l'heure nous retrouverons du Fail chez lui, c'est-à-dire en province et aux champs, où nous pourrons l'interviewer à notre aise.

Un jeune homme se laisse conduire secrètement chez une veuve; on l'introduit « dans une salle basse somptueusement décorée, avec un lit magnifique orné de courtines très riches, de deux superbes oreillers de soie pourpre, et d'une courte pointe en fil d'or, brodée d'une main si habile qu'un roi s'en serait tenu pour fort satisfait. La chambre embaumait, toute parfumée des odeurs les plus suaves. Le feu brûlait dans la cheminée, et sur une petite table était un chandelier d'argent avec un flambeau de cire très blanche Sur la table, un tapis de soie de couleurs diverses, merveilleusement brodé d'or et de soie à la façon d'Alexandrie, sur lequel étaient rangés en bel ordre des peignes d'ivoire et d'ébène pour peigner la barbe et les cheveux, avec des bonnets et des peignoirs pour mettre sur les épaules en se coiffant, et des essuie-mains de toute beauté. Mais que dire de la tenture de la chambre ! Au lieu de tapisseries, la garniture était de drap d'or sur or, où se voyaient les armoiries de la famille du défunt mari... On avait préparé, dans des vases très précieux de majolique, une collation délicate et splendide avec les meilleures confitures, et des vins précieux et parfumés de Montebriantino (1) ».

(1) *Novel.* XXV, 4e partie.

Dans une autre nouvelle (1), le conteur nous montre « une chambre toute tendue de velours cramoisi artistement brodé, en guise de tapisseries. Au milieu, une belle table couverte d'un tapis de soie; huit coffres sculptés d'une grande beauté étaient placés tout alentour, avec quatre fauteuils de velours cramoisi. Plusieurs tableaux de la main de maître Léonard de Vinci ornaient admirablement la pièce ».

Mais êtes-vous curieux de connaître le logis de la belle Imperia? C'est encore le Bandello qui va nous y conduire; chemin faisant, il nous contera, comme il sait le faire, une anecdote qui est bien de son temps et que je ne pouvais pas laisser échapper (2) :

« Ce que fut l'Imperia, courtisane de Rome, et combien de son temps elle fut estimée belle, et aimée sans fin par les personnages les plus grands et les plus riches, je crois que la plupart de nous l'ont su par les yeux ou par ouï-dire... Parmi ceux qui l'aimèrent le plus, fut le seigneur Angelo dal Bufalo et, comme il était très libéral et très courtois, il la tenait dans une maison magnifiquement installée, avec de nombreux serviteurs, hommes et femmes, qui s'occupaient constamment à son service.

« La maison était si bien pourvue qu'en y pénétrant, tout étranger croyait entrer chez une prin-

(1) *Novel.* III, 1re partie.

(2) *Novel.* XLII, 3e partie.

cesse. Entre autres, il y avait une salle, une chambre et un boudoir (*camerino*) pompeusement décorés; on n'y voyait que velours, brocarts, et sur le sol des tapis d'une extrême finesse. Dans le boudoir où elle se retirait, quand elle recevait quelque grand seigneur, les tentures étaient de drap d'or frisé, avec beaucoup de gentilles broderies. Il y avait encore une étagère (*cornice*) peinte d'or et d'azur outre-mer, ouvrée subtilement, sur laquelle étaient posés de très beaux vases de matières variées et précieuses comme l'albâtre, le porphyre, le serpentin et mille autres encore. On voyait à l'entour beaucoup de coffres et de bahuts richement sculptés et du plus grand prix; au milieu, une petite table la plus belle du monde, couverte de velours vert, sur laquelle il y avait toujours un luth ou un cistre avec des livres de musique, et d'autres instruments. Il y avait aussi plusieurs livres en italien ou en latin, somptueusement ornés...

« Donc un jour, le seigneur Angelo conduisit dans ce riche boudoir l'ambassadeur du roi d'Espagne qui, sur la renommée de l'Imperia, était venu pour la voir. A l'aspect de la dame qui était très belle et de son appartement magnifique, il fut émerveillé. Il se tut un bon moment et ayant envie de cracher, il se retourna vers un des gens de sa suite et lui cracha au visage, disant : « Ne te fâche pas, il n'y a pas ici d'endroit plus laid que ta figure. » Cette action, bien qu'incivile, fut très agréable à l'Imperia, pensant qu'on ne pouvait

mieux louer sa beauté et celle de son appartement. Elle remercia l'ambassadeur, lui disant toutefois qu'il devait cracher sur le tapis qui était étendu par terre pour cet objet (1). »

Le tableau est complet et je me ferais scrupule de le gâter par le moindre commentaire.

En dehors des inventaires et des conteurs, on rencontre encore çà et là des descriptions à peu près complètes. J'en ai recueilli quelques-unes dans le *Meuble en France au* XVIe *siècle* (2) ; le lecteur y trouvera entre autres la chambre de Claude Gouffier, grand écuyer de France, vendue en bloc aux enchères en 1572, et la garde-robe, ou mieux la chambre de toilette de Henri III, telle qu'elle se trouve tout au long dans l'*Isle des Hermaphrodites*, avec son étalage de peignes, de fers à friser, de pommades, de fard, de perruques, de jarretières,

(1) A la fin du siècle, une autre impure, la Vénitienne Margarita Emiliana faisait aussi tourner toutes les têtes. Dans son palais « le Paradis de Vénus », comme l'appelle le voyageur anglais Coryat, « les salles, somptueusement décorées de tapisseries et de cuirs dorés, offrent l'aspect le plus magnifique et le plus étincelant. Vous y verrez le portrait de la noble courtisane, une peinture exquise ». Elle chante en s'accompagnant du luth « avec toute la perfection d'un excellent musicien », et discourt « comme une rhétoricienne ». Sa « chambre de récréation renferme une quantité de choses admirables, des beaux coffres peints entourant la salle, un curieux baldaquin blanc-crème couvert de dentelle, une courte-pointe de soie brodée d'or, toute une literie délicieusement parfumée. Au milieu de ces merveilles, un seul objet inspire la mortification, objet assez étrange parmi tant d'*irritamenta malorum*, c'est le portrait même de Notre-Dame tenant le Christ dans ses bras, et placé à côté du lit sous un verre de cristal. » (*Coryat's Crudities*).

(2) Paris, 1887.

fraises, chapeaux, etc., une vraie « boutique de mercier (1) ».

Voici encore, pour terminer, deux *logements de garçon*, celui de l'étudiant et celui du gentilhomme.

Félix Platter, envoyé en 1552 par son père de Bâle à Montpellier pour étudier la médecine, raconte (2) comment il était logé chez Catelan, le premier apothicaire de la ville : « Je m'installai un petit cabinet d'étude en planches, dans un appartement de l'étage supérieur. Je le décorai de tableaux, et mon maître y plaça un fauteuil doré, car il avait toutes sortes de prévenances pour moi. Au haut de la maison se trouvait une belle terrasse où l'on montait par un escalier en colimaçon. La vue s'étendait sur toute la ville et jusque sur la mer dont j'entendais le bruit par certains vents. C'est là que j'aimais à étudier ; j'y cultivais un figuier d'Inde dans un vase. J'étais seul dans la maison, et je prenais mes repas dans la pharmacie qui était tout près. Le soir, Hummel rentrait avec moi, car il partageait mon lit pour ne pas me laisser seul pendant la nuit. Comme il aimait le luth, je me mettais à la fenêtre pour en jouer, et les gens de la maison de M. de Saint-Georges, située en face, venaient m'écouter, en particulier sa sœur. »

Les *Dialogues fort plaisants écrits en langue espagnole et traduits par César Oudin*, petit livre fort rare

(1) Page 244.

(2) Platter à Montpellier, 1892, déjà cité.

et plein de renseignements curieux, décrivent ainsi le logement du gentilhomme ; bien entendu, nous sommes en Espagne :

« Que vostre chambre est joliment accommodée !

— Vous voyez, Monsieur, comme pour un pauvre gentilhomme.

— D'où avez-vous ceste tapisserie ?.

— Elle est venue de Flandres.

— Aussi doivent estre venus de là ces tableaux ?

— Quelques-uns ; les autres sont d'Italie.

— Ils sont d'un bon ouvrier pour certain. Combien vous a cousté ce cabinet ?

— Plus qu'il ne vaut, il me coûte quarante escus.

— De quel bois est-il ?

— Le bois rouge est du caoba de la Havane, le noir est ébène, et le blanc est de l'yvoire.... Vous verrez icy un buffet qui est encore mieux.

— Où a-t-il esté fait ?

— Le buffet et les chaises sont venus de Salamanque.

— Le meilleur vous défaut encore en ceste chambre.

— En quoy, je vous prie ?

— Ce que disait don Jean Manuel, un petit son de patin (1).

— Je vous entends, vous voulez dire une femme.

— C'est cela même.

(1) Chaussure de femme.

Le page entrant : Messieurs, la nappe est mise, vous desjeunerez quand il vous plaira. »

II

La maison des champs a d'autres exigences et, comme de raison, une aute distribution. « Basse-cour, cellier, cuves et pressoirs ; grand lieu à tenir le bois de chauffage ; autres à serrer huiles, fourmages, cuirs et semblables provisions de réserve ; deux ou trois caves pour les vins, dont la facile descente invite le père et la mère de famille de les aller souvent visiter, comme en se promenant : cuisine accompagnée de tous ses offices. Au premier estage, une ou deux salles, sept ou huict chambres pour toutes saisons, pour vous, vos enfants petits et grands, nourrisses, chambrières, maitres d'eschole, amis survenans de diverses qualités ; chaque chambre accommodée de garde-robes, privez (1), et cabinets pour garder les titres, papiers, linges et meubles de réserve. Au galetas, privez communs pour les serviteurs, et d'autres pour les servantes, avec leur montée spéciale pour l'honnesteté. Sous le toit, le logement des serviteurs, et les greniers à bled, légumes, fruits, chanvres et

(1) Voir plus haut, p. 110. Ainsi, à la fin du XVIe siècle, à la campagne, on installait encore les « privez » à l'étage et à côté du maître.

autres matières de garde. » Telle est la maison des champs décrite par Olivier de Serres (1) et gravée par Ducerceau dans sa *Manière de bastir aux champs* (2). Tel est aussi le « logis champestre » chanté par Claude Gauchet (3)

Le logis soit tourné vers la part où l'Aurore
Sort des bras de Thyton...
Que le front en soit beau, long de trente brassées (env. 50 m.)
Orné de quatre, ou cinq, ou six belles croisées;
Où quatre chambres soient d'une belle grandeur,
Ouvertes à propos, quinze pieds (4 m. 50 env.) de haulteur.
Que le subtil maçon à chacune desrobbe
Le secret cabinet, avecq' la garderobbe,
Fournis d'honneste meuble et de licts advenants
Pour coucher les valletz des amis survenants.
Chaque chambre ait du moins sa croisée et demie...
Au bas, la salle soit grande modérément
Et plus longue que large, haulte suffisamment.
Que deux croisées soient jusqu'au haut de la salle,
Pour s'accoulder dessus sans par trop se hausser,
Ni aussi pour les grands trop avant se baisser.

Au levant et au midi, « près de la cheminée » on fera construire pour les petits oiseaux,

Une maison d'arcal (fil d'archal) composée en réseaux (4)

(1) *Théâtre de l'Agriculture.*

(2) 1615.

(3) *Plaisir des champs.*

(4) Voir *La Maison de P. Pichon*, par Albert Babeau, 1883 ; et Montaigne, *Voyage*, p. 39.

c'est-à-dire une volière. Enfin, près de la cuisine, on placera

> Une salle d'hyver où l'on souppe et l'on disne
> Hors des efforts des vents.

Écoutons maintenant du Fail, toujours si précieux à consulter quand on veut connaître la vraie province. Il va nous décrire à sa manière, non pas la maison-modèle d'Olivier de Serres ou de Claude Gauchet, mais le vrai manoir du gentilhomme breton, un peu rude et brutal, sentant à plein nez le chasseur et l'homme de guerre, tel enfin qu'il était du temps de François Ier (1) :

« Dedans la salle du logis (car en avoir deux cela tient du grand), la corne de cerf ferrée et attachée au plancher, où pendoient bonnets, chapeaux, gresliers (cors de chasse), couples et laisses pour les chiens, et le gros chapelet de patenostres pour le commun. Et sur le dressouer, ou buffet à deux étages, la *Saincte Bible* de la traduction commandée par le Roy Charles le Quint (Charles V), y a plus de deux cens ans; *les Quatre Fils Aymon*, *Oger le Danois*, *Mélusine*, le *Calendrier des Bergers*, *la Légende dorée*, ou le *Romant de la Roze*. Derrière la grande porte, force longues et grandes gaules de gibier; et au bas de la salle, sur bois cousuz et entravez dans la muraille, demie-douzaine d'arcs

(1) Eutrapel, *Du temps présent et passé*. On peut comparer cette description avec celle de Rapin, *Les plaisirs du gentilhomme champestre*.

avec leurs carquois et flèches, deux bonnes et grandes rondèles (rondaches), avec deux espées courtes et larges, deux hallebardes, deux piques de vingt-deux pieds de long, deux ou trois cottes ou chemises de maille dans le petit coffret plein de son (pour les garantir de la rouille); deux fortes arbalestes de passe avec leurs bandages et garrotz. Dedans et en la grand' fenestre sur la cheminée, trois hacquebutes (c'est pitié, il faut à ceste heure dire harquebuses), et au joignant, la perche pour l'espervier. Et plus bas à costé, les tonnelles, esclotouères, retz, filetz, pantières et autres engins de chasse. Et sous le grand banc de la salle, large de trois pieds, la belle paille fresche pour coucher les chiens, lesquelz pour ouïr et sentir leurs maistres près d'eux, en sont meilleurs et vigoureux. Au demeurant, deux assez bonnes chambres pour les survenans et estrangers, et en la cheminée de bon gros bois vert, lardé d'un ou deux fagotz secs, qui rendent un feu de longue durée. »

C'est encore du Fail qui va nous conduire au fond de la Bretagne, chez un paysan « prudhomme rustique et bon vilain », dont la bicoque avait « en sa circonférence XVIII piedz en carré, et XXVIII en large et non plus, à raison que le villageois disoit le nid estre assez grand pour l'oyseau ». Les murs étaient faits de « belle terre détrempée avec beau foin », la couverture « de paille et joncs entremeslés, le jonc de l'autre costé vert et aucunement (un peu) pâlissant, qui donnoit un merveilleux

lustre au chaume. A l'entrée, au lieu d'escalier, estoit le billot de bois plus bas que le seuil de l'huys, afin que, sans se malaiser, on entrast facilement. Entré, voyez justement près l'huys une cheville à laquelle pendoient d'ordre, colliers, estrilles, aiguillons, fouetz, brides et semblables équipages du mestier, et ce à main gauche; de l'autre vous destournant, comme si quelqu'un vous frappoit sur l'espaule, voyez tout en juste ordre tant que l'un ne passoit l'autre, faucilles, vouges, serpes, fourches, socz, coutres, avec un boisseau plein de clouz, tenailles, marteaux, cordes, alènes et menues ferrailles, qui toutes servoient à mesnage, ainsi qu'affermoit le villageois interrogé principalement sur cet article. Delà en avant poussant outre, comme le naturel des hommes est insatiable, trouveriez une table de bonne estoffe, sans mignarderie, sans ouvrage que plain (uni), sur le bout de laquelle la touaille ou nappe (ce m'est tout un) estoit encore du reste du disner, comme voulant inviter et semondre (engager) l'estranger ou le las, se récréer et solatier avec elle. Et ce qui estoit dedans, c'estoit le bon pain frais et quelque lopin de lard restant du disner. Tirant vers le foyer, estoit un coffre auquel estoient en élégante disposition les hardes du bourgeois champestre, comme chapeau, gibecière, la ceinture bigarrée et demy-ceint de sa femme, entremeslée d'odorante marjolaine, et là dessus estoient les escuelles de bois, et un pichier (pichet) de terre. Baste, le lit du bonhomme estoit joignant le foyer,

clos et fermé de mesme et assez haut enlevé (1). Je laisse les selles (sièges) et chaises de bois, tortues de nature, et les pièces bien rapportées. »

On remarquera que la maison des champs comporte toujours la chambre « pour les survenants et estrangers » ; « le bon vilain » lui-même, qui n'a pas de chambre à donner, laisse sur la table les restes de son dîner pour « l'estranger et le las ». Ces vieilles traditions hospitalières dataient de loin et la Renaissance les avait héritées du moyen âge. Elles se pratiquaient avec une courtoisie et une bonne grâce particulières, témoin cette jolie scène des *Cent Nouvelles* (2) : « Un seigneur et trois de ses amis égarés à la chasse, arrivent de nuit à un *ostel*, comme on disait alors, « on heurta de bon het (avec empressement) à la porte, car il estoit bien tard, environ neuf ou dix heures de nuyt, et doubtoient (redoutaient) fort qu'on fust couché. Varletz et meschines (servantes) saillirent dehors, qui s'en vouloient aller coucher, et demandent qu'est-ce là ? Et on leur dit. Ils vinrent à leur maîtresse qui estoit jà en cotte simple, et avoit mis couvre-chef de nuyt. — « Ils soient les très bien venuz, dist-elle ; avant, « avant, vous tels et tels, allez tuer chapons et pou- « lailles, et ce que nous avons de bon, et mettez « (servez) en haste. » Bref, elle disposa, comme femme de bien et de grant façon, comme elle

(1) Les Bretons ont conservé cet ancien usage.

(2) LXXXI.

estoit, tout subit les besognes, et prit bien à haste sa robe de nuyt, et ainsi attournée qu'elle estoit, le plus gentement qu'elle peut, vint au devant des seigneurs dessusdits, deux torches devant elle et une seule femme avec elle, très belle fille. Les autres mettoient les chambres à poinct. Elle vint rencontrer ses hôtes sur le pont du chasteau ; et le gentil chevalier, comme des aultres le guide et le meneur, se mist en front devant et la baisa, et puis après tous les aultres la baisèrent pareillement... Pour abréger, les accointances furent faites (on fit connaissance), le souper assez tost appresté, et chacun d'eulx logié en belle et bonne chambre bien garnye de tapisserie et de toute aultre chose nécessaire. »

LES AMOUREUX

LES AMOUREUX

L'AMOUR est un recommenceur, écrivait Bussy à Mme de Sévigné; cela est vrai, non seulement de l'amoureux qui se répète lui-même, mais de tous les amoureux de tous les temps et de tous les pays qui se répètent indéfiniment les uns les autres. Et depuis l'origine du monde, ces délicieux rabâcheurs redisent la même chanson, que l'humanité inassouvie écoute toujours aussi passionnément, sans en trouver, sans même en souhaiter une autre.

L'amour variera dans son essence; il sera sensuel dans l'antiquité, chevaleresque au moyen âge, précieux sous Louis XIII, impertinent sous Louis XV, romanesque hier et maladif aujourd'hui; ses procédés, son formulaire ne changent point; c'est à peine si la mode y ajoute quelques accents passagers. A la Renaissance, le cliché est le même; il sert toujours : « Aussitost que celuy voit venir de

loin celle que principalement il ayme, il se redresse le collet de sa chemise, il agence bien son bonnet sur sa teste, il redresse son manteau sur ses épaules, il se lève sur la pointe des pieds, montre un visage joyeux et riant, et semble quasi qu'il se renouvelle du tout, pour se rendre plus agréable aux yeux de sa dame, en la présence de laquelle il change de couleur, et départ son cœur du corps pour la suivre, se sentant quasi tirer par la propre figure d'icelle (1) ». « Compte-moy, dit encore Clément Marot :

Compte moy cy par les menuz
Les moyens que tu as tenuz
Pour parvenir à ton affaire:
— J'ay fait tout ce qu'on sçauroit faire.
J'ay soupiré, j'ai fait des criz,
J'ay envoyé de beaulz escripts,
J'ay dansé et ay fait gambades;
Je luy ay tant donné d'œillades
Que mes yeux en sont tout lassez...
J'ay chanté, le diable m'emporte,
Des nuictz cent fois devant sa porte.
Quand elle venait au moustier,
Je l'attendois au benoistier
Pour luy donner de l'eau bénite...
Je luy disois qu'elle estoit belle... etc. (2).

(1) *Civile conversation*, d'Estienne Guazzo, trad. de G. Chappuys, p. 389.

(2) Mr. du muguet courtisan ne penseroit pas estre le bien venu (auprès des femmes), s'il ne contrefaisoit sa grâce, remâchant bravement le petit fétu parmi sa bouche, tenant son bonnet d'une main sur le genou, quelquefois des deux au derrière de soy avecques une teste mal arrestée, et une voix contrefaitte. Et ainsi s'escarmouchant, il badinera plus de tours au devan de Mademoiselle, qui ne feroit un

On chuchotte dans les petits coins « sur les coffres et les lictz à l'escart, les flambeaux bien loin reculez (1) ». On échange des signes, des coups d'œil, des billets doux, des cadeaux, des serments, des baisers, et ces menues faveurs qu'on appelait la *petite oie*, les abatis de l'amour (2). On caquette et on coquette de la belle façon, et le *flirtage* bat son plein ; car cette prétendue importation américaine est aussi vieille que l'amour lui-même :

« Chacun choisit celle que bon luy semble, pour disputer avec elle de l'art d'aimer, circonstances et dépendances, la mener danser, puis la mener dans un coing, luy remonstrer qu'il est son serviteur, qu'il désire son amour, et user de telles instructions. mémoires et remonstrances que Amours et les docteurs qui en ont parlé luy conseillent. Les jeunes filles, femmes, et damoyselles deviennent (ainsi) sçavantes, gentilles, galantes et (à force) d'escarmoucher, apprennent leur court et entregent. Pareillement, les jeunes levrons amoureux apprennent à deviser et bien parler, et avoir la bouche fresche, deviennent serviteurs des dames, se façonnent et acquièrent de l'esprit... Par ce moyen, se brassent

chien de basteleur pour son maitre. Je ne dis pas que s'il se vouloit essuier le front avecques le mouchoir ouvré, ou frapper sa bottine avec une petite baguette, que cela ne luy aidast fort à asseurer sa grâce... » (J. Tahureau, *Dialogues*, p. 33.)

(1) Brantôme, *Dames galantes*.

(2) « Les extrémités des oyes, ce qu'on appelle aujourd'huy *la petite oye*. (H. Estienne. *Apol. pour Hérodote*, II, 20.)

et se marchandent tous les jours plusieurs bons mariages (1). »

Les *Cent Nouvelles nouvelles* nous montrent des « bons compaignons » qui, pour provoquer leurs amies, « se viennent trouver devant elles dans une feste où elles estoient, et font la roë (roue), et se pourmènent par devant elles, devisans d'un costé et d'autre, et faisans cent mille manières pour dire : Nous ne tenons compte de vous (2) ». Ailleurs, la femme d'un procureur, amoureuse d'un jeune clerc de son mari, « venoit menu et souvent coudre et filer près de luy, pendant qu'il escrivoit et une fois le boutoit de costé, luy ruoit (jetait) des pierrettes qui brouilloient ce qu'il faisoit, et luy falloit recommencer. Un autre jour, luy ostoit papier et parchemin, tant qu'il falloit qu'il cessast l'œuvre. Même, pour le plus empescher, elle respandit sur buffet, sur papier, sur robe, son cornet à encre (3) ».

Un recueil moins connu, *les Arrêts d'Amours*, composés par Martial de Paris à la fin du xve siècle, est plein d'observations naïves et plaisantes qui semblent dater d'hier. « Deux gentilz compagnons tous deux amoureux en mesme lieu d'une mesme dame », viennent porter plainte par devant la Cour d'Amour. Le premier demande qu'on défende à

(1) *Ordonnance sur le faict des masques*, par Gilles d'Aurigny.

(2) *Nouv.* LVIII.

(3) *Nouv.* XXIII.

son rival « d'aller à la messe où sa dame va, pour lui bailler à l'entrée de l'eau benoiste; de luy sourire en passant, ny faire quelque signe, ou semblant de la regarder. Il ne doit point agenouiller à l'opposite du costé où elle s'assied, durant la messe. En se promenant dans l'église où elle est, il ne doit claquer son patin (1), ny redresser le poil de son chapeau; s'il a et porte nouveaux gants ès mains, il ne les doit point enfoncer, ny faire semblant de allonger les doigts en tirant. Il ne doit point lire les oraisons ny les escritaux des tombes qui sont auprès de ladite dame, durant qu'elle est en l'église... » Ces menus traits si comiques et si finement observés, ne sont-ils pas d'une actualité frappante ?

L'autre riposte à son tour que son rival ne doit point « l'appeler sa dame ou maîtresse, ny s'en dire serviteur. Il ne doit pas l'accompagner en voyage, ny autre part, au moins ne la doit pas tenir par dessoubs le bras », c'est ainsi qu'on donnait le bras à une femme. « Si elle veut aller en pélerinage, il ne la doit point mener derrière luy (en croupe), ny luy aider à secourre (relever) sa robe; que si, sur le chemin, son fouet cheoit à terre, il ne le doit pas relever, ny bailler. » Il ne pourra davantage « danser aux noces, ny autre part avec sa dite dame; ny servir à table où elle sied, ny luy bailler carreaux (coussins), ou placet (tabouret) à mettre sous les

(1) Faire sonner ses chaussures sur le sol.

piedz. Ses cheveux ne devront pas venir jusque sur les yeux, » coiffure ultrà-élégante et le dernier mot du bon genre. Enfin, il lui sera interdit « de porter pour l'amour d'elle la botte fauve, ny la solcie (le souci) sur son chappeau, ni sa dite botte fauve fermée d'aiguillettes vertes, ny son chappeau fermé de cordon ny houppe de cheveux, ny la livrée d'elle aux harnois de ses chevaux ».

En effet, l'amoureux qui savait vivre, devait « se vestir court, aller déceint (la ceinture détachée) par la ville, porter une botte (de couleur) fauve au pied dextre ou senestre, tenir un petit baston à la main », et adopter la livrée (les couleurs) de sa dame. C'était l'uniforme obligatoire, les insignes de l'amoureux. La dame, à son tour, portait à la jarretière les couleurs de son ami :

De mes couleurs, ma nouvelle alliée,
Estre ne peut votre jambe liée,
Car couleurs n'ay et n'en porteray mye (1).

Elle mettait « ses gants de costé, dans la ceinture, et faisoit fermer ses soulliers d'aiguillettes vertes ». Placer « entre les courroies de ses soulliers, à la boucle, un anneau d'or », signifiait « l'amour désolé au pied, dont on ne tient plus compte (2) ».

Du temps de Brantôme, « force gentilshommes, premier que porter leurs bas de soye, prioient les

(1) Cl. Marot.
(2) *Arrests d'amour.*

dames et maistresses de les essayer et les porter devant eux quelques huict ou dix jours, du plus que du moins, et puis les portoient en très grande vénération et contentement d'esprit et de corps (1) ».

Montluc décrit ainsi sa toilette lors qu'il était amoureux : « Voyant le regret que le peuple (de Sienne) avoit de me voir ainsy malade, je me fis bailler des chausses de velours cramoisy que j'avois apportées d'Albe, couvertes de passement d'or, et fort découpées et bien faites; car au temps que je les avois fait faire, j'estois amoureux; nous estions lors de loisir en nostre garnison et, n'ayant rien à faire, il le faut donner aux Dames. Je pris le pourpoint tout de mesme, une chemise ouvrée de soie cramoysie et de filet d'or bien riche; en ce temps-là, on portoit les collets de chemise un peu avallez (bas); puis pris un collet de buffle, et me fis mettre le hausse-col de mes armes, qui estoient bien dorées. En ce temps-là, je portois gris et blanc pour l'amour d'une dame de qui j'estois serviteur, lorsque j'avois le loisir. Et avois encore un chappeau de soie grise, faict à l'allemande, avec un grand cordon d'argent, et des plumes d'aigrettes bien argentées. Puis une veste, un cazaquin de velours gris, garny de petites tresses d'argent à deux petits doigtz l'une de l'autre, et doublé de toile d'argent, tout découppé entre les tresses, lequel je portois en Piedmont sur les armes. Or avois-je encore

(1) Brant., XI, 341.

deux petits flacons de vin grec, de ceux que M. le Cardinal d'Armagnac m'avait envoyés. Je m'en frottai un peu les mains, puis m'en lavai fort le visage, jusques à ce qu'il eust pris un peu de couleur rouge; et en bus, avec un petit morceau de pain, trois doigts; puis, me regarday au miroir. Je vous jure que je ne me cognoissois pas moy-mesme, et me sembloit que j'estois encore en Piedmont, amoureux comme je l'avois été (1). »

La mode de porter les couleurs de sa maîtresse a duré longtemps. Aujourd'hui que nous nous habillons comme nos maîtres d'hôtel, la mode n'a plus de raison d'être; elle a passé.

Une autre obligation pour le galant consistait à donner à sa belle des sérénades et surtout des aubades. L'aubade commençait d'ordinaire vers minuit : d'abord des roulements de tambour « afin de réveiller les habitants de la rue ». Puis venaient les trompettes, suivies par les hautbois, par les fifres, les violes et un trio de luths pour finir (2). Du Fail plaisante un personnage qui « donne à sa dame réveils et aubades de sa vieille guiterre (guitare), qu'on soûloit nommer guiterne; vend tous ses livres, soyes et robes fourrées, au printemps, pour la resjouir d'une algarade d'espinette desemplumée, avec quatre violons à treize cordes ensemble,

(1) Montulc, I, 197.

(2) F. Platter à Montpellier. *Voyages et Voyageurs de la Renaissance*, E. Leroux, 1895.

et huit cornetz, le tout à quinze accords. Or cuy-doit-il, après ces motets de chathuant, avoir quelque bon tour d'œil, joyeux visage et gaye caresse (1) ».

Comme on le pense bien, les fleurs jouent un grand rôle entre amoureux, la marjolaine qui signifie *toujours heureux*, le romarin emblème de la *franchise*, la violette de l'*amour innocent*, la pensée du *souvenir*, et le souci qui symbolise *les peines du cœur et les inquiétudes*. Dans les *Propos rustiques*, « un bon lourdaut » de la campagne donne à son amie « un brin de marjolaine, qui estoit la plus grande récompense et entretien d'amour qu'on eust pour lors. Je ne dis pas que un ruban n'eust esté reçu, ou une ceinture de laine, mais c'eust esté à grand' peine; car trop se fust sentie obligée ». A la ville, on y met moins de façons : jeunes filles ou femmes mariées, damoyselles ou bourgeoises, acceptent de celui qui leur fait la cour, des robes, des étoffes en pièces, voire des bijoux de prix; et cela naïvement, sans scrupules, avec une simplicité qui décon-

(1) *Propos rustiques*. « — Mais nonobstant tout cela, un tas de gentilz mignons ne délaissent point d'essaier à complaire par mille moyens à ces fières bestes, se soubmettant à la merci du froid et humide serein, de l'aspre et forte gelée, de la pluye, des vents et orages, et souvent d'un parfum d'un pot à pisser sur leur teste, pour récompense de la peine qu'ils prennent à sonner des aubades, avecques luts, guiternes, flûtes, et autres accords et raclemens de boyaux, au devant de la fenestre de Madame; laquelle, cependant que ces pauvres niais sont là à trembler le grelot, epandre soupirs, et baiser le crouillet de la porte, est ou dormant à son aise dedans un lict, ou à son réveil etendant la cuisse, et prenant plus de plaisir à se moquer de la folie de ces fols importuns, qu'à ouyr l'armonie de leur musique. » (Jacques Tahureau, *Dialogues*, p. 22.)

certe nos théories mondaines sur la délicatesse et le qu'en dira-t-on. Celle-ci autorise son serviteur à lui donner « à toutes les étraines, un beau chaperon de migraine, et aussy une robe neuve, à chacun premier jour du mois de May ». Celle-là reçoit « plusieurs bagues et joyaux, six aulnes de damas pour faire une cotte simple, deux petites verges (anneaux) d'or, quatre aulnes d'escarlatte, une turquoyse et un *Agnus Dei* bien gent (1). »

L'auteur des *Quinze Joyes de mariage* nous montre une coquette entourée de galants dont « l'un luy présente beaux motz plaisantz et gracieux ; l'autre luy marche dessus le pied, ou luy estraint la main ; l'autre la regarde d'un regard trenchant et piteux de costé ; l'autre enfin luy présente un annel (anneau), un dyamant, ou un rubis ». Ce dernier était-il mieux avisé que les autres ? l'histoire ne le dit pas ; mais auprès des petites vilotières (grisettes) l'argument eût été irrésistible, s'il faut en croire ces jolis vers de Marot :

Quand les petites vilotières
Trouvent quelque hardy amant
Qui veuille mettre un dyamant
Devant leurs yeux riants et verts,
Coac, elles tombent à l'envers.

Empruntons encore à Martial de Paris un de ces petits tableaux pittoresques où il est passé maître. Un amoureux expose que lui et son amie

(1) *Arrests d'amours*, pass.

« ont fait ensemble une promesse et alliance d'amour, par laquelle ledit amoureux luy promit que toutes et quantes fois qu'il se voudroit coucher et mettre son couvre-chef de nuit, il seroit tenu de nouer le bout du dit couvre-chef à deux bons et forts nœudz, et de dire pour l'amour d'elle, en le retirant : Dieu doint (donne) bonne nuit à ma dame. Et aussy elle diroit pareillement. quand se lèveroit au matin, en mettant sa chemise : Dieu doint bon jour à mon très doulx amy. Et avecque ce, estoit dit que le gallant devoit toutes les semaines passer sur le tard une fois ou deux devant son huys, et attendre une bonne certaine heure pour avoir un bouquet ou une violette qu'elle luy devoit, pour récompense, jeter avant qu'il s'en allast...

« Or, disoit cet amoureux que, en faisant ledit contrat, il avoit esté énormément déçu. Car premièrement, au regard de tirer son couvre-chef toutes les nuitz, il luy en falloit avoir un neuf de trois jours en trois jours, tant (il) en rompoit et déchiroit... Touchant l'autre point, pour avoir un pauvre bouquet ou une violette, il souffroit maux infinis. Car premièrement, il advenoit très souvent qu'il ne trouvoit point sa dame à l'huys, ny âme à qui parler, et ainsi convenoit illec (là) attendre et longuement jambayer (1), le pauvre, sans avoir feu ne clarté. Secondement, car quand il s'en vouloit partir, il voyoit aucunes fois la lueur de la chandelle

(1) Faire aller les jambes.

par les verrières, dont il estoit si fort transi et ravi, qu'il ne sçavoit (ce) qu'il devenoit. Et, pour ce qu'il cuydoit alors qu'elle ne fust pas couchée, et que tantost dût venir, il attendoit tout seul emmy la rue, deux ou trois heures, aucunes fois toute la nuit, se pourmenant pour doute de morfondre, regardant en haut les gouttières si elle viendroit point aux fenestres, où il avoit grand martyre. Et mesmement, au temps d'hyver, pour les neiges et la froidure, il estoit souvent en tel point qu'il ne sentoit membre qu'il eust, si (bien) que l'on eust ouy cliqueter ses dents l'une contre l'autre comme une cigogne. Tiercement que, pour la pluie et mauvais temps qui couroit, il estoit parfois contraint de partir sans rien faire, fors seulement baiser la cliquette de l'huys de sa mye, pour lui dire adieu. »

Cette jolie scène a je ne sais quel parfum sentimental qui mérite notre attention. On dit souvent que la Renaissance est sensuelle et rabelaisienne en amour ; oui sans doute, si l'on s'en tient aux gaillardises de ses conteurs. Mais à côté de cette Renaissance, popularisée par nos peintres et nos romanciers, il y en a une autre moins connue, moins débraillée, et plus vraie. Saine, franche, bien équilibrée, débordant de sève et de santé, elle aime à rire, c'est entendu ; les hardiesses du geste et du langage ne sont pas pour l'effaroucher, elle sait se défendre ; quant à la pruderie, ni le mot, ni la chose n'étaient inventés de son temps. Mais le

cœur est tendre, honnête, sentimental à ses heures et parfois d'une extrême délicatesse. Ecoutez plutôt cette complainte si chaste et si touchante de « l'amant à l'aimée » :

Souvieigne-vous du cœur qui bondissoit
Pour la tristesse en quoy il périssoit...
Souvieigne-vous du péril et danger
Où nous estions. dont nous ne tenions compte,
Car vraye amour ne connoit paour ni honte ;
Souvieigne-vous de nostre amour honneste
Dont ne devons pour nul baisser la teste,
Car nous sçavons tous deux certainement
Qu'honneur et Dieu en sont le fondement ;
Souvieigne-vous du très chaste embrasser
Dont vous ne moy ne pouvions nous laisser ;
Souvieigne-vous de vostre foy promise
Par vostre main dedans la mienne mise ;
Souvieigne-vous de mes doubtes passées
Que vous avez en une heure effacées...
Souvieigne-vous des heures qul sonnoyent
Et du regret qu'en sonnant me donnoyent...
Souvieigne-vous de l'adieu redoublé
A chaque pas, de l'esperit troublé,
Du cœur transy et du corps affoibly...
Souvieigne-vous d'immortel souvenir
De vostre amy, et le veuillés tenir
Dans vostre cœur seul amy et parfaict.
Ainsi que vous dedans le sien il faict.

Cette pièce exquise est de la Reine de Navarre (1), la Marguerite de l'*Heptaméron*, celle qu'un de ses historiens (2) appelle « une doctrinaire de

(1) *Heptaméron*. Appendice.
(2) Le comte de La Ferrière-Percy.

l'amour platonique ». Lisez encore les petits dialogues dont elle fait suivre chacune de ses nouvelles ; il y a là des pages d'une rare élévation et d'une chasteté attendrie, qui n'ont rien de rabelaisien, je vous assure.

Sans doute les amoureux de Martial sont moins raffinés ; mais, pour être plus bourgeois, leur sentimentalisme n'est pas moins très réel. Celui-ci « passe tous les jours vingt fois devant la porte de sa dame, salue les fenestres, adore l'huys, se passionne, se crucie et se tourmente ». Celui-là « ne dort pas ne nuict ne jour, ainçoys toujours pense à elle. Et ce faisant, bien souvent frissonnoit et luy sembloit qu'il avoit plus de cent esguilles autour du col qui le picquoient. S'il eust voulu manger, il n'eust sçu, car n'y avoit si bonne, ne si douce viande, qui amère ne luy semblast (1) ». Tous « gémissent sur leur martyre ; ils sont pensifs, songearts et mélancolieux (2) ». Heureusement leurs nerfs sont solides, et leurs mélancolies se portent bien. Voyez-les « monter et dévaler de nuict, du haut de deux ou trois étaiges, par une longière (longue nappe) ; coucher toute la nuict entre deux gouttières, voire quand il gèle à pierre fendant » ; aux étuves, en attendant leur amie, « endurer l'eau si chaude qu'ils sont tout brus-

(1) *Arrests d'amour*, pass.

(2) *Id.* pass.

lez (1) ». Un galant, moins patient que les autres, « lance deux ou trois grosses pelotes de neige contre les fenestres de sa dame et, après ce qu'il vit qu'on n'en tenoit compte, il prit une grosse pierre et la jeta contre les verrières, tellement qu'il en abattit deux ou trois lozenges ». Un autre « boute sa dame en passant par la rue ». Une jeune femme, qui vient d'être saignée au pied, lance de sa fenestre « sur son très doulx amy » une palette de son sang, ce qui le fait arrêter par le guet, comme coupable d'un meurtre commis dans le voisinage. Sur quoi l'amoureux demande, et le tribunal d'Amours lui accorde, « pour récompensation, demy douzaine de baisers bien assiz, et dont chacun d'iceux pourra durer autant qu'on mettroit à dire un *De profundis* et *Fidelium* (2) ». Une autre embrasse son ami « si asprement qu'elle cuyda le faire seigner du nez ; et puis, quand vint au desserrer, le frappa moult durement de la patte de son chapperon, où il y avoit une esguille et une espingle, de laquelle il eust la joue toute esgratignée ». Une troisième « jette dans le dos de son amy, en jouant, une poignée d'orties et d'ordures, où il y avoit des fourmis parmy, qui le picquoient et faisoient si grand mal, qu'il ne pouvoit durer » ; et lui, pour se venger « luy baille deux grands souffletz (3) ».

(1) *Arrests d'amour*, pass.

(2) *Id.* pass.

(3) *Id.* pass.

Ces façons de se faire la cour, tant soit peu rustiques chez les hommes, et garçonnières chez les femmes, étaient celles de la bourgeoisie. A la cour et chez le grand seigneur, on se pique de plus de délicatesse. Voici comment François de la Trémoïlle raconte à son grand-père sa première entrevue avec Anne de Laval (1521) (1) :

« Monseigneur, plaise vous sçavoir que je arrivay à Laval mardy dernier, là où je trouvai monsieur et madame de Laval et mademoiselle leur fille ; et vous promets, monseigneur, qu'ils m'ont fait de l'honneur et du bon traitement si que jamais gens sçauroient faire, et vous assure, monseigneur, qu'ils ont merveilleusement grande envie que je soye leur fils.

« Et quant au regard de mademoiselle leur fille, après que j'eus parlé à monsieur et à madame de Laval, me mis à parler à elle et fus avecques elle deux ou trois heures ; et ensemble j'y ai esté trois jours. Je l'ay vue en toutes sortes que j'ay pu voir, et ne faisoit on point de difficulté de me la montrer. Et quant au personnage, elle est assez belle et a fort bonne grâce ; sa manière fort douce et fort arrêtée, fort beau corps sans avoir tare d'estre bossue, et autant obéissante à monsieur son père et à madame sa belle-mère que femme que je rencontray jamais. Et premier que luy dire ma volonté, je regarday à tout ceci, mais je n'ay trouvé chose en

(1) *Chartrier de Thouars.*

elle qui ne soit fort honneste ; sa parole moins esgarée que femme que je vis oncques. J'ay bien regardé partout et la trouve terriblement de ma fantaisie.

« Quand je vis qu'elle s'y adonnoit, je luy dis que ne luy sçaurois céler ce qui estoit en ma fantaisie, c'est que je l'aymois bien fort, et que je ne sçavois femme en France avecques qui je vécusse plus volontiers que avecques elle. Je luy priai qu'elle me dist la sienne, et qu'elle me regardast bien, et qu'elle ne dit point chose de quoy elle se voulut repentir. Elle me fit réponse qu'elle feroit ce qui plairoit à monsieur son père. Je luy répliquai cela, et luy dis que ce n'estoit point parler, et quant à ce cas là le père n'en doit avoir la connoissance. Je luy priai que à père ni à mère elle ne fust point si obéissante qu'elle ne m'en dist sa volonté, et que de moy je n'ay eu conseil que à ma fantaisie. Elle me répondit qu'elle se sentiroit bien heureuse d'estre en ma compagnie, puisque (je) luy faisois cet honneur que de la prendre, et qu'elle mettra si bonne peine d'obéir à celuy qui l'aura qu'il devra estre content d'elle.

« Après je luy dis que nous ferions grand'chère ensemble ; et je vous jure ma foy, Monseigneur, que je n'en ay cru que ma fantaisie, qui s'adonne si fort à elle qu'il n'est possible de plus ; car c'est une aussi honneste femme et une des plus parfaites que je vis jamais. Je vous supplie, Monseigneur, que je l'aye, car je l'aime fort, et crois que si nous

sommes bientôt ensemble, que nous vous ferons ce que toujours avez tant désiré, car elle est de ma fantaisie et je suis de la sienne. Et crois que si vous l'aviez vue, que vous diligenteriez la chose, car à mon avis, mais que la voyez, la trouverez ainsy que je vous dis ; et si je ne pensois vivre avecques elle, je vous assure, Monseigneur, que je ne vous en manderois pas ce que je vous en mande »....

« Je vous supplie, Monseigneur, encore un coup qu'il ne tienne à rien qui ne se fasse, car je vous assure que ce qu'elle a dit n'a point esté par son père, car elle l'a dit de naïveté ; et ce que j'ay dit, on ne me l'a point fait dire. Et quant à l'honnesteté du maistre et de la maistresse, ils en ont ce que gens peuvent avoir ; aussi tant des serviteurs que des femmes, car c'est la maison la mieux railée (réglée) que je vis jamais, qui y vont de meilleure volonté à ceste affaire. Si je voulois louer tout, ainsy que la raison le veut, je ne cesserois jamais (1).... »

---

(1) Voici une autre lettre extraite du même recueil. Gabrielle de Bourbon écrit à son mari Louis de la Trémoille, après sa victoire sur Ludovic Le More (1500) :

« Monseigneur mon amy, je ne sais comme assez je dois rendre grâce à Dieu et à sa benoite mère de la belle et honorable victoire qu'il vous a donnée. Hélas, mon mignon, mon amy, je vous assure que je crois que Notre-Dame ne fust pas plus remplye de joie le jour de Dimanche, que je fus samedi quand je vis, par une lettre de M. le maréchal à M. d'Alby qu'estiez en très bon point de votre personne et que, à votre grand honneur, la guerre estoit finie. Et loué soit Dieu, monseigneur mon amy, vous estes le plus heureux gentilhomme de France et moy la plus heureuse femme ; mais

Voilà la vraie Renaissance amoureuse prise sur le fait.

Plus tard, elle se transforme ; comme les arts, la langue, le costume et les mœurs, l'amour se laisse pénétrer par l'infiltration italienne toujours plus envahissante ; il abandonne la vieille tradition du moyen âge, se subtilise et se raffine. Pour ce libertin de Brantôme, c'est un progrès : « Quant à nos belles Françoises, dit-il, on les a vues le temps passé fort grossières... Mais, depuis cinquante ans en ça, elles ont emprunté et appris des autres nations tant de gentillesses, de mignardises, d'habits et de belles grâces, que maintenant il faut dire qu'elles surpassent toutes les autres en toutes façons. » Henry Estienne voit les choses d'un autre œil : « On n'oyoit point parler de ces vilenies, dit rudement le vieil huguenot, auparavant qu'on sçeust si bien parler italien en France. »

Chez le campagnard, la transformation est la

---

que je aye ce bien de vous bientôt revoir. Je suis sure, monseigneur mon amy, que reconnaissez bien celuy dont tout vient et lui en rendez la louange comme c'est raison. Et de mon endroit je ne m'y serai assez acquittée ; toutefois je mettray bonne peine d'y faire mon devoir.

« Je vous requiers, mon amy, que je sache de vos nouvelles et bien au long et à la vérité. Des nôtres, tous se portent bien, Dieu mercy, et votre fils ne fust jamais si gentil compagnon qu'il est. Je ferai fin, car je sçais bien que longue lettre ne vous seroit pour cette heure, à l'affaire que avez, que ennuyeuse; me recommandant très humblement à vostre bonne grâce et loyale souvenance. Fait de celle qui tant vous aime, et vostre très humble et très obéissante mignonne.

(*Chartrier de Thouars.*)

même : « Pensez-vous, à votre avis que les amours des anciens se démenassent comme celles d'aujourd'hui ? — Nenny vraiment. dit Lubin, je le says bien pour moy ; car, quand il fust question de me marier à votre nièce, j'avois l'age de trente quatre ans ou environ, auquel temps ne sçavois que c'estoit d'être amoureux, encore moins comme il s'y falloit gouverner. Aujourd'huy le jeune homme, en l'âge de dix-huict ans, est blasmé quand il n'entretient les dames, ne muguette les filles, ne fait le brave, le mignon (1). » Hanter les femmes, fréquenter « les jeunes gens desbauchez et farcis de certaines maximes endiablées et venues d'Italie (2) », voilà le secret pour être « renommé moderne ».

Le langage de l'amour se modifie comme l'amour lui-même. Ce n'est plus

Le rond parler, sans fard, sans artifice [3]

de la reine de Navarre ; le vieux gaulois a fait son temps. La langue devient fausse, creuse, alambiquée comme les sentiments qu'elle exprime ; partout des pointes, de l'enflure et de la boursouflure. « Quand vous avez la commodité de parler aux femmes en privé, dit Noel du Fail aux *muguets* de son temps (1547), vous estes les plus mauvais que l'on sçaurait voir, comme de dire : Héé, ma maistresse, voulez-vous que pour votre amour conquérir

(1) Du Fail, I, 47.
(2) Du Fail, II, 153.
(3) Cl. Marot.

e me rompe le col ? Mais, pour ce que cela est un peu fascheux, je combattray, et fut-ce le grand Turc. Par la vertu Saint Quenet, belle dame, ceste dernière guerre (je croy que ce fust à Luxembourg), je fis un coup de ma main, et seulement pour un simple souvenir de vous, dont toute la troupe..... je ne dis rien. Haa, ma dame, mon souvenir, mon bon espoir, ma fermeté, mon petit cœur gauche (1) ! » Ne dirait-on pas Mascarille faisant sa déclaration à Cathos et à Madelon ?

Les femmes « ne passent plus leur temps à voir un pauvre languissant se donner au diable et se désespérer ; mais quand nostre amoureux produit un brasselet de perles grosses comme pois, les portes fermées luy sont ouvertes très grandes, comme à passer une charretée de foin (2) ». L'ambassadeur de Venise, Lippomano, adresse le même reproche aux Françaises : « L'or, dit-il fait tout faire à toutes les femmes du monde ; avec la Française l'argent suffit. » La critique est excessive sans doute ; mais, il faut bien l'avouer, l'invasion toujours croissante du luxe, de la corruption et des étrangers, n'était pas faite pour enrayer le mal. Tous ces parvenus Génois, Lucquois, Florentins, Vénitiens et Lombards, enrichis des dépouilles de la France, ces « sardines devenues des baleines », disait-on faisant allusion à la for-

(1) *Propos rustiques.*
(2) *Id.*

tune scandaleuse du Lucquois Sardini (1), importaient chez nous leur esprit mercantile et sans scrupule, et traitaient l'amour comme une opération commerciale.

Car les femmes ne sont par les seules qui trafiquent de l'amour. On voit les gentilhommes les mieux qualifiés se faire payer leurs faveurs. Il est vrai que certains préfèrent à l'argent les bijoux et les pierreries, estimant que « les présents en argent sentent plutôt leurs femmes communes qui donnent à leurs ruffians, que non pas leurs grandes et honnestes dames (2) » ; mais le principe n'est pas contesté, et Brantôme le formule avec le cynisme inconscient que nous lui connaissons : « Toute grande dame doit pour son honneur, donner à son serviteur soit peu, soit prou, soit argent, soit bagues, soit joyaux, ou soit riches faveurs..... mais il faut en cela peser tout, et que l'homme soit si discret de ne tirer de la bourse de la femme tant comme il voudroit. Quant à moy, dit-il encore, — et cet aveu peint l'homme tout entier, — quant à moy, je me puis vanter d'avoir servy en ma vie d'honnestes dames, et non des moindres ; mais, si

(1) Nuper Sardini, jam nunc sunt grandia Cete.
Sic alit alma suos Gallia pisciculos.

(2) *Honnestes dames*, ces mots qui reviennent si fréquemment chez Brantôme, ont donné et donnent encore lieu à une interprétation erronée. Une *honneste dame*, au XVIe siècle, n'est pas une femme de mœurs honnêtes, mais une *femme du monde*, *distinguée*, une *grande dame*, comme *onesta* chez les Italiens et *honesta* chez les Latins ; Suétone et Pline appellent les patriciens *Honesti* tout court.

j'avois voulu prendre d'elles ce qu'elles m'ont présenté, et en arracher ce que j'eusse pu, je serois riche aujourd'huy, ou en bien, ou en argent, ou en meubles, de plus de trente mille escus que je ne suis... (1). »

Restons-en là ; aussi bien, si les *Cent Nouvelles nouvelles* marquent les débuts de la Renaissance amoureuse, et l'*Heptaméron* sa maturité, les *Dames galantes* accusent sa décadence irrémédiable et sa fin.

(1) *Recueil des Dames*, 2e partie.

CAQUETOIRES, SÉRÉES

ÉCRAIGNES, FILERIES, ETC.

CAQUETOIRES, SÉRÉES
ÉCRAIGNES, FILERIES, ETC.

Nous étions jadis, — et je crois bien que nous sommes encore, — un peuple de coin du feu. Malgré les chemins de fer, la vapeur, la bicyclette, l'automobile et l'électricité; malgré cette rage de voyager, cette névrose du déplacement, cette locomotite aiguë qui s'empare périodiquement de tout Français âgé de quinze à soixante-dix ans, nous aimons à rentrer chez nous. Nous aimons notre *home* mieux que l'Anglais lui-même ; du moins nous l'aimons autrement. L'Anglais l'emporte avec lui dans sa malle ; nous le laissons à la maison, parce qu'il tient au sol et que les racines sont trop profondes pour pouvoir l'en extraire ; ce qui fait que nous avons plus de peine à le quitter et plus de joie à le revoir.

Nous aimons encore, quoi qu'en disent les sceptiques et les gouailleurs, ces vieilleries qui

s'appellent la famille, le toit paternel, les meubles d'autrefois « pleins de la poussière des aïeux », et la cheminée hospitalière...., non pas le chef-d'œuvre de fonte et d'acier où l'Anglais entasse de la houille, ni le poêle monumental des Allemands, ni le placage inutile et décoratif des Italiens ; mais la bonne cheminée française, assez large pour chauffer la famille et les amis pendant les longues soirées d'hiver, la cheminée où l'on brûle du bois, où l'on tisonne en causant, comme ces honnêtes gens dont parle un ancien qui se retrouvaient tous les soirs au coin du feu « pour caqueter, écrivant au foyer avec chacun son bâton brûlé par le bout, affermant que cela sert moult aux lunatiques ».

Ces goûts sont ceux de notre race sociable et communicative ; ils tiennent à notre chair, à notre sang. Nos aïeux de la Renaissance les ont hérités du moyen âge ; comme nous, et mieux que nous, — car ils avaient moins de soucis et d'arrière-pensées — ils aimaient à recevoir et à visiter. Ils se réunissaient souvent chez l'un ou chez l'autre, et les bons contes allaient leur train, contes salés, amoureux ou tragiques. Ce besoin de jaser, de rire, de dire des histoires et d'en entendre, nous a valu une bonne part de notre littérature : les *Cent Nouvelles* et l'*Heptaméron* sont l'écho des conteurs et des conteuses de la cour ; les *Sérées* nous introduisent chez le bourgeois de la province ; avec les *Evangiles des quenouilles*, on écoute aux portes les radotages de vieilles matrones assez singulières ; Martial

de Paris est le greffier des causes galantes, du Fail le secrétaire des paysans bretons, et Tabourot celui des commères dijonnaises.

A Paris, le grand seigneur ne reçoit guère. Il y séjourne peu volontiers et préfère habiter son chateau où il se sent plus libre, plus à l'aise, et peut sans contrainte se livrer à la chasse à courre et au vol, ses passions favorites (1). En été, le *salon*, qu'on me passe le mot, se tient en plein air. Les invités se retrouvent tous les jours dans l'après-dînée, sous la treille ou le long des allées parfumées de jasmins et d'orangers. Là « assis sur l'herbe fine, où coule une source limpide et fraîche qui murmure délicieusement », on cause, on fait de la musique, on joue, ou philosophie sur l'amour, sur les lettres, les arts ou la politique. Un poète dit un sonnet ou un madrigal ; la dame du logis lit des passages de l'auteur à la mode, ou « prend en main le divin Virgile qu'elle explique avec les commentaires les plus beaux et les plus ingénieux (2) ». Arrive un gentilhomme beau diseur, « le vrai père des nouvelles, et qui en a plein son carnier ». Tous se lèvent, l'embrassent, font cercle autour de lui, et se taisent pour mieux l'entendre. Puis chacun donne son avis sur la nouvelle, on en conte une autre, et tout finit par une danse.

Chez le bourgeois, le salon est moins littéraire

(1) Lippomano et Bandello, V, 20.
(2) Bandello, pass.

et plus familier. On y cause, ou plutôt on y caquète davantage. Parmi ces réunions, les plus brillantes, les plus animées, celles qui tiennent le plus de place dans les préoccupations mondaines de la parisienne, avaient lieu chez l'accouchée. La naissance d'un enfant était l'occasion de réjouissances et de cérémonies auprès desquelles nos petites réceptions paraissent bien plates et bien insignifiantes. Dans la chambre à coucher somptueusement décorée et parfumée pour la circonstance, l'accouchée sur son lit de parade et richement vêtue, recevait ses parentes, ses amies, ses voisines; la table était chargée en permanence de viandes, de patisseries, de vins délicats et, sur le dressoir recouvert de nappes brodées, l'orfèvrerie étincelante s'élevait en étages. Les femmes tenaient compagnie à l'accouchée jusqu'à ses relevailles ; elles l'aidaient à se lever, l'assistaient au bain et se baignaient même avec elle. On mangeait, on buvait, on faisait de la musique, on dansait. C'était pour les femmes un assaut de toilettes et de caquetage, si bien qu'on appelait *caquetoires* les chambres où se tenaient ces réunions, et même les sièges qui les garnissaient. « Les dames de Paris ne se sont pu tenir d'appeler des caquetoires les sièges sur lesquels estans assises, principalement si c'étoit à l'entour d'une gisante (accouchée), chacune vouloit montrer n'avoir point le bec gelé (1). »

(5) H. Estienne, *Deux Dialogues*, p. 162.

Gratien du Pont l'auteur des *Contreverses des sexes masculin et féminin*, parle ainsi de la visite à l'accouchée : le lit sur lequel elle repose est « d'anticque (1) », peint d'or, d'azur et d'acre (2) ». A côté du lit, vous « trouverez maint un muguet et causeur, par grand'gloire couché sur une chaire de fin veloux, de drap d'or ou broché ». Si « la chambre est parfumée et parée, n'en faut parler » ; elle est plus riche que celle d'une grande dame, « d'une duchesse, voire d'une Reine ».

L'accouchée « dessus son corps, porte un corset d'un fin drap d'or frisé, formé de martres fourrées, et tous les dimanches elle en change ». De ménétriers,

Et d'instrumens y a telle mélodie,
Tant de chansons, d'orgues et de plaisir,
Que vous n'auriez certes autre désir
Que d'écouter leurs accords et cadences,
Et compasser maintes sortes de danses.

Mais voulez-vous entendre le « caquet des femmes quand se trouvent ensemble » ?

Les unes parlent quant à leurs jalousies ;
Les autres content celles de leurs maris.
Et des muguetz, desquelz ils sont marris.
Les unes parlent de leurs accoustremens,
D'anneaux, de bagues, chaines et vestemens.
Les autres disent que n'en peuvent avoir,
Car leurs maris ne font pas leur devoir.

(1) Dans le goût de l'antiquité, c'est-à-dire de la Renaissance.

(2) Azur d'acre, *naturall azur* (Cotgrave).

Les autres parlent de leurs nobles lignages,
De leurs prouesses et de leurs héritages,
Que (si) à l'aventure, les leurs, pour abréger,
Sont droitz vilains et n'ont de quoi manger,
Leurs bas lignages toujours exhausseront,
Et les plus hauts des autres baisseront.

Les « jeunes » racontent leurs petites misères et leurs moindres malaises, avec force détails : « je crois que je suis enceinte », dit une mariée ; « j'ai si mal au reins », reprend une autre, « que j'en mourrai soudainement,

Mais mon mari ne s'en rompt pas la teste,
Onc ne me dit : veux-tu rien, sotte ou beste ?

Les autres, — « celles qui ont en leur maison, belle-mère, belle-sœur ou beau-père », — parlent,

Du traitement mauvais que leur feront.
Les autres parlent de leur ménagerie (ménage),
Et font merveilles, selon leur baverie (à les entendre);
Mais Dieu sçait bien de quel sorte ont vécu
Chiches de mailles (1), et larges d'un escu.

Cependant les commérages, les cancans, les médisances circulent de bouche en bouche sur celle-ci, sur celle-là, sur les prétentions de l'une, les toilettes et le train de l'autre, les amours d'une troisième « vilaine et ribaude » qui a « plus de dix amants, n'en doutez pas ». En somme,

Jamais leur langue n'a séjour ne repos,
Incessamment parlent sans nul propos,
Toutes à coup, quand se trouvent ensemble.

(1) Menue monnaie.

Gratien du Pont est un impertinent ; mais est-il vrai que certains salons bourgeois de province — et d'ailleurs — ressemblent encore plus ou moins aux *caquetoires* de la Renaissance ?

Les brillantes réceptions de l'accouchée sont une spécialité parisienne ; ailleurs on fait moins d'étalage. Dans certaines provinces, dans le Nord par exemple, la visite à l'accouchée est surtout un prétexte pour bien boire et pour bien manger. « Quand approche le temps de l'enfantement, convient que le mari ait commères à l'ordonnance de la dame, » et qu'il se procure du vin dont elles « boiront autant que l'on en bouteroit dans une botte ». Quant à elles, elles ne s'inquiètent pas « quiconques a la peine de quérir le vin, quelque temps qu'il fasse, s'il pleut, ou gèle, ou grèle. Elles desjeunent, elles disnent, elles mangent, maintenant boivent au lit de la commère, maintenant à la cuve. Et le pauvre homme va souvent voir comment le vin se porte, quand il voit terriblement boire (1) ».

La *sérée* est la soirée, et plus particulièrement la soirée de province, que Cotgrave définit ainsi : *A gossiping, or good fellow like meeting of neighbours (this night at one, that at another, of their houses) whereto everie one brings or sends his dish.* C'est donc la réunion de voisins bons compagnons qui s'assemblent pour bavarder (un soir chez l'un, un soir chez l'autre) et qui apportent chacun ou envoient

(1) *Les quinze Joyes de mariage.*

leur plat. Guillaume Bouchet, qui a écrit un gros volume sur les *Sérées*, dit à ce propos : « Je ne me sçaurois saouler de louer l'honnête coutume et façon de vivre, de laquelle on use en plusieurs villes de nostre France, où les parents amis et voisins s'accordent à porter chacun son petit ordinaire en la maison tantost de l'un, tantost de l'autre. » « Ces *sérées* se tiennent le soir, comme l'indique leur nom, parce que « chacun ayant tout le jour mis ordre à ses affaires, se trouve bien plus libre sur le soir, ayant plus de moyen et de loisir de tenir longue table, et demeurer après le repas aux sérées, pour deviser et se ragaillardir ensemble ». Ailleurs, Bouchet va au-devant d'un reproche qu'on faisait à ces réunions : « Quant à ceux, dit-il, qui voudroient blasmer la façon de rire librement qui a esté gardée en nos sérées, s'ils sont hommes, ils doivent penser qu'il n'y a rien qui leur soit plus propre que le ris... Et puis, si vous voulez forclore le ris de la table qui doit estre joyeuse, il faut en oster la parole ; et si vous en ostez la parole, vous en ostez l'âme. » Bien entendu, il y a des sérées pour toutes les classes de la société et pour tous les âges : « qui ne sçait, dit le même auteur, que les sérées sont faictes pour les contes des vieilles, pour le caquet des femmes et des filles, pour le babil des chambrières filans leurs quenouilles, et pour récréer l'esprit qui, après le manger et le boire, est plus subtil et gaillard (1). »

(1) « Cette sérée fit prendre fin à toutes les autres ; aidée en cela

Dans les trente-six *sérées* dont il nous a laissé la description, Bouchet donne des échantillons variés des questions que l'on y discutait chaque soir (1). Les bons bourgeois poitevins parlent de tout, des *gens d'église* et des *gens de guerre*, du *vin* et de l'*eau*, de la *musique*, des *barbiers* et des *médecins*, des *pendus*, des *voleurs*, des *animaux*, des *bavards*, des *sourds-muets*, des *peintres*, de beaucoup de choses encore, et surtout des *femmes*, enceintes, accouchées, nourrices, jeunes filles ou mariées, sujet scabreux que l'on traite avec la plus parfaite indépendance d'idées et de langage, jusqu'au moment où les femmes se croient obligées de mettre le masque, ou bien se lèvent et font mine de se retirer.

Voici la description d'une sérée d'après les *Evangile des quenouilles* : « Un soir, dit l'auteur, après souper, pour cause d'ébat et de passe temps, ès longues nuits entre le Noël et la Chandeleur, je me transportai en l'ostel, d'une assez ancienne damoiselle, assez près ma voisine, où j'avoye accoustumé d'aller souvent deviser, car plusieurs des voisines

de l'esté, qui les surprit, leur ôtant le feu, le vin doux, et les longues nuits, sans lesquelles choses nos sérées ne peuvent estre. (G Bouchet, *Sérées*.)

(1) « Tout ce qui se présentoit à nous avant le souper ou durant iceluy, ou après, et en la sérée, servoit de sujet à ceux qui estoient dans la compagnie. La jalousie d'un mary, la passion d'un amoureux, la mignardise d'une femme, la sottise d'un valet, la ruse d'une chambrière, la malice d'un page, la meschanceté d'un laquais, la gloire d'un sot, suffisoit et bailloit matière de deviser à tous ceux de la Serée. » (G. Bouchet, *Sérées*.)

d'environ venaient illec filer et deviser de plusieurs menuz et joyeux propos, dont je prenoie grand soulas et plaisir. » Il y avait là des « jones et des vieilles », et dans le nombre six « sages doctoresses ». « L'une d'elles, nommée dame Ysengrine du Glay, propose de réciter chacune à son tour, les opinions et doctrines de nos grandes et anciennes mères, pour en faire un petit traité, afin de les non mettre en oubliance. » La réunion aurait lieu « en l'ostel de Maroie Ployarde où l'on a accoutumé de tenir la serée, environ sept heures du vespre ». L'assemblée déclare à l'unanimité que « dame Ysengrine a très bien dit », et la nomme présidente de la première *Sérée*. « Ceste charge prit moult volontiers dame Ysengrine, et dit qu'elle en feroit son mieux. En ce disant elle se tourna vers moy, et moult amoureusement me requist que son secrétaire voulsisse estre, et pareillement à toutes les autres. »

Donc, au jour indiqué, dame Ysengrine arrive, « accompagnée de plusieurs de sa connoissance, qui toutes apportèrent leurs quenoilles, lin, fuseaux, estandars, happles, et toutes les agoubilles servant à leur art ». On lui avait préparé « un siège un peu plus haut des autres, et le mien de côté d'elle. Devant moy, un rondeau (billot de bois), où estoit assize une lampe d'huile pour enluminer sur mon œuvre ; et toutes les assistantes avoient tourné leurs visages au regard de dame Ysengrine; laquelle, après licence obtenue, commença à parler en ceste manière... Mais, avant que je commence escripre

ses chapitres, je vous veuil reciter l'estat et la généalogie d'elle. Dame Ysengrine estoit âgée de LXV ans ou environ. Belle femme avoit été en son temps, mais elle estoit devenue fort ridée. Les yeux avoit enfoncez, et la bouche grande et large. Cinq maris avoit eu, sans les acointes de côté. Elle se mesloit en sa vieillesse de recevoir les enfants nouvellement nez, mais en sa jeunesse elle recevoit les grands enfans. Moult experte fust en plusieurs arts. Son mari estoit assez jeune, duquel elle estoit fort jalouse et dont elle faisoit souvent grandes complainctes à ses voisines. Toutefois, elle commença son Evangile et prit son thume (thème) sur son mari, en hongrant (grommelant), et dit »...

Inutile de reproduire ce qu'elle débite et les cinq autres doctoresses après elle. Ce sont des secrets et des remèdes plus saugrenus les uns que les autres, des recettes infaillibles pour se bien marier, pour se faire aimer, pour guérir, soi et ses bêtes, pour faire un bon voyage, pour connaître l'avenir, pour se garantir de la foudre, du feu, du démon, des sortilèges etc., etc. La recette est suivie de « gloses » présentées par les assistantes. A chaque séance nouvelle, on nomme une nouvelle présidente dont l'auteur fait un portrait lestement enlevé. La séance terminée, « commencent toutes à elles lever et prendre leurs quenouilles et autres bagages appartenant à l'art de fillerie, pour elles retourner chacune à sa chacune », pendant que le secrétaire « ploie son papier, estouppe et serre son escriptoire,

remet sa plume en son coffin, et s'en tourne dormir, car la minuit approche ».

La *sérée* avait différents noms suivant les provinces : « En France, on dit la *série* (*sérée*), en Artois la *siète*, et en Haynau l'*escriène* (1). »

Estienne Tabourot nous a laissé une peinture minutieuse des *Escraignes dijonnoises* qui se tiennent dans des huttes faites pour la circonstance, au moyen de fiches de bois, réunies par des mottes de terre, de gazon et de fumier, qui ressemblent, « à quelque ouvrage d'hirondelle ». Là se réunissent les femmes et les filles des vignerons avec leur quenouille, une petite lampe et une trappe de feu (chaufferette) pour « faire la veillée jusqu'à la minuit », en compagnie de « jeunes varlots et amoureux qui y vont pour découvrir le secret de leurs pensées à leurs amoureuses ». On y dit « une infinité de bons mots et de contes gracieux », et Marguerite la Sucrée, Simon Franc-Taupin, Catherine l'Enragée, la Grand'Margot, Girard la Gueule, Guillemette Saupiquet, le gros Guyot, tous les compères et toutes les commères de l'*escraigne* racontent l'un après l'autre, dans ce langage que nos voisins appellent *strong flavoured*, une série d'historiettes qu'il serait impossible de faire passer dans notre langue.

Les *veillées* et les *fileries* ressemblent aux *escraignes*, à cela près qu'on ne leur construit pas un

(1) *Évangile des Quenouilles.*

abri particulier, comme en Bourgogne ; le premier local venu suffit. « C'est une vieille coutume en ce pays, dit Noël du Fail, et crois que partout ailleurs, de se trouver et amasser chez quelqu'un du village au soir, pour tromper les longeurs des nuitz, et principalement de l'hiver. Au temps que nous estions aux escholes à Bern, près Rennes, il se faisoit des fileries, qu'ils appellent *veillois*, où se trouvoient des environs plusieurs jeunes valetz et hardeaux (jeunes gars) illec s'assemblans, et jouans à une infinité de jeux que Panurge n'eust onc en ses tablettes. Les filles d'autre part, leur quenouille sur la hanche, filoient ; les unes assizes en lieu plus élevé, sur une huge ou met (huche), à longues douettes (en longues files), afin de faire plus gorgiasement pirouetter leurs fuseaux, non sans estre espiés s'ilz tomberoient ; car en ce cas, il y a confiscation rachetable d'un baiser, et bien souvent il en tomboit de guet à pans et à propos déliberé..... Les autres, moins ambitieuses, estant en un coin près le feu, regardoient par sur les espaules des autres, et plus avancées, se haussant sur le bec du pied, et minutant les grimaces qui se faisoient en la place et comble de l'hostel, tirant et mordant leur fil, et peut-être bavant dessus, pour n'estre que d'estoupes..... Ceux qui vouloient, tant peu fust, faire les doux yeux, dérober quelque baiser à la sourdine, frappant sur l'espaule par derrière, estoient contrerolés par un tas de vieilles, qui perçoient de leurs yeux creux jusque dedans le tect (étable) aux

vaches, ou par le maistre de la maison estant couché sur le costé en son lict bien clos et terrassé, et en telle vue qu'on ne luy pût rien cacher (1). »

Il faut croire que ce contrôle n'était guère efficace, ou qu'il s'était relâché avec le temps, car au XVIIe siècle l'autorité épiscopale dut interdire les « escreines et veilleries », comme étant « la principale source de la corruption et du vice qui inonde les campagnes (2) ».

Aujourd'hui, on ne se réunit plus pour filer et bavarder ; le café, le cercle et la politique absorbent les hommes ; quant aux femmes, elles n'ont plus l'occasion de manœuvrer la quenouille ; les filatures ont tué les fileries.

(1) *Eutrapel*, XI.

(2) Alb. Babeau, *La Vie rurale*.

LA DANSE

LA DANSE ET LES DANSEURS

ROBERT Dallington (1), ce facétieux diplomate, secrétaire de l'ambassade anglaise à Paris, du temps de la reine Elisabeth, qui considère les Français comme « un peuple de lépreux et de galeux », émet encore cette opinion non moins étonnante que si les Français ne se convertissent plus au protestantisme, c'est qu'ils « ne veulent pas renoncer à la danse interdite par les ministres huguenots à leurs coreligionnaires ». En effet, la danse a toujours été chez nous le divertissement national par excellence, et la baillive de Sillé avait bien raison d'y prendre un « grandissime plaisir. Vous avez beau blasmer nos danses, disait-elle à un théologien de ses amis, il faudroit nous oster les pieds et les oreilles. Et vous assure que si j'estois morte et j'ouysse un violon, je me lèverois pour baller (2) ».

---

(1) Voir *Voyages et Voyageurs de la Renaissance*. Paris, E. Leroux, p. 118.

(2) *Contes et joyeux devis*.

Au début de la Renaissance, on danse principalement les *pavanes* (1) et les *branles*. Le *branle* est une danse où dames et cavaliers se tiennent en rond par la main ; un cavalier et sa danseuse se détachent du cercle et font une figure qui est répétée tour à tour par tous les couples. Notre cotillon est une sorte de *branle* (2).

Les variétés de ces danses étaient nombreuses ; elles prenaient le nom des chansons et vaudevilles dont elles reproduisaient les airs ; on disait : le branle *Tant vous allez doux*, *Guillemette*, la pavane *Si je m'envais* ou *Bonjour m'amie*. Il y avait le branle du *bouquet* (3), de la *guerre*, des *lavandières*, des *pois*, des *hermites*, du *chandelier*, des *sabots*, etc., le *trihory* de Bretagne, « danse trois fois plus magistrale et gaillarde que nulle autre », le branle du *chapelet*, etc. Ce dernier ne tirait pas son nom, comme on l'a

(1) « La pavane est belle et grave et bienséante aux personnes honorables, principalement aux dames et demoiselles. Le gentilhomme la peut danser ayant la cape et l'épée... et les demoiselles avec une contenance humble, les yeux baissés, regardant quelquefois les assistans avec une pudeur virginale. La pavane est facile à danser, car il n'y a que deux simples et un double en reculant et démarchant. » (*Orchésographie* de Thoinot Arbeau.)

(2) Le tableau du Louvre, *Un bal à la cour de Henri III*, représente des seigneurs et des dames qui dansent un branle.

(3) *The Kissing dance*, dit Cotgrave, *for there is much kissing in it*. « A une danse qui s'appelle le *branle du bouquet*, un des gentilshommes et une des dames, estans les premiers en la danse, laissent les autres et, se mettant dedans ladite compagnie, vont baisant par ordre toutes les personnes qui y sont... et cette façon de faire se continue par le gentilhomme et la dame qui sont les plus prochains, jusques à ce qu'on vienne aux derniers. » (H. Estienne, *Dial.*, p. 385.)

prétendu, d'un « rosaire qui circulait de main en main, pendant que de gais couplets commentaient son joyeux pèlerinage », mais du *chapel*, *chapelet*, ou couronne de fleurs, que chaque cavalier à son tour mettait sur sa tête ; puis il invitait sa danseuse, l'embrassait, et entrait dans la danse. « Après qu'il eust le chapelet à son tour, se vint présenter à elle, laquelle le reçut. Mais quand vint que le dit gallant tendoit la bouche pour la baiser, elle tourna la teste de l'autre costé en le refusant tout court (1). »

Chaque province avait ses danses et sa musique nationales : « les Poitevins dansent avec la cornemuse, les Provençaux la volte avec les timbales ; les Bourguignons et les Champenois avec le petit hautbois, le dessus de violon et tabourins de village ; les Bretons dansent les passe-pieds et les branles-gais (2). » En Périgord, les filles du pays dansent la *jarretière ;* « lesquelles prenans et s'entredonnans leurs jarretières par la main, les passoient et repassoient par dessus leur teste, puis les mesloient et entrelassoient entre leurs jambes en sautant dispostement par dessus, et puis s'en desveloppoient et s'en desgageoient si gentiment par de petits sauts, toujours s'entresuivans les unes après les autres, sans jamais perdre la cadence de la chanson ou de l'instrument qui les guidoit. Si que la chose estoit très plaisante à veoir ; car les sauts, les entrelasse-

(1) *Arrests d'amour.*

(2) *Mém.* de la reine Marguerite.

mens, les desgagemens, le port des jarretières et la grâce des filles, portoient je ne scay quelque lasciveté mignarde, que m'estonne que cette danse n'a esté pratiquée en nos cours de nostre temps, puisque les caleçons y sont fort propres, et qu'on peut y veoir aisément la belle jambe, et qui a la chausse la mieux tirée (1) ». En Provence, pendant le carnaval « les troupes de masques exécutaient dans la rue la danse des *cerceaux*, à laquelle prenaient part beaucoup de jeunes gens et de jeunes filles de la noblesse, vêtues de blanc et couvertes de bijoux. Chacun dansait tenant en l'air un demi-cercle blanc et or... C'était admirable de les voir passer et repasser sous ces cercles, s'enroulant, se déroulant et s'entrecroisant en cadence au son des instruments à corde (2) ».

Vers la fin du règne de François Ier, les Italiens nous apportent leurs danses plus expressives, plus mouvementées que les nôtres, et la mode s'en empare rapidement, malgré les critiques qu'elles soulevaient : « La volte, la courante, la fissaye (3),

(1) Brant., XII, 381.

(2) Platter, p. 245.

(3) *Fissaigne* ou *fiscaigne*. Brantôme (vol. XI, p. 331), à propos des danses en l'honneur de la courtisane Flora, ajoute : « Pensez qu'il n'y avoit ny fiscaigne (que les chambrières et esclaves mores dansent les dimanches à Malthe en pleine place devant le monde), ny sarabande qui en approchast. » — « Le conte s'achevoit, que voicy une bande de bons joueurs d'instrumens et, comme dit Froissard, une belle menestranderie, qui d'entrée, avec les hautbois et cornets, sonnèrent la pavane : *Si je m'en vais*, avec les violons, *Bonjour m'amie*, avec les flûtes, *Or combien*, où la plus grande part prenoit

que les sorciers ont amenées d'Italie en France, outre les mouvemens insolens et impudiques, ont cela de malheur qu'une infinité d'homicides et avortemens en adviennent, faisant mourir et tuant tous ceux qui ne sont point en vie (1). » « Je vous laisse à penser, dit encore Thoinot Arbeau dans son *Orchésographie,* si c'est chose bienséante à une jeune fille de faire de grands pas et ouvertures de jambes, et si en ceste volte l'honneur et la santé n'y sont point hasardez et intéressez. » Mais la mode est impitoyable; prédicateurs et moralistes avaient beau protester contre ces dangereuses nouveautés, les femmes laissaient dire; elles avaient inventé des ceintures et des caleçons spéciaux (2) pour danser impunément les danses nouvelles, et se moquaient du reste.

En temps de carnaval, dit Gratien du Pont, les femmes

Ne nuict, ne jour, ne font autre mestier
Que suivre festes de tout leur cœur entier.
Là danseront, sailleront, chanteront,
Caqueteront, gaudiront, joueront
Avec les masques, que disent incognus,
Lesquels d'icelles seront très bien cognus,
Là leur verrez les danses découper,
Fort deshonnêtes, folles. très esventées.

---

un singulier plaisir. Mais la jeunesse et les dames, avec leur conducteur Comus, qui n'ont d'autre plaisir qu'à danser la volte, la courante, la fissaye et autres danses dissolues, nous les débauchèrent. » (G. Bouchet, *Serées.*)

(1) G. Bouchet, 4e *Sérée.*

(2) *Controverses des sexes masculin et féminin*, par G. du Pont.

A Bruges, en 1460, « on se déguisait, on se masquait et on allait dans les maisons où se donnaient des bals, au son des cornets et des tambourins. Celui qui rencontrait sa maîtresse, inscrivait son nom sur un billet qu'il lui remettait sans lui adresser la parole, et dansait avec elle. Puis tous deux allaient au jeu, et risquaient quelques écus d'or chacun suivant ses moyens (1) ». A Avignon, Thomas Platter assiste au défilé des mascarades du Mardi-Gras : « Chaque troupe était masquée et costumée différemment; en avant marchaient des musiciens avec des cymbales, des violes, des violons, des flûtes, des fifres, et, tout en courant, jouaient toutes sortes de danses, telles que branles, gaillardes, courantes, voltes, etc. Quelquefois ils entraient dans une maison, dansaient entre eux ou avec ceux du logis, causaient avec leur maîtresse, et reprenaient leur course. Parfois un masque emmenait sa maîtresse avec lui (2). »

Quel désordre ces irruptions tapageuses jetaient dans un bal; quelles libertés chacun se permettait à l'abri du masque, on se le figure sans peine. Gilles d'Aurigny imagine (3) que des « maris ombrageux » s'adressent à la Cour d'Amour à l'effet de « faire réformer les privilèges des masques et en corriger

(1) *Voyages et Voyageurs*, p. 32.

(2) *Voyage de Platter*, déjà cité.

(3) 42e arrêt inséré par Gilles d'Aurigny à la suite des *Arresta amorum*, 1546.

les abus ». Ils exposent que « s'ils sont assemblés en quelque bonne compagnie avec leurs femmes et damoyselles, les emmasqués arrivent, s'emparent desdites damoyselles, les reculent de la troupe, les séparent et mènent chacun la sienne dans un coin, les confessent à l'oreille, dansent l'un après l'autre la sienne, puis la ramènent... En outre, lesditz masqués supposent souvent le nom d'autruy, se disent princes et contrefont la Cour ; ce qui fait que souvent les damoyselles se décèlent aux ditz masqués, pensant qu'ils soient ceux qu'elles supposent; et les maris, en faveur de ceux dont les masques empruntent le nom, leur font ouverture et bon accueil, et attendent qu'ils aient dansé, devisé et mugueté à leur loisir... Enfin, les masques entrent avec un grand nombre de serviteurs et de varletz, garniz d'espées et poignards,... qui font un désordre tant à la cuysine sur les chamberières, que sur les vivres ».

Ainsi parlent les maris; les masques retorquent vivement et multiplient les arguments les plus burlesques en faveur de leurs anciens privilèges; bref, la Cour rend une *Ordonnance sur le faict des masques* qui leur donne naturellement gain de cause.

Gilles d'Aurigny veut nous amuser, c'est entendu; ses plaidoyers pour rire n'en donnent pas moins une idée assez exacte des libertés qu'une tradition séculaire autorisait durant le Carnaval. Quant aux malheureux maris, ils se défendaient de leur mieux, mais tous n'avaient pas les ressources de cet apo-

thicaire d'Angers dont parle du Fail. Sa femme, une des plus belles et des plus élégantes de la ville, avait été invitée par « un grand » au bal qui se donnait « dans la grand'salle de l'Évêque, quand la Cour vint à Angers ». L'apothicaire, en homme d'expérience, pensa qu'il était sage de prendre ses précautions à tout événement. « Dire : elle n'y ira pas, il n'eust osé, venant la prière, qui est un commandement, de trop haut; joint que Madame l'eschevine et une autre grand'liste de madames y seroient; — c'est la façon de prendre un cheval farouche, que d'amasser tous les vieux chevaux du village. — Mais voici le bon tour : M'amie, dit-il à sa femme, je veux bien que telles et telles, invitées comme vous, sachent outre estre la plus belle et agréable de toutes, vous soyez davantage jugée estre femme d'un brave apothicaire qui entend les parfums, afin que si quelque seigneur vous baise, vous ayez l'haleine plus douce et suave que pas une de vos compagnes. — A quoy elle obéit volontiers (car qu'est-ce que les femmes ne feront pour être dites et vues belles?) et avala trois petites pilules bien odoriférantes, mais des plus laxatives de la boutique, baillées si à propos, et les heures et espaces de leur opération si dextrement mesurez et compassez que, sur les neuf à dix heures du soir, comme elle dansait en la main d'un grand qui lui contoit des nouvelles de la Cour, *scholasticus*, disoit Balde, *loquens cum puellâ, non prœsumitur dicere Pater noster*, commença, changeant de

contenance, à gehenner... (1) ». On devine le reste !

Puisque l'occasion se présente, voulez-vous que nous allions au bal chez un honnête bourgeois de la ville ? Pas en temps de carnaval, on y fait trop de bruit et trop de bousculades, mais dans le courant de l'hiver. Entrons dans la salle : les tapisseries à personnages flottent contre les murs; les portes sont basses, les fenêtres garnies de meneaux et de vitraux, le carrelage émaillé ; le plafond à poutrelles peintes s'appuie sur la haute cheminée de pierre, soutenue par des termes. La salle est éclairée par quarante (2) lumières distribuées dans des chandeliers suspendus (lustres), et des appliques fixées aux murs. L'orchestre, composé d'un hautbois, d'un cornet, d'un violon et d'une flûte, se tient debout sur une estrade (3).

Les invités arrivent coup sur coup; les uns à cheval ou sur leurs mules, les plus voisins à pied. La plupart sont escortés de leurs varlets portant des torches allumées pour éclairer leurs maîtres le long du chemin. Souvent les jeunes filles sont conduites par leur danseur ; Felix Platter raconte qu' « un jour il étoit allé chercher une jeune fille chez elle pour la mener au bal, *suivant l'usage*. En passant près d'un trou à fumier, je voulus, dit-il, me ran-

(1) Du Fail, *Eutrapel*, l'*Apothicaire d'Angers*.

(2) *Voyage de Platter*, p. 179.

(3) *Sérées*, p. 159. Voir aussi au Louvre le tableau d'*un bal sous Henri III*.

ger pour lui laisser le bon côté de la rue; mais je posai si malheureusement le pied dans la mare, que j'éclaboussai la demoiselle du haut en bas avec cette eau sale. J'étais tout confus, d'autant plus qu'un camarade qui nous accompagnait, prit les devants pour annoncer que j'avais offert l'eau bénite à ma fiancée. La demoiselle vit bien que je n'avais pas eu de mauvaise intention, et me pria de la ramener chez elle pour changer de vêtements, ce que je fis. »

La salle se remplit rapidement. Le personnage le plus considérable de la compagnie prend place dans la chaire, près de la cheminée, pendant que les invités respectables par leur âge, leur noblesse ou leur situation, assis sur des chaires à bras et les pieds sur des tabourets, font cercle autour de lui. Les danseuses envahissent les bancs et les coffres rangés le long des murs; d'autres s'asseoient par terre sur des coussins, à l'orientale; les jeunes gens restent debout, ou assis sur le plancher[1]. Dans un coin, l'éternel groupe des femmes qu'on n'invite plus à danser : « Elles sont assises en banc, pour parler du temps passé, regarder les personnages et vieux habitz qui sont portraitz en les tapisseries des murs, deviser illec à un coignet (dans un petit coin), que « du temps jadis on n'avoit garde d'habiller en tels « habitz qui courent maintenant. » Et l'une d'elles commencera à dire : « Tout est changé, et qu'elle « ne connoit plus rien au monde. » — Et l'autre dira

(1) Voir les gravures du temps.

que ce n'est rien que folie d'y mettre son cœur, vu « qu'il faut mourir ». — Et en ce prennent leur déduit, et ne leur dure guère le temps; car quelque chose qu'elles en disent, elles voudroient en leur cœur estre aussi jolies que les autres (1). »

Cependant les danses ont commencé. L'orchestre a sonné suivant l'usage, le premier branle, le *branle simple*, danse grave et majestueuse, réservée aux « anciens » qui ouvrent invariablement le bal, car la préséance et la hiérarchie sont rigoureusement observées au bal comme ailleurs. Après le *branle simple*, la musique fait entendre le *branle gay*, plus animé que le précédent, et dansé par « les jeunes « mariez ». On termine, pour les jeunes gens et les jeunes filles « par les *branles de Bourgogne ou de* « *Champagne* dont la mesure est plus légère et plus « concitée (2). »

A chaque danse, le cavalier s'approche de sa danseuse, lui fait une grande révérence bien correcte; si elle l'accepte pour danseur, il l'embrasse, et la conduit par la main dans le cercle des danseurs. La danse finie, il la ramène à sa place « avec force « révérences ».

Les branles sont entremêlés de pavanes, de gaillardes, de voltes, de courantes, etc. Un danseur, « après avoir tournoyé par tant de cadences qu'il luy plaît, restitue la demoiselle en place, où elle

(1) *Arrests d'amour*, p. 241.

(2) Thoinot Arbeau, *Orchésographie*.

sent, quelque bonne contenance qu'elle fasse, son cerveau esbranlé, plein de vertiges et tournoiemens de teste (1) ». Un autre, un novice, a l'imprudence de volter « tout botté et éperonné, et ses éperons s'embarrassent si bien dans la robe de sa danseuse, qu'il tombe en avant tout de son long, et brise en mille pièces les tablettes (pour écrire) qu'il avait sur la poitrine (2) ». Le fils de la maison, un enfant « de quatre à cinq ans, portant un grand panache, danse avec sa petite sœur un ballet charmant qui divertit beaucoup la compagnie (3). »

Mais le bal tire à sa fin. Déjà « la fumée des torchères et des lampes produit un tel brouillard dans la salle qu'on ne distingue presque pas les danseurs (4) ». On fait « apporter la collation où il ne manque rien (5) », ni les vins délicats, ni l'hypocras, ni les pâtisseries fines. C'est le moment de la causerie, de la *sérée*.

Il est minuit, il faut partir. L'amphitryon remercie ses invités « de la courtoisie qu'ils lui ont faite ; il demeure leur serviteur à jamais, les priant de l'excuser s'ilz n'ont esté si bien traitez comme il en avoit bonne envie (6) ».

---

(1) Thoinot Arbeau, *Orchésographie*.
(2) *Voyage de Platter*.
(3) *Id.*
(4) *Id.*
(5) Les *Sérées* de Bouchet.
(6) *Id.*

On échange les politesses d'usage, et chacun reprend le chemin de sa chacunière. les cavaliers escortant leurs danseuses jusqu'à leur porte, pendant que deux « anciens » retardataires cheminent lentement, s'arrêtent à chaque pas et devisent entre eux du bal, de la gentillesse des danseuses, et surtout des charmes de la maîtresse de maison : « La voyant, dit l'un, démener ses jolis petits pieds si gentiment, si beau et si dru sur le pavé de la salle, que, sans perdre d'un seul poil la cadence, ny sans autres membres du corps se descontenancer tant soit peu par quelques extraordinaires mouvements, l'on diroit proprement, ayant si légèrement contourné toute la salle, qu'elle vient de glisser sur la glace. » — « Quoy plus? reprend l'autre. La voyant, estant le bal finy, modestement discourir sur plusieurs divers beaux et joyeux propos; et après avoir fort dextrément accommodé tout cela sur les diverses humeurs des assistans qui l'escoutent. les accompagne tous, ayant pris congé d'elle, jusques à la porte de la salle, avec une graciette fort gentille, et une façon de faire autant ou plus mignarde et attrayante par un modeste baisement de main retirée d'un gant de fleur qui la couvre à demi, et par un subtil rhaussement de pied qui semble estre à demi desrobé, et un coup d'œil (las ! je me perds) qui perceroit la plus forte cuyrasse du plus résolu cœur qui soit. La voyant donc ainsi, avec un accoustrement de teste à la françoise, qui ne doit rien à mon adviz à ceux des autres nations;

las! quel est celuy, pour si bien mortifié qu'il sçeust estre, qui ne se réputast trop plus qu'heureux et fortuné (1) ».

Voyons maintenant comme on danse au village ; Claude Gauchet, l'auteur du *Plaisir des champs* (2), va nous l'apprendre. Sa description d'une *Feste de village* était si goûtée autrefois qu'elle a, dit Colletet, « fourni d'original et de modèle à plusieurs riches tentures de tapisseries, à plusieurs précieux tableaux et à un nombre infini de nobles gravures et de cartouches ».

La fête a lieu sur la place du village, où

Verdoyant s'eslevoit un bragard eschaffaut,
Sous l'orme du carfour, que les vallets de feste
Avoient là fait dresser, pour rendre plus honneste
L'endroit, et pour loger les joueurs d'instrument.

Les prix destinés aux danseurs et aux danseuses (3), à un rameau feuillu pendent de bonne grace, couteaux, panaches

..... miroirs, bourses, plotons,
Gantz, jartières, lassetz, ceintures et cordons,
Et l'écharpe pour cil qui, natif du village,
Dansera plus dispost, plus gaillard et plus sage.

(1) *Paulegraphie*, par G. de Minut, Lyon, 1587.

(2) Paris, 1583.

(3) Voir, dans le *Voyage de Montaigne en Italie*, le bal qu'il donne aux *Bagni Della Villa*.

Tout d'abord deux violons vont faire la quête et présentent à chacun des patisseries, en échange

D'un teston quelquefois, et quelquefois de deux.

Puis ils régalent la compagnie d'une « gaillarde » Arrive la jeunesse des villages voisins,

Et les filles qui sont desireuses de voir,
De trois et quatre lieues viennent à grand pouvoir.
Le cornet à boucquin cependant esclattant
En cent mille fredons, sonne, et va chiquettant
Le branle solennel. Lors pleine d'allégresse
Se met à bien danser la disposte jeunesse.

Les « valets de la feste, quatre valletons vêtus d'un satin blanc », mènent le bal. Ils offrent un bouquet à une danseuse qui le donne au cavalier de son choix, et fait un tour de danse avec lui. Puis le cavalier passe le bouquet à une autre danseuse et danse avec elle, ainsi de suite.

Gauchet détaille les expressions, les attitudes, les gestes de chacun, et son petit tableau ne manque ni de naturel, ni de saveur ; en voici quelques extraits

Michault met les deux mains au costé, puis se tourne
Et devant Marion présente sa personne;
Puis ressautant en l'air gambade lourdement,
Hault troussant le talon d'un sot contournement.
La fille s'enhardit et son homme regarde,
Et à tout ce qu'il fait de près elle prend garde.

S'il fait un saut en l'air, Marion saute aussi;
S'il danse de travers, elle fait tout ainsi;
Tant qu'à les voir danser, à tout le monde il semble
Qu'ils ayent recordé leur tricotis ensemble.

L'un « jette son corps en l'air », l'autre « marche pesant »; l'un « va gambadant, or d'un pied, or de l'autre ».

Un autre plus folastre et hardy, s'évertue,
Qui de bras, et de pieds, et d'espaules se tue,
Et, de ses gros souliers ensemelez de clous,
Va frappant la mesure et la terre à grands coups.

Un garçon qui a pris des leçons de danse à Paris.

Vous danse à la grandeur d'un pas non usité

et se fait moquer de lui, tout en se figurant

..... qu'il soit bien estimé
De tous les regardans, et des filles aymé...

Le bal terminé, on décroche les prix et on les apporte au milieu des danseurs. Les « valets de fête » sont chargés de la distribution qui fait comme toujours, des heureux et des mécontents. Mais le prix le plus envié et qu'on apporte en dernier lieu, est un coq et une poule, le coq pour les garçons, la poule pour les filles, signes de mariage probable entre le danseur et la danseuse assez heureux pour les obtenir. C'est Guillot qui gagne le coq et son amie Servaise la poule,

..... dont Guillot bien joyeux
Allègre saute en l'air content et glorieux.

Il est piquant de comparer la description de Claude Gauchet avec celle que Noel du Fail met dans la bouche d'un vieux vigneron, maître Huguet, un des personnages de ses *Propos rustiques :*

« Je vous prie poursuivre la fin de ce banquet et comme on se gouvernoit après avoir rué si brusquement en cuysine. — Après disner, répondit maistre Huguet, quelqu'un du village, comme vous pourriez dire Pestel, produisoit de sous sa robe un rebec (violon), une chalemie (chalumeau) en laquelle souffloit par grand'maistrise, et tellement les invitoit le doux son de son instrument, avec un hautbois qui s'y trouva pour les seconder, qu'ils estoient contraints, ribon ribaine, leurs robes jetées et hoquetons bas, commencer une danse. Les vieux pour donner exemple aux jeunes, et afin de ne monstrer estre fâcheux, faisoient l'essay, tournoyant la danse deux ou trois fois sans beaucoup fredonner des piedz, ne faire gambades màconnoises, comme nous pourrions bien faire nous autres. La jeunesse alors faisoit son devoir de treper et mener le grand galop, et n'y avoit garçon qui ne dansât toutes les filles, hors messire Ian (le curé) qu'il falloit un peu prier, et dire : « Monsieur, ne vous plaît-il pas « danser ? » Toutefois lui, ayant un peu refusé pour faire la ruse du jeu, s'y mettoit et n'en y avoit que pour lui. Car lui, frais, contournoit ses commères tellement, qu'elles sentoient leur espaule de mouton à pleine gorge. Et disoit ce vénérable

curé : « Boute, boute ; jamais ne nous esbat-« trons plus jeunes ; prenons le temps comme il « vient, maudit soit-il qui se feindra (ménagera). » Et lorsque la fumée du vin commençoit à emburelucoquer les parties du cerveau, quelque bonne galloise menoit la danse par sur tables, bancs, coffres autant d'une main que d'autre. Au reste, chacun le faisoit comme meilleur luy sembloit. « Com-« ment ! dit alors Anselme, ces vieillards alloient-ils « comme les autres ? » — Nenni, répondit maistre Huguet, ains estoient les bonnes gens près le feu, se chauffant d'un fagot de sarment de vigne, le dos au feu, regardant et jugeant des coups, disant : « Cestuy-cy danse bien ; le père d'un tel estoit le « meilleur danseur du pays ; un tel avoit défié les « jours passés tous ceux de Vindelles à danser. » La danse finie, recommençaient de plus belle à trinqner et boire haut et net sans se blesser..... »

Cette page endiablée, une des meilleures du conteur, ne ressemble guère à la pastorale de Claude Gauchet. C'est que maître Huguet parle des souvenirs de sa jeunesse « passé a cinquante ans », ce qui nous ramène au temps de Charles VIII (1), tandis que Gauchet est contemporain de Henri III Tout un siècle a passé entre les deux et, dans cet intervalle, la société s'est transformée de fond en comble. Les villageois de l'un sont des paysans, encore tout imprégnés du moyen âge ; ceux de

(1) Vers 1475, la 1re édit. des *Propos rustiques* étant de 1547.

l'autre sont les précurseurs de la grande dynastie des *bergers* et des *bergères*, qui naît à la fin du XVIe siècle, sur les bords du Lignon, s'épanouit aux deux siècles suivants, et s'éteint un beau jour à Trianon sans postérité.

TABLE

Préface. 1

Les livres de civilité 1

Civilité d'Erasme, Civilités en France. — La bonne tenue, le salut, le baiser. 1

Toilette, propreté. — Toilette du visage, des dents. — Baigneries, étuves 15

Propreté des vêtements et du linge. — Un compte de blanchisseuse. — Poux, puces et punaises. 25

Les repas. — Comment on mange ; origine de la fourchette. — Comment on boit. — Cure-dents. — Laver les mains. — Heures des repas. — Service de table. 35

Le coucher. — Le lit. — Le lit de Borgherini. — Coucher à deux. — Comment il faut dormir. — Veilleuse, mortier. — Couchait-on avec ou sans chemise ? 55

Les Civilités en Italie. — Le parfait courtisan, le Galatée. — Sabba da Castiglione, les deux gentilshommes. 63

Les Civilités en Espagne. — Louis Vivès : le lever du matin, le repas scholastique, la salle à manger, la chambre et veillée de nuit 71

Les Civilités en Angleterre. — *The French Schoole-maister :* toilette du matin, dîner chez un bourgeois de Londres. . . 81

Les Civilités en Allemagne. — *Grobianus et Grobiana*, ou la civilité à rebours 89

La maison 98
La maison de ville par Gilles Corroz et Louis Vivès. — Le logis de la belle Imperia. — Chambres de garçon. — La maison des champs, le manoir breton, la maison du paysan 98

Les amoureux. 128
Comment on se fait la cour. — Tenue de l'amoureux. — Aubades et sérénades ; fleurs. — François de la Trémoïlle et Anne de Laval. — Brantôme ; fin de la Renaissance . 128

Caquetoires, sérées, escraignes, fileries, etc. 152
Caquets de l'accouchée. — Sérées. — Les doctoresses . — . Ecraignes dijonnaises. — Veillées et fileries 152

La danse et les danseurs 169
Pavanes, branles, voltes, etc. — Carnaval, mascarades. — L'apothicaire d'Angers. — Un bal bourgeois. — La danse au village ; Claude Gauchet et Noel du Fail . . . 169

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

DU MÊME AUTEUR

Causeries sur l'Art et la Curiosité. *Ouvrage couronné par l'Institut.* In-8° raisin. *Épuisé.*

Les Collectionneurs de l'ancienne Rome. Petit in-8°. *Épuisé.*

Les Collectionneurs de l'ancienne France. Petit in-8°.

Inventaire de la duchesse de Valentinois. In-8°, eaux-fortes.

Recherches sur les collections des Richelieu. In-8°, gravures.

Le surintendant Fouquet. In-4° raisin, gravures. *Épuisé.*

Dictionnaire des amateurs français au XVIe siècle. In-8° raisin.

Inventaire des meubles de Catherine de Médicis. In-8°, eaux-fortes. *Épuisé.*

Le Catalogue de Brienne. Petit in-8°. *Epuisé.*

Physiologie du Curieux. Petit in-8°. *Epuisé.*

Les propos de Valentin. Petit in-8°. *Epuisé.*

Bordeaux il y a cent ans. In-8° jésus, eau-forte.

Le Meuble en France au XVIe siècle. In-4°, 120 dessins.

Le Coffret de l'Escurial. Plaquette in-4°, grav. *Epuisé.*

Sabba da Castiglione. Plaquette in-8°, eau-forte. *Epuisé.*

Le Mausolée de Claude de Lorraine. Plaquette in-8°, gravures. *Epuisé.*

Les Faiences de Saint-Porchaire. Plaquette in-8°, gravures.

Le Musée Spitzer. Plaquette in-8°, gravures. *Epuisé.*

Eugène Piot. Plaquette in-8°, gravures.

Un Art, une École. Plaquette in-8°.

Le Commerce de la Curiosité. Plaquette in-8°.

Arts libéraux et Arts serviles. Plaquette in-8°.

Voyages et voyageurs de la Renaissance, in-8°.

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

APR
16
1984
UNIVERSITY

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
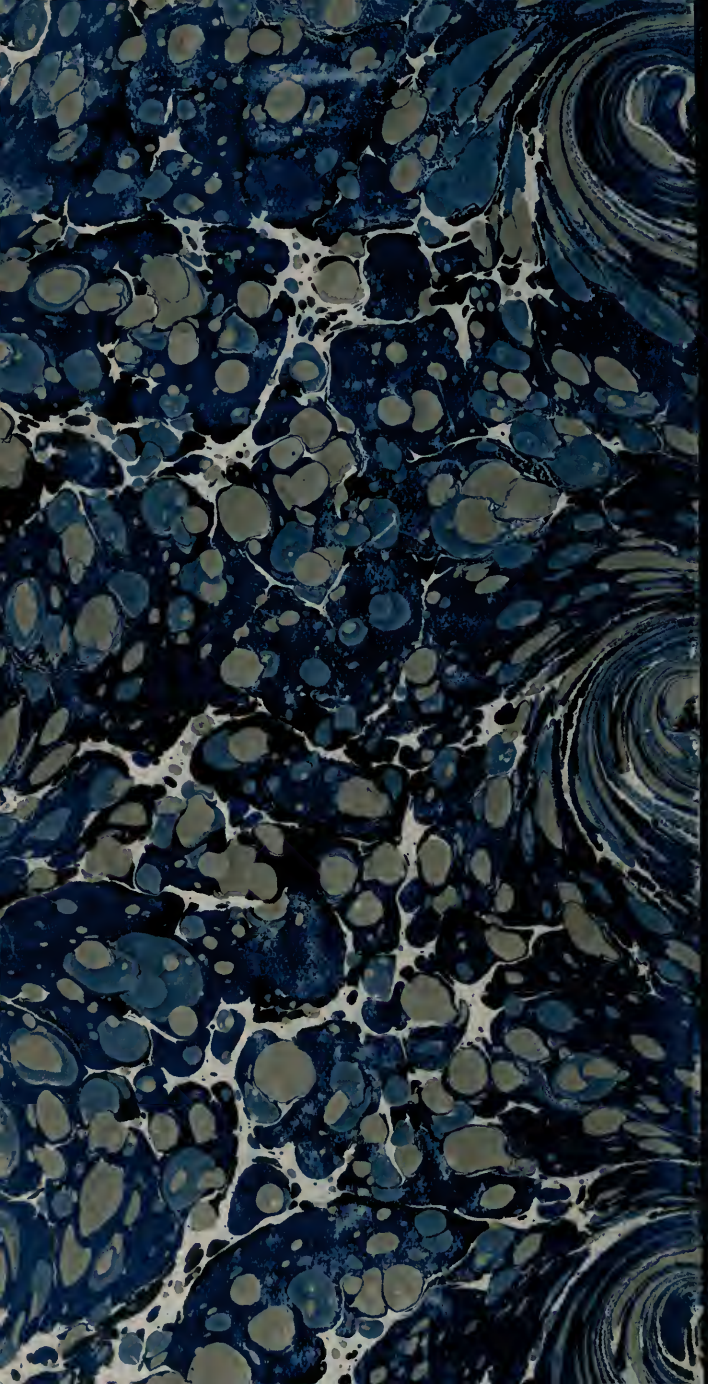
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY